

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 28 SEPTEMBRE 2017

VOLUME 22

Louise Anne Cegelski, s.o./O.C.R.

STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN, procureur
en chef adjointe

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU, procureur

Me CHRISTIAN LEBLANC, procureur en chef

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour le
Procureur général du Québec

Me RAINBOW MILLER, pour Femmes
autochtones du Québec

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU, pour
l'Association des femmes inuites du
Nunavik Saturviit et pour la Régie de la
santé et des services sociaux du Nunavik

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....	4
Ouverture de la séance.....	5
NATION HURONNE-WENDAT	
Grand Chef Konrad Sioui.....	9, 13, 23, 37
.....	48, 67, 77, 85, 92
Me Kateri Vincent.....	12, 21, 36, 44
.....	58, 72, 84, 88
ASSOCIATION DES FEMMES INUITES DU NUNAVIK	
SATURVIIT	
Mme Pascale Laneuville.....	106, 133, 143, 146
Mme Annie Baron.....	114, 142, 144, 148
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES	
SOCIAUX DU NUNAVIK.....	157
Mme Elisapi Uitangak.....	159, 174
Mme Eva Gunn.....	174, 180
CONSEIL MOHAWK DE KAHNAWAKE	
Grand Chef Joseph Tokwiro Norton.....	185

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-102	Document PowerPoint présenté par la Nation huronne-wendat100
P-103	Document PowerPoint présenté par l'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit141
P-104	Rapport de 2016 intitulé « <i>Report of the Inquiry into Missing or Murdered Nunavimmiut - Working Together for a Common Purpose</i> »141
P-105	Rapport de 2013 intitulé « <i>Bring Hope and Restore Peace</i> »141
P-106	Présentation PowerPoint de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Nunavik184

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :

Alors, bonjour. Bienvenue à vous tous.

Madame la Greffière, peut-être pourriez-vous procéder à l'identification des procureurs? Pour les fins de l'enregistrement. Évidemment, les procureurs, on les connaît, mais pour la transcription, l'enregistrement, c'est important qu'ils soient identifiés.

LA GREFFIÈRE :

Alors, je demanderais aux procureurs de s'identifier, ainsi que l'organisme que vous représentez, pour les fins de l'enregistrement, s'il vous plaît.

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN,

PROCUREUR EN CHEF ADJOINTE :

Bonjour, Monsieur le Commissaire. Marie-Josée Barry-Gosselin, procureur en chef adjointe de la Commission.

Me RAINBOW MILLER,

FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC :

Bonjour, Monsieur le Commissaire. Maître Rainbow Miller pour Femmes autochtones du Québec.

Me MARIE-PAULE BOUCHER,

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC :

Bonjour. Maître Marie-Paule Boucher pour le
Procureur général du Québec.

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU,

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU
NUNAVIK / ASSOCIATION DES FEMMES INUITES DU NUNAVIK :**

Bonjour. Jean-François Arteau pour la Régie
régionale de la santé et des services sociaux du
Nunavik, de même que pour l'Association des femmes
inuites du Nunavik.

LE COMMISSAIRE :

Alors, bonjour. Bienvenue à vous. Il me fait
plaisir de vous revoir.

Avant de vous demander de nous indiquer le
programme de la journée, Maître Barry-Gosselin, je
voudrais souhaiter la bienvenue au gens dans la
salle qui viennent assister à nos audiences. Je
pense entre autres à madame Lauzon, professeur au
cégep, qui a emmené certains de ses étudiants,
étudiantes, dans le cadre d'un cours sur l'histoire
autochtone. Alors, je trouve ça intéressant, et
dans le cadre de la mission d'éducation de la
Commission, je trouve que c'est une très belle
initiative, et je tiens à féliciter le professeur

Lauzon pour son initiative.

Alors, Maître Barry-Gosselin, peut-être pourriez-vous nous donner le programme de la journée?

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Certainement, Monsieur le Commissaire. Donc, on a une bonne journée chargée aujourd'hui. On va commencer avec une présentation du Grand Chef Konrad Sioui de la Nation huronne-wendat, qui est accompagné de maître Kateri Vincent, qui va faire une présentation sur la nation, mais également sur les enjeux et les attentes face à la Commission.

Ensuite, on aura une pause -- une présentation d'environ une heure trente, on aura une pause, et on pourra continuer ensuite avec un bloc d'audience qui débutera avec l'Association des femmes inuites du Nunavik. Donc, madame Annie Baron qui en est la présidente, et également madame Pascale Laneuville, qui est à l'Association des femmes inuites.

Vraisemblablement, ça va nous amener à l'heure du dîner. Ensuite, en début d'après-midi, après la pause, on pourra poursuivre avec deux témoins de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, soit madame Eva Gunn et madame Elisapi Uitangak. J'ai appris ce matin par maître Arteau,

en fait, qu'il y avait eu un problème mécanique avec l'avion. J'espère qu'elles pourront être présentes en fin d'avant-midi, et qu'on débutera en début d'après-midi, mais vous connaissez les réalités de l'aviation; au besoin, on ajustera.

Et le dernier témoin de la journée, le Grand Chef Norton de la Nation Mohawk de Kahnawake, qui sera présent également, cet après-midi, avec nous.

LE COMMISSAIRE :

Alors, merci. Bienvenue, Chef Sioui, Maître Vincent. Il me fait plaisir de vous accueillir à Val-d'Or dans le cadre de la Commission.

Alors, Madame la Greffière?

KONRAD SIOUI
Grand Chef, Nation huronne-wendat
ASSERMENTÉ

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Merci, Madame la Greffière.

Donc, merci d'avoir accepté l'invitation du commissaire de venir ce matin à la Commission Viens. Je sais que vous avez préparé une présentation PowerPoint, ça fait que je vais vous inviter, en fait, de débiter avec ça, et, au besoin, il y aura des interventions au niveau des questions.

Me KATERI VINCENT :

Merci.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Merci beaucoup. Est-ce que je peux juste, peut-être de façon à nous introduire un peu plus, c'est -- d'abord, remercier la Nation algonquine, anishinaabe, de nous accueillir sur leur territoire, le territoire ancestral et national de la Nation algonquine. Et merci, Monsieur le Commissaire, de nous accueillir aussi, avec les procureurs, avec ceux-là qui sont autour de cette commission-là, à laquelle on tient, et la raison

pour laquelle on est ici, c'est qu'on y croit.

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Alors, on vous écoute.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Alors, merci de nous donner la chance de nous exprimer devant cette honorable commission-là. Je regarde autour, je vois « écoute », « réconciliation », « progrès », « amour », « courage », « honnêteté », « respect », « sagesse », « vérité », puis ce sont tous des thèmes qui -- qui sont importants. Au bout de la ligne, ces thèmes-là sont des thèmes qui visent le rapprochement, la coexistence pacifique, la capacité de mieux se comprendre, mieux se connaître, et puis on s'aperçoit, on en parlait tout à l'heure, que, souvent, bien, le racisme, qu'il soit systémique ou pas, est basé sur le -- non seulement l'indifférence ou l'intolérance, mais sur l'ignorance, aussi. L'ignorance des autres, les gens qu'on -- qu'on pense connaître, ou qu'on voudrait connaître, parce qu'on a entendu toutes sortes de choses de tierces parties.

Alors, c'est bien qu'on soit ici puis qu'on

puisse parler en notre nom.

Nous autres, la Nation huronne-wendat, on est -- on est une nation qui vivons sur un territoire -- un des plus petits territoires de réserve qu'il n'y a pas en Amérique, comme au Québec. Les réserves indiennes, au Québec, sont extrêmement petites. Plusieurs personnes m'agacent, en disant : « *Konrad, your reserve is so small, I can throw a rock across.* » Alors, on s'est fait déposséder de bien des manières, mais on vit sur une communauté qui s'appelle Wendake. Ça s'appelle Lorette. C'est la plus vieille réserve indienne en Amérique du Nord, créée dans le temps des -- sous le régime français, dans les années 1600.

Les Français appelaient ça des réductions. Les Anglais ont appelé ça des réserves. Mais notre réduction, on en a pris soin, et -- sans rentrer dans les détails, je vais donner la parole à maître Kateri Vincent pour vous brosser un petit peu un tableau de ce que ça représente, cette introduction-là, et aussi cette nation-là, grosso modo, qui nous sommes, et à quoi on aspire.

LE COMMISSAIRE :

Alors, Maître Vincent, on vous écoute.

Me KATERI VINCENT :

Oui. Merci, Grand Chef.

Alors, en fait, notre exposé, là, de ce matin, si je peux faire un petit résumé, là, des principaux thèmes que nous allons aborder, en fait, l'exposé va porter sur l'histoire de la Nation huronne-wendat, sur une description de son territoire traditionnel, là, qui est beaucoup plus large, on le comprendra, que la communauté de Wendake, sur ses traités, dont le Traité Huron-Britannique de 1760.

Nous allons également faire une présentation de la communauté en tant que telle de Wendake, ses droits, ses coutumes, ses valeurs identitaires, son économie, aussi, ses institutions et organisations, et nous allons terminer en abordant, en fait, là, les enjeux et défis auxquels fait face, là, la Nation huronne-wendat, et aussi, bien, les attentes de la nation, là, face au mandat de la Commission.

Donc, sans plus tarder, je vais débiter avec la Nation huronne-wendat, son histoire. Donc, la nation est depuis longtemps fortement enracinée dans la Vallée du Saint-Laurent, étant affiliée, là, bien avant l'arrivée de Jacques Cartier, aux premiers occupants de la Vallée du Saint-Laurent,

tel qu'en témoigne, là, notamment, notre tradition orale.

Le cœur du territoire wendat se situe dans l'estuaire et la vallée du Saint-Laurent, qu'on appelle notre majestueuse grande rivière, jusqu'à la région des Grands Lacs. C'est en 1534 que le Grand Chef huron-wendat Donnacona a accueilli l'explorateur Jacques Cartier, d'abord à Gaspé où il est allé le rencontrer, puis il l'a ramené à Stadaconé, le nom du village iroquoien qui est situé à l'emplacement de l'actuelle ville de Québec.

Donc, conscient de ces -- je peux reprendre, peut-être, une petite citation du Grand Chef Nicolas Vincent Tsawenhohi, qui rappelait, lorsqu'il témoigna à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada en 1824, que les Hurons-Wendat étaient autrefois les maîtres du pays, et ce, depuis la vallée du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs.

Je peux peut-être passer la parole au Grand Chef, là, pour peut-être nous expliquer tout le contexte de la rencontre entre notre Grand Chef Donnacona et Jacques Cartier.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Merci, Kateri. Bien, on sait que l'histoire --

l'histoire -- la pauvre histoire a été -- c'est pour ça qu'ils appellent ça « *His story* », c'est « son histoire ». Ça n'a jamais été notre histoire. L'histoire a été -- en anglais, on dit « *detrimental* » -- a été extrêmement difficile et à l'encontre de nos propres -- nos propres valeurs puis notre propre vision, à partir de la tradition orale, de qui nous sommes.

L'histoire a été racontée par des pauvres prêtres, des robes noires, des anthropologues québécois qui passaient par un pays en Afrique, puis qui revenaient par La Sorbonne à Paris, puis qui venaient enseigner une partie de l'histoire autochtone qui n'avait rien à voir avec nous. Puis on est embarqué dans un phénomène extrêmement difficile, qui a fait qu'on s'est tous fait identifier, à tort, comme étant des réfugiés, des immigrants sur nos terres, puis des gens qui n'avaient pas de droits, ou quoi que ce soit, puis il y a des gens qui ont repris ça, puis c'est devenu des stéréotypes.

Alors, on est rendu dans un temps où on parle pour nous autres mêmes, tu sais. Les grands-mamans Bouchard, les Delage de ce monde, on ne veut plus qu'ils parlent pour nous autres. On est capable de

parler pour nous autres. On n'a plus besoin des anthropologues des années '70, de venir dire qui nous sommes, puis quels sont -- puis interpréter les rêves de nos grands-mères. On trouve que c'est grossier. Alors, on veut parler pour nous autres et par nous autres. On est capable. Ça, c'est extrêmement important. Ça, se définir soi-même, c'est un droit. Puis je pense que le mal a été tellement grand, de se faire interpréter, puis -- par tous ces gens-là, que -- il y a beaucoup de nations, aujourd'hui, qui en souffrent énormément. D'ailleurs, vous allez rencontrer le Grand Chef Norton du côté des Mohawk, puis il va vous dire la même chose cet après-midi. Je vous dis la même chose. Puis il y a d'autres nations qui vont vous dire aussi la même chose.

Alors, nous autres -- nous autres, on est des Hurons. On a été appelé de même par les Français, parce qu'on avait des cheveux en forme de hure, comme les sangliers. Puis c'était beau. C'est encore beau.

Et nous autres, on s'appelle Wendat. Ça veut dire « *les habitants de l'île* ». On est tous des Wendat, des -- tous les iroquoiens sont des Wendat. On est tous des habitants de l'île. On vient d'en

bas. On vient de la première tortue. Puis quand la deuxième a émergé, l'Amérique du Nord, on a été les premiers à faire le grand, grand, grand voyage, le grand voyage à travers l'Amérique centrale, pour venir habiter le cœur de la nouvelle tortue, les Grands Lacs : Huron, Ontario, Érié -- « iérié », c'est en huron. « Ontario », c'est en huron. Et notre rivière, ç'a toujours été le Saint-Laurent. C'est notre rivière. « *Ohi:yo* » -- « *notre rivière* ».

On a des villages le long, parce qu'il n'y a pas un village -- il n'y a pas une communauté autochtone au monde qui n'a pas sa rivière, son boulevard. Le nôtre, c'est le Saint-Laurent.

Alors, on voyage dans de grandes eaux, des grosses eaux. On a des canots de 40, 50 pieds, et dans notre voyage, on a emmené avec nous autres exactement ce qu'on faisait en bas, à travers les Incas, les Aztèques, les Maïas. On a emmené les fèves, le maïs, les courges, les « bines », squash, le tabac, les fleurs de soleil, et *caetera*, et *caetera*. Toute notre culture d'en bas, on l'a emmenée ici, et on a commencé rapidement à être -- à jouer encore le même rôle vis-à-vis une autre catégorie, une autre grande, grande force des

Premières Nations, c'est-à-dire les peuples nomades, qui, eux, ont des forces qu'on n'a pas, et ces deux forces-là se complètent parfaitement bien.

Alors, nous autres, on entretient des lignes de commerce, des voies diplomatiques. On va livrer jusque dans le Mississipi, on va livrer jusqu'à la tête du Saint-Laurent, jusqu'à la Péninsule. On livre partout, puis on échange des vivres pendant des milliers d'années. C'est notre rôle. C'est ce qu'on a toujours fait. Et Donnacona était à Stadaconé, un lieu central à Québec, pour justement être capable de faire passer le commerce et les voies navigables, et les alliances commerciales aussi, jusqu'en haut.

Alors, il reçoit un mot des Innus, des Micmacs, des autres nations, qui disent qu'il y a des bateaux en haut, « *meshegosho* » (ph), des gros bateaux qui ne savent pas où entrer, ils sont perdus. Et on amène Donnacona, le Grand Chef Donnacona les accueillir, puis les ramener au lieu chef, c'est-à-dire Stadaconé, un grand, grand village huron-wendat à l'embouchure de la rivière Saint-Charles à Québec. Et c'est comme ça que la première rencontre s'est faite, une rencontre misérable comme -- comme partout, chez les

Portugais, lorsque les Portugais ont voulu rentrer, les Espagnols, les Anglais, les Français. Les Français ont été misérables aussi, autant misérables que les Anglais et que les autres européens. Puis ç'a fini par kidnapper -- ils ont kidnappé, enchaîné le Grand Chef Donnacona. Ils l'ont emmené avec neuf autres personnes, dont deux chefs, en Europe, pour ne jamais revenir.

Ils étaient perdus sur la mer, ils cherchaient les Indes. Ils nous ont appelés les Indiens là. C'est là qu'on leur a montré que le pays, ça s'appelait « Canada », là où on a beaucoup de « *long house* », là où il y a de la place pour tout le monde, à condition de respecter l'ordre. Il y a un ordre ici. Il y a une gouverne. Et ils ont fait fi de ça, et après le départ, le troisième voyage de Cartier, tout était déjà détruit, les épidémies étaient à leur maximum, à leur paroxysme.

Donc, entre -- entre Cartier et Champlain, déjà, dans 50, 60 ans, la Vallée du Saint-Laurent était morte, complètement morte, Stadaconé abandonné, jusqu'à tant que Champlain arrive au début de -- en 1603.

Champlain ne pouvait pas continuer sans que les Hurons-Wendat soient les guides. C'est pour ça

qu'on a été déjà à la tête de l'alliance franco-indienne, et on a rentré Champlain dans les Grands Lacs, puis le même malaise est arrivé, les robes noires -- sans que personne ne le veuille, on ne veut pas blâmer personne, mais la deuxième épidémie est arrivée en même temps, et déjà en 1638 -- donc, entre 1534, Cartier, puis 1638, dans 100 ans, la Vallée du Saint-Laurent et les Grands Lacs, mort, plus rien. Plus rien, tu sais.

Après ça, on a essayé de faire passer ça sur le dos des Iroquois, les méchants Iroquois qui s'en venaient -- ils ont détruit les Hurons, puis et *caetera*, des histoires à dormir debout. Les Iroquois venaient chercher qu'est-ce qui restait de stock iroquoien chez les -- les « *Iériés* » (ph), les peuples du tabac, les « *Tionotates* », les Wendat, les « *Arendaronon* », les « *Susquehannock* », « *Andastes* » (ph), parce qu'on était tous « plagés » par les épidémies qui avaient détruit nos confédérations.

Alors, ça, c'est notre côté de l'histoire. Puis il n'y a pas personne qui a passé vraiment le test.

Après ça, bien, en 1600 -- quand Champlain est parti en 1640, à la fin de Champlain, on a décidé,

de toute façon, de remonter chez nous à Stadaconé, d'aller reprendre nos territoires, qu'on n'avait jamais abandonnés, mais qu'on avait laissé de côté à cause des épidémies, on était redescendu vers Toronto un peu pour se -- se protéger, mais on a été rattrapé par l'épisode de Champlain.

Alors, c'est ça notre histoire, puis, depuis ce temps-là, on -- on vit dans la région de -- partie nord de notre territoire, qu'on appelle le Nionwentsio.

Le Nionwentsio, c'est le territoire national des Hurons-Wendat, qui doit être protégé -- on en parlera plus tard si vous voulez.

Il reste un village huron-wendat au monde, à part peut-être en Oklahoma, où on a des Wyandot qui vivent là-bas. Ce n'est pas un village, ce n'est pas une réserve, mais ils ont un statut fédéral. Et on était 400,000, on occupait l'entièreté des Grands Lacs Érié, Ontario et Huron, toute la Vallée du Saint-Laurent. Alors, on a payé le prix, peut-être plus que n'importe quelle autre nation, pour appuyer les Français.

Les Français. Jusqu'en 1760, jusqu'à la dernière journée sur les Plaines d'Abraham, où on s'est aperçu qu'on était tout seul en train de se

battre, puis la plupart des Français avaient levé le camp. C'est là qu'on a décidé d'aller faire une entente séparée -- on en reparlera aussi après ça -- avec la nouvelle couronne, la couronne britannique, en tant qu'alliés, parce qu'on n'a jamais été les sujets de personne. Personne. Personne. Et on ne le sera jamais non plus.

Me KATERI VINCENT :

Merci. Puis, juste pour terminer sur la portion peut-être historique, il est important de savoir que, dans la fond, les membres de la Nation huronne-wendat ont toujours, pendant toutes ces années-là, ont toujours poursuivi la pratique de leurs activités coutumières, l'agriculture, la chasse, la pêche, la cueillette. Aussi, les Wendat, comme l'a expliqué le Grand Chef, étaient de grands diplomates et commerçants aussi, puis c'est dans ce sens-là qu'ils sont toujours restés au cœur, là, des alliances autochtones, mais aussi non autochtones, là, avec soit les Français ou les Anglais.

Maintenant, on va poursuivre avec le Traité Huron-Britannique de 1760, qui est l'un des traités, là, de la Nation huronne-wendat. Donc, la conclusion du Traité Huron-Britannique de 1760

s'inscrit au moment crucial de l'histoire de l'Amérique du Nord, alors que les forces françaises et anglaises se battaient pour le contrôle définitif de la Nouvelle-France, et aussi, se faisaient concurrence, là, pour obtenir l'alliance, ou, du moins, la neutralité des Autochtones.

Compte tenu de son vaste réseau d'alliances avec d'autres nations autochtones, de la relation que la nation entretenait déjà avec les Français, de sa connaissance du territoire, le soutien de la nation était, pour les colonies anglaises, d'une importance stratégique, d'où la nécessité de traiter plus spécifiquement avec la Nation huronne-wendat. Donc, c'est dans ce contexte-là que, le 5 septembre 1760, la nation a négocié et conclu un traité d'alliance, de paix, de neutralité et de protection mutuelle avec la couronne britannique. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui le Traité Huron-Britannique de 1760, qui a aussi été longtemps connu, là, sous l'appellation de Traité de Murray.

Je vais reprendre, peut-être, parce que c'est une importance capitale, là, pour notre nation, je vais reprendre les termes du traité, termes qu'on retrouve d'ailleurs dans la décision de la Cour suprême du Canada, là, dans l'arrêt *Sioui*.

Donc, je vais -- on l'a ici -- je vais le lire, le libellé, là. D'ailleurs, j'en ai -- on le voit ici, mais ce n'est pas -- c'est vraiment une copie, là, du traité. Donc, je vais le lire :

« Par les présentes, nous certifions que le chef de la tribu des Hurons, étant venu à moi pour se soumettre au nom de sa nation à la Couronne britannique et faire la paix, est reçu sous ma protection, lui et toute sa tribu, et dorénavant, ils ne devront pas être molestés ni arrêtés par un officier ou des soldats anglais lors de leur retour à leur campement de Lorette. Ils sont reçus aux mêmes conditions que les Canadiens. Il leur sera permis d'exercer librement leur religion, leurs coutumes, et la liberté de commerce avec les Anglais. Nous recommandons aux officiers commandants les postes de les traiter gentiment. »

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

« Kindly ».

Alors, on est en 1980, sous le régime de monsieur René Lévesque, qui veut séparer le Québec du Canada. Il passe un référendum, et le référendum est rejeté -- la séparation est rejetée

par 60 % de la population du Québec, et 40 % voudrait la séparation du Québec.

Les grands '*scholars*' de l'époque -- et, Monsieur le Commissaire, vous en conviendrez, *Éric Gourdeau, Robert Moisan, Henri Brun, et caetera,* tous les grands juristes de l'époque s'entendent à dire, à l'époque : *« Monsieur le Premier Ministre, si on avait gagné le référendum, on n'est pas certain qu'on aurait pu se sauver avec le pays. Il reste des droits des Premières Nations. Ce n'est pas réglé. Il y a des droits territoriaux, des droits ancestraux, du titre indien, ce n'est pas -- ce n'est pas clair. »*

Alors, monsieur René Lévesque, qu'on a bien connu, et qui était un grand démocrate, il dit : *« Bien, regardez, ça ne sera pas la politique qui va régler ça, ça va être le juridique. C'est la cour. Ça va prendre une cause type. »* Et les heureux élus, ç'a été ma famille. La cause *Sioui*. Ça fait que, heureux pour certains, malheureux pour d'autres. Ils n'auraient peut-être pas dû choisir nous autres. Mais on est dans le Parc des Laurentides, chez nous, dans Nionwentsio, on vaque à des occupations. C'est le printemps, donc, des jeunes du printemps, là, les quatre jours *« dry*

fast ». Nos grands-mères, nos mères, les femmes ramassent des plantes médicinales, c'était extrêmement important, le printemps, pour se soigner. On a tous appris ça jeunes, jeunes, jeunes. Les petits se baignent, on pêche -- on est heureux, tu sais. On fait -- on pratique des activités de bonheur. C'est le bonheur, tu sais. Aussi simple que ça. On est heureux.

Arrivent des gardes-chasse -- des « *bruns* », qu'on appelle, par chez nous -- je ne sais pas s'ils les appellent de même ici -- les bruns arrivent, et décident de nous chasser. Ça fait que -- mais, sans rentrer dans les détails, il y a un brun qui a touché à notre mère. Notre maman. Ça fait que c'est sûr que, là, ils ont affaire à des guerriers, là. Ça fait que ça n'a pas -- ç'a viré au vinaigre, bon. Et -- mais, quand même, on -- à l'automne, on a reçu l'huissier à nos portes avec des papiers, des accusations criminelles d'avoir « *trespassé* » dans un parc, d'avoir fait des feux là où ce n'est pas permis, et d'avoir mutilé et abattu des arbres. Trois accusations quand même bien choisies par le procureur de la Couronne, parce que ça touche le fond. Et tout ça dans le cadre des lois d'application générale du Québec.

Parce qu'il n'y a pas de traité au Québec, hein.
Bien sûr qu'il n'y en a pas de traité. Bien non.
Tout nous appartient, tu sais, c'est -- on est chez
nous. Les Indiens, c'est -- c'est rien, ça, là,
là. Puis s'ils en avaient, des droits, bien, ils
ont été éliminés, parce que, de toute façon, quand
Jacques-Cartier a planté la croix à Gaspé, devant
Donnacona, qui était fâché de le voir faire ça,
bien, on est tous devenu des sujets du roi de
France.

Alors, on ramasse tout, *terra nullius*, puis
vous connaissez toute la stratégie à l'époque.

C'était bien facile, dans ce temps-là. Un bon
coup de pied dans le derrière aux Indiens, puis ils
n'existent plus, puis un coup de coude sur la tête
pour les rachever. Sauf que, on avait ça, ce petit
papier-là, tu sais. Son arrière-grand-mère, Marie-
Ange Sioui, mariée avec Phillipe Vincent, son
arrière-grand-père, avait gardé ça précieusement de
son père -- son grand-père, le père d'Honoré Sioui
-- il s'appelait Michel Sioui -- un grand, grand
chef, chef de guerre, qui avait hérité de ça de
Anénorak (ph), ou d'un des grands chefs à l'époque
du traité, et gardé précieusement de génération en
génération.

Et c'est comme ça qu'on a été capable de déposer à la cour, à un moment donné, le traité qu'on avait gardé si longtemps, et qui, pour nous autres, était plus précieux que le plus gros diamant au monde, dans son écrin. Ça fait qu'on était rendu là. On n'aurait jamais voulu déposer notre pierre précieuse, mais on était poussé jusqu'à là.

Et pendant neuf ans de temps, on a perdu dans les cours inférieures, bien sûr, on s'est fait ridiculiser par des juges qui ne connaissaient rien. Ils pensaient qu'on allait planter notre temps dans leur cour. On était loin, loin, loin. On se dit : « *C'est inimaginable.* » Je n'en reviens pas encore. Pauvre Juge Desjardins, Dieu ait son âme s'il vit encore, Juge Corriveau, Robitaille -- je ne me souviens plus. C'était épouvantable. Aucunement équipés pour entendre ça, aller entendre des causes de traités, puis -- de droit autochtone, à l'époque, imaginez-vous, dans les années '80.

Ça fait que c'est juste à la Cour d'appel qu'on a gagné, '*split*' -- une décision partagée.

Le Canada, comme d'habitude, notre grand fiduciaire, s'est associé au Québec, contre nous

autres. L'Assemblée des Premières Nations a pris un mandat d'intervenant à la Cour suprême, et, en fin de compte, le 24 mai '90, un jugement qui a changé la face du Québec puis du Canada, avec le jugement *Sparrow* -- souvenons-nous de *Sioui*, *Sparrow*, 24 mai et 29 mai -- 29 mai '90, ceux qui avaient des traités, c'est Sioui, unanime, jugement unanime, le traité -- I-N-T-A-C-T. Intact. Intact. « *Les lois d'application générale ne s'appliquent pas, ils sont en train de pratiquer leurs droits issus de traités. Alors, vos accusations sous le cadre des -- à partir des lois d'application générale du Québec ne tiennent pas. Les droits issus de traités ont préséance sur les lois d'application générale du Québec.* »

Puis si on prend la Loi sur les Indiens, à l'article 87 :

« *En l'absence d'un traité, les lois d'application générale des provinces s'appliquent aux Indiens.* »

En l'absence d'un traité. Alors, ç'a pris neuf ans pour qu'on gagne, unanime, neuf juges sur neuf, neuf savants juges, et qu'on continue à construire une jurisprudence, depuis *Calder* -- depuis '74, depuis les 40 dernières années, on

s'est construit une jurisprudence, et c'est merci à tout l'appareil juridique canadien, qui a fait avancer le droit autochtone plus que n'importe quel politicien au monde -- en tout cas, canadien certain. Et c'est pour ça qu'il y a beaucoup d'entre nous qui ne croyons qu'au juridique, parce que le politique nous a fait défaut depuis le rapatriement de la Constitution canadienne.

Parce que, Monsieur le Commissaire, la -- monsieur -- le père de Justin, Pierre Elliott, a rapatrié la Constitution, il nous a donné l'article 35, mais c'était -- a ticket to go to court. C'est un billet, un aller-simple pour aller en cour.

On pensait, nous autres -- là, j'étais jeune, puis j'étais assis avec l'exécutif de l'Assemblée des Premières Nations, puis on croyait que c'était une boîte pleine de droits, parce que c'est marqué, l'article 35 : « *Les droits des Premières Nations, des Inuits, sont garantis et protégés dans la Constitution canadienne.* » On a dit : « *On l'a* », mais ce n'était pas vrai. C'est que si tu as des droits, va à la cour, puis va les faire valoir.

Ça fait qu'on s'est tous -- on a tous pris un billet puis ticket pour se présenter en cour, puis

on est encore en cour aujourd'hui, parce qu'il n'y en a pas de rapport de force. Parce que Meech a échoué, parce que Charlottetown a échoué, parce qu'on n'a pas de troisième ordre, ou un premier ordre de gouvernement. Parce qu'il y a deux ordres de gouvernement, il y a deux peuples fondateurs, les Français puis les Anglais, et parce que jamais qu'on va célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération ou de la Constitution canadienne de 1867, parce qu'on n'est pas dedans. Aller fêter -- fêter quoi? On n'a rien à fêter dans ça.

On fête le Canada, par exemple. Canada, ça, c'est notre terre, c'est notre pays, ça. Ça, c'est à nous autres, ça. Canada. Mais pas une confédération ou une constitution qui nous nie -- qui nie même notre existence.

J'arrête là.

On a gagné notre jugement en Cour suprême. Après ça, on a voulu faire reconnaître, puis, sur un plan contemporain, les termes du traité, parce que -- parce qu'on est sur les plaines d'Abraham, on se revire de bord puis on voit qu'on est tout seul en train de se battre -- les plaines d'Abraham sont pleines du sang de nos ancêtres, en passant. Ce n'est jamais célébré bien, bien, hein, mais on

en a -- on a payé le prix, nous autres, là, un gros, gros prix, les Hurons-Wendat, là, tu sais. Il n'y aurait pas de Québec moderne ni de Canada moderne sans nous autres, tu sais. On a aidé directement à l'édification de ce pays-là. Alors, un peu de respect, s'il vous plaît.

Là, on voit les Français se sauver, il n'y a plus rien, la mère patrie, c'est zéro -- française -- en passant, et -- bon, bien, on dit -- nous autres, on dit : « *Bien, on va monter* » -- on fait un conseil -- on redescend à Wendake, à Lorette, on fait un conseil, on décide de partir en délégation, le Grand Chef et les chefs, puis des bons guerriers, en canot, on remonte le fleuve, on va rencontrer les autorités britanniques, les plus hautes autorités britanniques, le général James Murray.

Il nous voit arriver puis il met un tapis rouge. Il ne pouvait pas le croire que des Hurons-Wendat, ceux qui étaient à la tête de l'alliance, arrivent puis viennent faire une paix séparée avec la nouvelle couronne britannique, cette fois-ci, en tant qu'alliés militaires. C'est ce qu'on a fait, et c'est ce qu'on vient de lire tout à l'heure.

Quatre choses : la relation de nation à

nation, elle est bien exprimée, là, coutume, commerce, le Grand Chef, il dit : « *Eille! La relation* », il dit, « *là, là* », il dit, « *moi* », il dit, « *sais-tu comment est-ce que je vais t'appeler? Je vais t'appeler mon frère. Puis demande-moi jamais de t'appeler mon père, OK, parce que t'es pas mon père. T'es mon frère. Rien que ça, puis juste ça. Notre relation, elle va être de frère à frère. Pas de 'father and son', là, de père à fils ou de mère à fille. Ça, c'est très important, puis marque-le dedans, là. »*

« *Puis la deuxième : Tu vas protéger -- tu vas marquer dans ça mes coutumes puis mes traditions. Us et coutumes. Mœurs, traditions. Customs and traditions. »*

« *La troisième, là, moi, je suis un être libre, parce que mon église, c'est la forêt, OK, puis ça va toujours être la forêt, mon église. Alors, marque que tu n'imposeras pas quelque forme de religion que ce soit qui n'est pas la mienne, parce que j'ai ma spiritualité et j'y tiens. Ça fait que marque 'religion' dans ça » -- parce qu'ils ne connaissaient pas le mot « *spiritualité* », à l'époque.*

« *Et on va protéger aussi mon développement*

économique. Marque 'trade and commerce with the British. Trade and commerce.' » Commerce.

« Avec ces quatre piliers-là, là, je suis correct; OK? Je suis correct. Je remonte avec mon papier, j'en ai assez, parce que je protège essentiellement mon mode de vie, ma relation avec -- avec les esprits puis avec ma façon de me voir dans le cosmique, ma relation vis-à-vis toi, qui est de frère à frère, et mes coutumes et mes traditions, donc, mon mode de vie. »

Et ç'a été -- ç'a été un grand coup. Depuis ce temps-là, beaucoup encore au Québec, vous allez entendre -- il y en a même qui vont venir ici vous dire que la Cour suprême, il y a neuf fous qui se sont trompés. *« Eille! »* C'est un mépris de cour en esprit de venir traiter neuf juges -- savants juges que, dans le fond, ils ont fait erreur, que c'est un sauf-conduit, que ce n'est pas un traité, que c'est ci puis c'est ça. Puis il y en a encore qui sont accrochés dans ça, là, tu sais. C'est du déni, ça. Ces gens-là devraient être ramenés à l'ordre. S'il vous plaît, ramenez-les, à un moment donné, là. Si quelqu'un vous arrive avec ça, là, tu sais...

Mais, avec ça, nous autres, on est en train de

vouloir se construire une force. On a rejeté, avec ça, nous autres, toute forme de victimisation. On a même de la misère avec le mot « *réconciliation* », parce qu'on est en mouvement, on est en marche, on fonce. On est dans le '*nationhood building*'. On est dans l'autodétermination, on est dans un exercice de développement économique de force, on est dans -- on passe nos lois, on n'a rien à foutre avec les Affaires indiennes ou avec la *Loi sur les Indiens*, même si on ne la répudie pas du tout, on s'en sert comme un outil, parce qu'on a appris à se servir de tout, tous les outils, on les -- on se promène avec un couteau croche à la journée longue, puis on -- on sculpte notre avenir à chaque jour, chaque instant de notre vie.

Parce qu'on adapte tout, tout, tout. On prend la Sainte Vierge puis on l'habille en Indienne. Puis on s'organise comme ça puis on fonce.

Mais on ne veut pas être perçu d'aucune, aucune, aucune façon dans ce qu'on appelle les victimes. Même si on aurait le droit. Mais on ne veut pas, parce que le prix à payer, il est trop cher. On ne pourra plus, après ça -- les vieux nous disent que, après ça, on ne pourra plus -- une fois qu'on va être dans la chaise roulante, on ne

pourra plus, après ça, sauter en bas de la chaise roulante puis faire semblant qu'on marche puis qu'on est guéri, tu sais. Ça fait qu'on ne veut pas s'asseoir dans ça.

Nous autres, on est debout, on est sur nos deux pieds, puis ça s'appelle « *Come on down* ». Ça fait que c'est un petit peu notre philosophie.

On -- Wendake, c'est un grand carrefour, c'est une ambassade. Toutes les institutions provinciales sont là, l'Assemblée des Premières Nations, les commissions régionales, les plus gros centres de formation de la main-d'œuvre au Canada sont là, c'est un -- c'est une place extraordinaire où il fait bon vivre, puis c'est un -- c'est un des trente plus beaux villages au Québec. Ce n'est pas nous autres qui l'a inventé, là. Ça fait qu'on est extrêmement fier de -- on a une économie -- des pôles économiques très, très forts -- on en reparlera, de toute façon.

Me KATERI VINCENT :

Oui.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Ça fait que je ne veux pas aller plus loin, je vais dépasser, des fois, là, ce qu'on veut présenter comme portrait.

Je vais remettre la parole -- donner la parole
à maître Vincent.

Me KATERI VINCENT :

Oui, bien, je pense que Grand Chef, vous avez fait
une bonne description, là, du traité, des droits,
aussi, qui sont garantis. C'est sûr que, en ce
moment, au niveau de la nation, il y a encore
beaucoup -- il y a beaucoup de recherches, là, qui
sont quand même bien avancées aussi au niveau de
déterminer ce qui était le territoire fréquenté par
la Nation huronne-wendat à l'époque du traité,
parce qu'on se rappellera que, dans l'arrêt *Sioui*,
en fait, les juges de la Cour suprême ont
dit : « *Bien, pour que ces droits-là aient une
force et une valeur réelle, il faut un territoire
qui y soit associé puis qui permette d'exercer ces
droits-là et ces coutumes-là.* »

Donc, la Cour suprême a dit : « *Bien, nous, on
considère que c'est sur tout le territoire qui
était fréquenté par la Nation huronne-wendat à
l'époque du traité* », mais là, on se rapporte à
1760, donc, il y a beaucoup, beaucoup de
recherches, là, extrêmement sérieuses, basées sur
la tradition orale, qui est quand même, là,
extrêmement riche, sur certains écrits aussi de nos

ancêtres, des colonisateurs, pour -- puis on est en train, là, justement, là, de mettre en place une carte de ce qui était, puis on va voir un petit peu plus tard dans la présentation, justement une carte du Nionwentsio, là, qui est notre territoire, là, coutumier.

Maintenant, peut-être quelques mots, Grand Chef, sur les -- parce que c'est sûr que c'est un traité qui date de 1760, donc, dans un contexte où les choses allaient vite, un contexte où c'était des traités de paix, d'alliances de nation à nation, et c'était fait dans des contextes de guerre, donc, c'était moins -- on s'entend, là, ce n'était pas aussi élaboré, si on veut, que les traités modernes qui ont été signés, là, par la suite. Donc, il y a un certain travail, aussi, et effort au niveau, là, de l'actualisation du traité. Donc, je vais peut-être laisser, là, le Grand Chef parler de ce qui est fait à ce niveau-là.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Alors, quand on parle d'actualisation du traité, c'est -- reconnaissons que dans la mentalité canadienne, qui dit « *traité* » dit « *extinction du titre* ». Bon. Il y a différentes opinions. Du côté des Premières Nations, il n'y a jamais eu

extinction du titre ou abandon des terres, mais les commissaires, à l'époque, surtout dans l'Ouest, et même en Ontario, aussi, un peu partout, là, sauf les traités des Maritimes et du Québec, là, les traités 1760, là, les traités suite à la Conquête, là, ne parlent pas d'extinction du titre, ne parlent pas de territorialité, tu sais -- il n'y a rien que les Anglais auraient pu donner aux Hurons-Wendat que d'être des alliés objectifs vis-à-vis la nouvelle couronne. C'est pour ça que, dans le traité, la liberté de commercer avec les Anglais, eux autres, pour eux autres, c'était inimaginable, les Hurons étant encore et toujours, même à l'époque, ayant perdu des milliers de guerriers, capables de mener les -- et de bosser les routes commerciales.

Donc, ils étaient à la tête, aussi, des échanges et du commerce.

Alors, aujourd'hui, ce n'est pas compliqué, aujourd'hui, jusqu'à très, très, très récemment, il n'y avait aucune chance que le gouvernement fédéral puisse parler d'actualisation du traité ou des traités historiques. Puis je viens de comprendre, d'après ce que les deux sous-ministres viennent de me dire -- je les rencontre, d'ailleurs, vendredi

prochain -- la sous-ministre en titre du fédéral et la sous-ministre en titre du Québec me rencontrent pour parler, justement, d'actualiser le traité, sans -- sans toucher ou affecter -- peut-être pas un anglicisme, là -- ou porter atteinte au joyau, qui est le traité historique dans son écrin.

Ça, c'est très, très, très nouveau, là. Ça -- je pense que c'est une primeur que je vous annonce là, là. On n'a jamais entendu ça, là, du côté fédéral, là. J'étais même surpris de les entendre, mais dit et exprimé par la sous-ministre en titre -- je vais la nommer -- Madame Hélène Laurendeau, qu'on peut actualiser les traités historiques sans pour autant toucher ou affecter le fondement de l'histoire ou du fondement historique des traités, autrement dit, ce que ça veut dire, en clair, c'est que : *« Bon, regardez, on va actualiser votre traité, mais lorsqu'on va avoir terminé d'actualiser votre traité historique, là, bien, on va faire un traité moderne, là. Ça va devenir un nouveau traité, et tous vos droits ancestraux, historiques, puis vos prétentions, ça, on va éteindre ça, pour les remplacer, maintenant, par des nouveaux droits, où il va y avoir aussi, malheureusement pour vous autres, heureusement pour*

nous autres, une clause de certitude. »

« *Certainty* ».

Ça, c'est la manière la plus polie d'éteindre le titre indien. Par voie de certitude. C'est très poli, c'est raffiné, c'est incroyable, puis il y a même des Indiens qui croient ça. Croyez-le ou non.

Ça fait que, nous autres, on dit : « *Bien, non. Bien, non. Bien, non, non, non, non, non. Bien, non. Bien, non. Bien, non. On a un traité. On veut juste qu'il soit actualisé. On veut protéger le fondement, le joyau, mais, en même temps, bien, on veut s'assurer que, quand on parle de développement économique, qu'est-ce que ça veut dire aujourd'hui, quels sont les outils qu'on a besoin, coutumes, spiritualité, relations. Vous voulez nous sortir de la Loi sur les Indiens, qui est 'father-and-son', ramener la nature de frère à frère; pas de problème, c'est 'a treaty relationship'. »*

Parce que -- nations make treaties. Only nations make treaties. Il n'y a pas personne qui fait des traités. Le Québec ne peut pas faire un traité. Vous le savez. Le Québec peut faire un traité si le Canada fait un traité. Le Québec,

c'est une province. Ça fait que, entendons-nous, là, on peut bien rêver, là, mais -- nations make treaties. Puis, nous autres, on est une nation, puis on peut faire un traité. Alors, on a un traité.

Alors, c'est ça que ça représente un peu. On va voir, on va discuter. On vous annonce ça, là, qu'on est dans un -- on embarque dans un processus de discussion, d'actualisation d'un traité historique.

Au Québec, il y a le Traité de la Baie James -- bien, c'est une convention, une convention moderne -- et du Nord-Est québécois. Regardons les clauses de '75, tu sais, on ne pourrait plus revenir avec des clauses de même, là. Tu sais, c'est inimaginable, les clauses d'extinction du titre, « à jamais », « pour toujours », c'est inimaginable, tu sais. Alors, il n'y a pas personne qui veut voir ça, là, qui va signer une entente de même. Et on ne veut pas, nous autres non plus, signer une entente, éventuellement, de certitude. Parce que ça a les mêmes fins, puis parce qu'on pense que ces droits-là ne nous appartiennent pas. Ils appartiennent aux sept prochaines générations. Ça vient des ancêtres,

puis il faut se passer ça, puis nous autres, on est des protecteurs de ça. Tu sais, on est des gardiens, tu sais.

On n'a pas le mandat -- moi, je n'ai pas le mandat de porter atteinte à mes droits. D'aucune façon. Le seul mandat que j'ai, comme Grand Chef, c'est de les protéger puis de les faire valoir. Mais je n'ai pas le mandat d'éteindre mes droits, moi, puis je ne le ferai jamais.

Alors, c'est un petit peu ça, Monsieur le Commissaire, sans rentrer dans d'autres détails, mais c'est un exercice qui fait que, aujourd'hui, les Micmacs dans l'Est, les Hurons ici, même les Mohawks, et Joe va vous en parler cet après-midi, le traité d'Oswegatchie.

Parce qu'après la Conquête, on s'est rencontré -- regardez, en haut, vous voyez, le *wampum*, là, le *wampum* d'en haut, là, ça, c'est les sept feux. Parce que, après que les épidémies soient arrivées, il a fallu se refaire ensemble. On était des nations brisées. Alors, les Mohawks -- Akwesasne, Kanasatake, Kahnawake, Wendake, Odanak, Wôlinak, Trois-Rivières -- Algonquins, Abénaquis, Mohawks, Hurons, on a mis en place une nouvelle ligue, tu sais. La ligue des sept feux. Et personne ne peut

savoir si c'est un calumet ou un '*war club*'. C'est peut-être les deux, en haut, là. Et on a -- on s'est refait ensemble -- ça, c'est les Indiens du Saint-Laurent, ça. Les Premières Nations du Saint-Laurent. Les quatre nations du Saint-Laurent. C'est nous autres, ça. On s'est refait une force comme ça, tu sais. Et puis on a -- on a refait nos traités, puis il y a des traités qui ont été entérinés, alors -- puis en bas, bien, c'est -- c'est le traité -- c'est le premier traité qui a été entériné entre les nouveaux arrivés et les Premières Nations. C'est un traité qui vient plus des Haudenosaunee, mais que -- qui appartient à tout le monde.

D'ailleurs, la Commission royale sur les peuples autochtones a endossé, vous le savez, le *Two-Row Wampum*, les deux voies parallèles, comme étant la relation coexistence pacifique.

Sur le plan philosophique, il y a deux rivières. On est dans notre rivière dans notre canot, on descend le cours de la vie, et les nouveaux arrivés sont dans leur rivière, dans leur bateau, ils descendent le cours de la vie. Personne ne va essayer de changer le cours de la rivière de l'un puis l'autre, on va s'échanger ce

qu'il y a de meilleur, on va coexister
pacifiquement, on va se respecter mutuellement, et,
de même, on va être capable d'être nous-mêmes et de
rester nous-mêmes, puis les Québécois peuvent très
bien comprendre.

'*Distinctiveness*', langue, valeurs,
spécificité québécoise, qui, je suis convaincu,
qu'on soit indépendantiste ou grand fédéraliste, ne
peut pas être sur la table, ce n'est pas
négociable, ça. On parle en français, on vit en
français, on pense en français, on a des valeurs,
on a de l'histoire. Les Québécois peuvent très,
très bien comprendre, peut-être mieux que n'importe
qui au monde, la position des Premières Nations.

Me KATERI VINCENT :

Donc, maintenant, peut-être une description --
c'est une photo du Grand Chef Nicolas Vincent...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Avec le *wampum*...

Me KATERI VINCENT :

Oui.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

... justement, dont on fait référence.

Me KATERI VINCENT :

Oui -- qui est le même que celui qu'on retrouve en

haut -- en haut de l'écran.

Donc, maintenant, le Nionwentsio, territoire traditionnel de la Nation huronne-wendat. Donc, selon la tradition orale huronne-wendat, c'est le Créateur qui a placé les ancêtres des Hurons-Wendat sur leur territoire coutumier. Il leur a donné la responsabilité de le protéger et de se porter garants de ses frontières. Cette responsabilité nous a été transmise de génération en génération jusqu'à aujourd'hui.

Le territoire coutumier principal de la Nation huronne-wendat qui est visé aussi par le Traité Huron-Britannique, on l'appelle le Nionwentsio, ce qui signifie, en langue huronne-wendat, « *notre magnifique territoire* ».

Le Nionwentsio s'étend sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les rivières Saint-Maurice et Saguenay, de même que sur la rive sud du fleuve, jusqu'à la région du Lac Mégantic. Ce territoire est fondamental pour les Hurons-Wendat, qui le fréquentent et l'occupent depuis des temps immémoriaux, y compris à l'époque de la conclusion du traité, notamment pour y puiser les nombreuses ressources essentielles à leur subsistance et leur économie, mais j'irais même plus loin, aussi pour

exercer leurs coutumes, leur culture, leur spiritualité, puis encore aujourd'hui, le territoire est essentiel pour nous, parce que je prends mon exemple personnel, sans mon territoire, je ne pourrais pas montrer à mes trois enfants à cueillir les plantes, la chasse, certaines cérémonies qui sont en lien, aussi, avec la pratique de nos activités coutumières.

Donc, la Nation huronne-wendat est la propriétaire et la gardienne sacrée du Nionwentsio, sur lequel elle n'a jamais cessé d'exercer son droit inhérent d'autogouvernance. D'ailleurs, on a des exemples contemporains de ce droit à l'autogouvernance -- on pense à la construction de nos camps traditionnels sur notre territoire -- donc, la nation s'est lancée dans un exercice il y a déjà plusieurs années d'élaborer sa propre loi en matière de construction de camps traditionnels, donc, une loi, là, qui prévoit, là, des normes environnementales, des normes de contingence, aussi, au niveau de la construction.

Parce que la nation, c'est une nation, je pense, qui croit fermement qu'elle a des droits, mais qu'elle a aussi des obligations qui sont rattachées à ces droits-là, dont les obligations de

protéger l'intégrité de son territoire, pour permettre que les sept prochaines générations puissent le fréquenter encore puis y pratiquer leurs coutumes et l'occuper.

Donc, le fleuve Saint-Laurent, la grande rivière dans la tradition orale huronne-wendat, le Grand Chef en a parlé en début, de l'importance de cette grande rivière là. Elle se situe en plein cœur du Nionwentsio, et constitue l'autoroute, comme l'illustre le Grand Chef, empruntée par les Hurons-Wendat depuis toujours pour gagner les territoires où ils pratiquaient traditionnellement, et continuent toujours encore de pratiquer leurs activités coutumières, comme la pêche, la diplomatie, le commerce, la récolte des végétaux, la spiritualité.

Le territoire, comme je disais, c'est au cœur de notre identité comme nation huronne-wendat.

Est-ce que vous vouliez compléter sur le territoire?

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Euh...

Me KATERI VINCENT :

Ici, on présente, d'ailleurs, là, vous pouvez voir à l'écran, là, une carte du Nionwentsio, carte qui

a été élaborée, là, suite au -- je vous parlais précédemment des recherches qui ont été effectuées, là, à partir d'éléments historiques nés de la tradition orale. Donc, ç'a donné, là, une carte du Nionwentsio.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

« Ce n'est pas -- ce n'est pas un traité. Vous n'avez pas de droit de traité. C'est un sauf-conduit. Vous faites erreur. La Cour suprême, on ne sait pas ce que les juges, les neuf juges ont mangé cette journée-là, ou ont ingurgité, mais vous n'avez aucun droit, ici, au Québec. Vous n'avez pas de droits, vous autres, les Hurons-Wendat. Vous êtes des Ontariens réfugiés. Les curés et les pauvres robes noires vous ont traînés jusqu'à Québec. Vous êtes des transfuges ici. Puis on va vous tolérer, là, mais ne réclamez rien, parce que vous n'avez rien », tu sais. Oui. On part de loin.

Ça fait que -- « puis, même, d'ailleurs, les Français ont un droit antérieur à vous autres, parce que c'est les Français qui vous ont accueillis en terre d'Amérique. N'oubliez pas ça, là. Tu sais, vous venez de -- on ne sait pas où, mais vous ne venez pas d'ici, là. »

Ça fait que, tu sais, l'histoire, là, Monsieur le Commissaire, là, il va falloir en parler un peu plus, là, parce que le racisme systémique, il part de l'ignorance, puis l'histoire a été inimaginablement mal interprétée, surtout par les Français -- les Français, là, plus que n'importe où ailleurs.

« On s'est marié, hein, Konrad? On s'est -- on s'est métissé, hein? On n'est pas comme les méchants Anglais, nous autres, hein. On -- on -- dans le fond, Konrad, dis-le, là. Dites-le. Ç'a été une histoire d'amour entre nous puis vous. A love story. » Puis là, on met de l'eau de rose, là, puis là, il faudrait qu'on dise : *« Oui -- oui, c'est vrai, dans le fond, tu sais. »*

Eh qu'on s'est aimé! Wow! Dans le fond, il n'y a rien de vrai dans ça, tu sais. Il n'y a pas rien -- pas personne a passé le test. Donc, il faut faire attention de ne pas tomber, Monsieur le Commissaire, dans un -- un *« no-guilt society »*.

Tu sais, il faut -- tout le monde prend sa part de responsabilité. Il n'y a pas personne qui a passé le test. On doit tous prendre une part de responsabilité. Mais pas toute la responsabilité, mais une part au moins. Parce que si on enseigne à

nos enfants qu'on est parfait, qu'on n'a rien à se reprocher, on n'aide pas nos enfants à comprendre. Tu sais, on vient de couper, là, c'est fini, là.

Alors, nous autres, on nous dit : « *Bien, oui, mais votre traité, il n'est pas bon, alors, inscrivez-vous dans la politique fédérale de revendications territoriales globales.* » Politique fédérale de revendications territoriales globales. « *Allez vous chercher un ticket. Faites comme les autres. Vous n'avez pas de droits, alors essayez de prétendre -- 'claimé', 'pretend'* » -- comme disaient les Platters, « *The Great Pretender* ».

Puis, nous autres, on dit : « *Bien, non. Bien, non. Bien, non, Monsieur le ministre. Bien, non, pauvre vous. Pauvre Monsieur le ministre, on en a un traité, puis la Cour suprême l'a étampé, neuf sur neuf.* » « *Ah! Mais* » -- bien, il y en a qui ont le front, là, puis dans l'appareil politique québécois, de répudier des jugements de cour. Ça, je n'en reviendrai jamais. Celle-là, c'est la meilleure -- à peu près une des meilleures que j'ai entendu dans ma vie.

Hey, the rule of law. On vit-tu dans un pays où il y a un régime de droit qui existe? Tu sais? On n'a pas bloqué de chemin, nous autres. On n'a

pas tiré de roches à travers des chars. On s'est « *challengé* » puis on a suivi, pendant neuf ans de temps, le processus. On a payé de notre poche, puis de notre vie, puis de nos droits, puis pour nos enfants aussi, puis, au bout de la ligne, il y a un résultat qui sort, unanime. On peut-tu respecter le fait que ce n'est pas un régime de bananes, ici, puis que quand la Cour suprême se prononce, respectons donc les jugements, s'il vous plaît. Les politiciens, là, bleus, blancs, rouges, verts, jaunes, peu importe leur dénomination.

Alors, on refuse de s'inscrire dans cette politique de revendications territoriales globales là, qui, de toute façon, Monsieur le Commissaire, exigerait, au bout de la ligne, qu'on abandonne, pour toujours et à jamais, le titre indien, le titre territorial, pour le remplacer par des droits reconnus dans 35.3, à l'article 35.3 de la Constitution canadienne, qui ont valeur de traité, mais avec une clause de certitude, qui fait qu'on n'est plus chez nous.

Et même si les jugements récents exigent le consentement éclairé, bien, ça viendrait quand même porter atteinte à notre capacité de protéger notre territoire et d'en faire partie, et d'en faire

bénéficiaire nos membres et nos institutions.

Alors, ce n'est pas vrai qu'il n'y a qu'un traité au Québec. C'est important, ce que je vous dis là, là. Je ne veux pas vous donner de leçons, mais, Monsieur le Commissaire, il n'y a pas juste un traité reconnu dans la Constitution canadienne au Québec, le traité qui s'appelle la Convention de la Baie James et du Nord-Est québécois. Les Hurons-Wendat, là, possèdent un traité étampé par la Cour suprême du Canada. Il est dans 35, il est constitutionnalisé, et il faut qu'il soit respecté. Bon.

Et jamais la Nation huronne-wendat va répudier ses ancêtres et va déclarer qu'elle n'a pas de traité puis qu'elle va prendre un ticket pour s'inscrire dans une démarche de prétention ou de 'claim' sur un territoire qu'elle possède déjà et où elle pratique déjà des droits issus de traités, ce serait inconséquent de notre part, puis on ne le fera pas. On est, d'habitude, du monde extrêmement conséquent. Allons -- allons plus loin.

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Oui. Peut-être, si vous me permettez, Monsieur le Commissaire, parce que je pense qu'on va changer de bloc, là, avec les prochaines diapositives, de

revenir sur deux aspects qui ont été traités dans la première section de la présentation?

LE COMMISSAIRE :

Allez.

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Merci. Donc, peut-être pour le Grand Chef Sioui, vous avez parlé de la question de la formation, en fait, ou de l'histoire, de l'enseignement de l'histoire dès -- dès -- bien, l'école, en fait; est-ce que, concrètement -- parce que, évidemment, ce n'est pas dans le mandat de la Commission à proprement parler, mais la formation des acteurs du service public puis la formation des citoyens du Québec plus largement fait partie du mandat, le Commissaire l'a dit plusieurs fois -- est-ce que vous auriez des recommandations qui sont plus concrètes ou précises par rapport à ça, ou des commentaires?

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Bonne question. Merci, Maître. Rapidement, on -- je ne pense pas, puis, d'ailleurs, on va le dire, il n'y a pas un plus gros employeur de jeunes des Premières Nations au Québec que la Nation huronne-wendat, là. Je pense qu'on emploie plus de jeunes des Premières Nations à Wendake que dans toute la

province au complet. Et on s'est aperçu que si on prenait une photo d'un jeune, c'était -- ce serait une mère de famille, elle va avoir bientôt 23 ans, elle a deux enfants, elle a un Secondaire « un et demi », elle n'a pas encore fini son Secondaire II, puis elle arrive à Wendake. Là, là, il ne faut pas l'échapper, elle. Elle commence sa vie, tu sais.

Donc, si on rentrait, aujourd'hui, on s'en irait toute la gang à Wendake, là, on arriverait au centre de formation, là, bien, on verrait une fourmilière. Une fourmilière, là, les murs défoncent, là, tous des jeunes -- le mot « *dropout* », on n'aime pas ça, tu sais, tous des jeunes qui, à un moment ou un autre dans leur vie, ils ont trébuché. Tout le monde peut trébucher, sur la terre, tu sais. Puis, d'ailleurs, que quelqu'un lève sa main s'il n'a jamais trébuché. Ça fait que -- mais ce n'est pas ça, ce n'est pas de trébucher, c'est de se relever, tu sais, puis de reprendre goût à la vie, puis d'avoir de l'espoir, pour que les enfants puissent, eux autres aussi, avoir de l'espoir, puis *et caetera, et caetera*.
Bon.

Ça fait que le centre de formation, on ne peut pas placer personne, présentement, à l'hôtel, on ne

peut pas placer personne sur les chantiers de construction, on ne peut pas placer personne, ça prend un Secondaire V. Il faut l'avoir complété. Ou l'équivalent. On ne peut pas placer nos gros gars sur des 'trucks' avec un Secondaire I. Il faut -- bon. Donc, c'est extrêmement important, le développement des ressources humaines. On n'en parle pas assez.

Alors, la question est bonne. Et, nous autres, on a mis en place le meilleur centre de formation professionnelle qu'il n'y a pas au Canada, et de loin. Et de loin.

Notre formation, on la donne en français. Tu sais, dans le monde des Premières Nations, l'anglais, c'est à Montréal, le français, c'est à Québec. C'est réglé de même.

Ça fait que Algonquins, français, Abitibi plus que Témiscamingue, Innus, Montagnais, Hurons, Wendat, Micmacs, Attikameks, ça fait que -- puis d'autres aussi, peut-être. Ça fait que, on finit le Secondaire V, puis après ça, on a des métiers, puis -- des 'trades', là, puis de la -- des cours professionnels.

'Success story', c'est 90 %. C'est 'success story'. C'est un -- je me vante de ça -- pas

personnellement -- pas moi personnellement, parce qu'on est tous -- on a tous un rôle à jouer, tu sais, mais nos professeurs, ceux qui ont mis ça en place, ceux qui ont eu la vision, *et caetera*, avant nous autres, avant que j'arrive. Mais -- puis ce n'est pas facile. Il faut que ce soit très, très, très bien tenu. Ce n'est pas tout le monde -- c'est -- on ne crée pas un centre de formation comme ça, là.

À huit heures et demie, les portes se ferment. Barrées. Huit heures et demie, « *cling!* » Tu arrives à 8 h 31, elle est barrée. Elle est barrée. Elle est barrée. (Le Grand Chef cogne sur la table.) Non, non, ne cogne pas, là. Tu déranges le monde. T'avais juste à arriver avant. Oui, mais une -- non. Ce n'est pas une minute, c'est -- ce n'est pas « *Indian time* », c'est « *Huron* » -- « *Huron* » -- « *'You're on' time* ».

Puis ça, c'est -- puis, après ça, les gens sont heureux, puis -- « *Wow! J'ai passé mon Secondaire II. J'ai passé mon Secondaire III.* » Ça va bien, tu sais, Secondaire IV, puis V, puis là, à un moment donné, bien -- à chaque année -- combien, l'année passée?

Me KATERI VINCENT :

Une cinquantaine.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Ah! Monsieur le Commissaire, il faut que vous veniez. Il faut -- je vous invite, là, officiellement, là, à la remise des diplômes, au mois de juin, là, vous allez pleurer. Vous allez pleurer de joie. On ne peut pas rester sans une énorme émotion de voir, là, tous ces jeunes-là, là, qui ont leur diplôme, là. *Eille!* C'est -- c'est le succès. C'est la possibilité -- c'est la noirceur qui est rendue de la lumière. Puis ça en prend de la lumière. Bien, c'est ça. En tout cas, ça, c'est un facteur. J'espère que ça répond, là.

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Oui. Bien, en fait, je comprends, en fait, que, pour vous, la formation des membres de la Nation huronne-wendat, c'est l'avenir, là, la -- mais, aussi, je me demandais, est-ce que, dans ce centre de formation là -- peut-être vous ne serez pas en mesure de répondre, mais est-ce qu'il y a un volet qui est accordé ou qui est -- de l'importance qui est accordée à enseigner l'histoire? Peut-être l'enseigner plus en profondeur, l'histoire de la Nation, l'histoire des communautés -- des

Autochtones plus largement? Parce qu'on pense aussi que l'éducation fait partie des solutions, ça fait que je me demandais, est-ce que vous êtes en mesure de répondre si, dans ce programme-là, justement, il y a un volet qui est plus historique, là?

Me KATERI VINCENT :

Oui. Bien, sans prétendre être la spécialiste des programmes, là, mais je connais quand même assez bien ce centre-là, là, étant moi-même de la communauté, mais je sais qu'ils ont beaucoup de programmes de maintien des traditions. Par exemple, les étudiants, bon, c'est sûr qu'ils ont des cours de français, mathématiques, tout ça, c'est essentiel, mais aussi, il va y avoir, des fois, des formations, tu sais, de -- au niveau du perlage, au niveau de faire de l'artisanat avec du poil de porc-épic.

À un moment donné, il y a des Attikameks qui sont venus au centre de formation, puis ils donnaient des cours, justement, pour fabriquer des paniers avec l'écorce des -- les canots, aussi, puis -- je pense que c'est vraiment -- vraiment un bel échange, parce que -- puis ça passe par ça, hein, aussi, la fierté puis la valorisation. C'est

que, à un moment donné, bien, quand ils sont en classe, ils ont des professeurs qui leur enseignent du français, des mathématiques, mais en dehors de la classe, bien, eux enseignent des savoirs traditionnels, puis c'est comme ça, à un moment donné, que, bon, bien, moi, j'ai quelque chose à apprendre, j'apprends des autres, puis c'est comme ça que ça se bâtit, l'estime de nous, aussi.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Et le réseautage entre (inaudible).

Me KATERI VINCENT :

Oui, puis le réseautage entre eux, puis je pense que ce qui fait aussi -- ce qui fait aussi le succès de ce centre-là, c'est qu'il y a aussi beaucoup de services, tu sais, au niveau psychosocial, beaucoup d'écoute, tout le personnel...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Garderie.

Me KATERI VINCENT :

Tu sais, le personnel est pratiquement tous des -- beaucoup de membres des Premières Nations, là, au niveau du personnel en relation d'aide, donc, il y a une grande sensibilité à la réalité, tu sais, beaucoup d'écoute, là. Par exemple, ça se peut

qu'une fille qui vit des choses difficiles au plan personnel, bien, elle ne soit pas nécessairement comme dans un -- un bon état d'esprit pour apprendre cette journée-là. Ça fait qu'il y a des gens qui vont être là pour l'encadrer. Ça, ça en prend plus, des institutions qui sont -- qui sont vraiment, là, basées sur la culture puis...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

(Inaudible).

Me KATERI VINCENT :

Puis, aussi, bien, c'est ça, comme le Grand Chef me le rappelle, il y a un -- bien, en fait, ce n'est même plus à l'état de projet, là, c'est en train de se réaliser, il va y avoir bientôt un centre de la petite enfance à même le centre de formation. Il va donner une priorité pour les enfants des étudiantes. Puis le personnel qui va être embauché, ça va être la -- en tout cas, essentiellement des membres des Premières Nations, donc, les enfants aussi vont pouvoir dialoguer avec -- avec le personnel dans la langue, dans les langues -- les différentes langues traditionnelles, puis, tu sais, les soins aux enfants vont vraiment être axés, là, sur -- sur la culture, sur la coutume.

Il va y avoir des ateliers, aussi, au niveau des capacités parentales. Donc, les parents vont beaucoup être appelés à -- appelés à prendre part aux activités. Les mères qui retournent aux études mais qui allaitent encore leurs enfants, leur bébé, vont pouvoir, tu sais, être à proximité pour le faire, ça fait que c'est vraiment un -- un beau -- un beau modèle, le centre de formation, puis un beau projet pour le centre de la petite enfance.

Puis, aussi, bien, juste pour terminer, parce que votre question, je pense, au début, aussi, c'était est-ce que c'est important, tu sais, au niveau de l'enseignement de l'histoire. Il y a beaucoup d'enseignement de l'histoire de la langue huronne-wendat, aussi, qui s'était perdu, mais qui est vraiment en train de se revitaliser, là, avec un dictionnaire, un site Web, des cours qui sont donnés aux enfants dans nos écoles, des cours qui sont donnés aux employés de la nation puis aux membres de la communauté en général, puis on -- il y a vraiment un effort, aussi, de se réapproprier notre histoire, notre histoire qu'on a -- qu'on a réécrite avec la tradition orale, avec les écrits qui existaient déjà, puis ça, bien, c'est -- c'est important.

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Merci. Je vais vous laisser continuer. Je ne veux pas vous enlever du temps, et j'espère qu'à la fin, je pourrai vous poser quelques autres questions sur des sujets passés. Merci.

Me KATERI VINCENT :

Donc, on arrive dans une autre portion de la présentation, là, qui est plus -- parce que vous comprendrez, hein, que la communauté de Wendake, c'est la seule communauté, là, comme l'a dit le Grand Chef, huronne-wendat au Canada, puis peut-être même au monde, là, sauf -- je pense qu'il y en a certaines aux États-Unis. Donc, on est non seulement ici pour vous présenter la communauté de Wendake, mais aussi la Nation huronne-wendat.

Donc, il y a environ 4 000 membres, la Nation huronne-wendat. Donc, la langue, je dirais, parlée, c'est la langue française. Par contre, là, comme je disais, il y a beaucoup d'efforts au niveau de la revitalisation, puis même, je suis toujours agréablement surprise, là, des fois, sur les réseaux sociaux, de plus en plus, là, on voit les membres se parler -- utiliser la langue huronne-wendat, donc, c'est vraiment des pas dans la bonne direction, si je peux dire.

Près de la majorité des membres de la nation réside à Wendake. Wendake, c'est un petit peu plus de quatre kilomètres carrés. Donc, comme le disait le Grand Chef au début, là, comme il l'illustre, on peut quasiment lancer une roche au travers...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

De bord en bord.

Me KATERI VINCENT :

... de la communauté. Par contre -- par contre, là, récemment, dans les dernières années...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

(Inaudible).

Me KATERI VINCENT :

... le conseil, c'est ça, a fait l'acquisition, là, de nouvelles -- de nouvelles terres qui sont contiguës à la communauté. Donc, la communauté a été quand même, là, agrandie de façon substantielle.

Puis, ensuite, au niveau de l'économie, bien, c'est sûr qu'on est très fier de dire que l'économie est assez florissante, là, dans la communauté de Wendake. Donc, grande diversité de services, allant du secteur manufacturier, hôtelier -- on a un bel hôtel, un beau musée dont on est bien fier, donc, industrie touristique et

culturelle, puis tout ça, bien, évidemment, ça fournit de l'emploi pour les membres de la Nation huronne-wendat, mais aussi pour des membres d'autres Premières Nations, parce qu'il y en a quand même beaucoup, là, qui habitent et travaillent à Wendake, puis aussi, bien, tous ces commerces-là embauchent aussi des Québécois, là, des non-Autochtones, parce que, étant en milieu urbain, bien, c'est certain qu'on a beaucoup de gens, là, de Québec qui viennent travailler.

Donc, c'est ça. Je pense que le côté entrepreneurial des Hurons-Wendat est quand même une de nos principales caractéristiques. C'est ancré au plus profond des origines de la nation. Puis ça fait encore partie intégrante de notre culture, donc, on a beaucoup -- beaucoup d'entrepreneurs.

Donc, c'est un -- comme le disait le Grand Chef, là, dans sa présentation, là, c'est un carrefour des Premières Nations du Québec, donc, il y a beaucoup de commissions régionales qui, je dirais -- bien, la totalité, dans le fond, des commissions régionales ont leur siège dans la communauté de Wendake, donc, beaucoup -- puis beaucoup d'autres institutions, aussi, des

institutions bancaires, des institutions de financement d'entreprises autochtones qui, elles aussi, là, contribuent, je dirais, au développement économique de Wendake, mais aussi des autres Premières Nations au Québec.

Puis on a un secteur -- dans la communauté, il y a un secteur industriel et commercial, aussi, là, qui est vraiment destiné uniquement aux entrepreneurs -- aux entreprises huronnes-wendat, donc, il y a une politique, là, d'octroi de lots qui a été mise en place par le conseil pour s'assurer d'une équité dans l'octroi des lots, puis s'assurer vraiment que le plus d'entrepreneurs possible peut établir son entreprise dans la communauté puis y faire des affaires.

Il y a aussi -- le Conseil de la Nation huronne-wendat a aussi élaboré et applique, je dirais de façon rigoureuse, sa politique en matière d'octroi de biens et de services, et je dirais que l'objectif premier de cette politique-là, c'est vraiment de favoriser, là, l'octroi de contrats, dans la mesure du possible, aux entreprises huronnes-wendat, donc, pour s'assurer vraiment, là, de stimuler le plus possible l'emploi puis le développement économique de la Nation.

Ensuite, bien, un autre secteur d'activité important, c'est l'artisanat, comme la fabrication, là, d'articles traditionnels, comme les canots, les raquettes, les mocassins, et même de façon, maintenant, moins traditionnelle, je pense, on a le plus grand fabricant, là, de raquettes, qui est à Wendake, là. C'est une entreprise huronne-wendat, puis ils vendent, je pense à l'Armée canadienne, puis -- en tout cas, c'est vraiment...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Aux Russes.

Me KATERI VINCENT :

Aux Russes, oui, c'est ça, c'est vraiment un beau succès.

Industrie touristique, aussi, très importante, là, pour la nation. Je parlais de l'hôtel, on a un musée, il y a un site traditionnel, boutique d'artisanat, beaucoup de lieux, aussi, patrimoniaux. Je pense à l'église, qui est un site historique, là.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

1697, l'église, là.

Me KATERI VINCENT :

Donc, est-ce que j'oublie quelque chose, à ce niveau-là? Il y a aussi beaucoup de -- le Conseil

de la Nation a mis sur pied des -- on appellerait ça des entreprises communautaires, pour faire en sorte que les retombées sociales et économiques de ces entreprises communautaires là retournent aux membres de la nation, et aussi à des membres d'autres Premières Nations, parce qu'il y en a beaucoup qui travaillent aussi au sein de nos entreprises communautaires, donc -- puis je peux peut-être laisser le Grand Chef en parler, mais je pense que le conseil, hein, s'est vraiment donné un point d'honneur de favoriser l'entreprise communautaire.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Bien, on s'est aperçu que -- on a regardé ce qui se passe un petit peu ailleurs, puis on s'est aperçu que le droit collectif est en perte de vitesse de façon dramatique, pour être remplacé par le droit -- le droit individuel. « *What's in it for me?* » Il n'y a plus de « *for us* », là, « *us* », le « *nous* », il est -- Hydro-Québec fait des règlements, les Affaires indiennes font des règlements qui découlent des revendications spécifiques, par exemple, « *Doit rembourser 80, 50, 25 millions de dollars* », et il faut passer un référendum -- ça ne passe plus, les référendums.

C'est -- il faut aller loin. Je pense qu'il faut aller en 1999, à Wendake, où la Nation a accepté collectivement que les montants d'argent qui découlent des revendications spécifiques, quand on s'est fait, dans le passé, voler ou frauder par notre fameux fiduciaire, le fédéral, puis qu'on s'est -- on a perdu des terres, ou des bouts de terrain, de bouts de réserve, puis ils compensent avec un montant d'argent. Et aujourd'hui -- on n'a pas revu ça, je pense -- en tout cas, j'aimerais bien ça voir où, depuis '99, mais je pense qu'on n'a pas revu ça, où le référendum ne dit pas qu'on devrait transférer la somme des millions de dollars transférée à l'entité qui s'appelle la Nation ou la communauté plutôt qu'aux individus. C'est toujours aux individus; tu sais?

Puis ça, c'est triste. Ça, c'est triste. Parce que le « *nation building* », ce n'est pas comme ça qu'on va le construire.

Alors, est-ce que les individus ont confiance au leadership? Est-ce qu'ils ont confiance au chef, à leurs leaders? Est-ce qu'ils ont confiance au conseil? Est-ce qu'ils ont confiance en leurs institutions? Est-ce qu'ils font assez confiance à ceux qui les représentent pour leur remettre,

collectivement, leur portion d'argent, qui va faire qu'on va faire comme à Wendake, on va nationaliser le plus possible? Parce qu'on ne peut pas attendre que les paiements de transfert du fédéral. C'est la gale. C'est la pauvreté totale. Je vous le dis, là, ce n'est pas vrai qu'on est si riche que ça puis qu'on reçoit des -- tous les stéréotypes puis les menteries, là, ne vivre que de paiements de transfert, Monsieur le Commissaire, là, c'est vivre extrêmement pauvre. C'est vivre dans la misère. Puis c'est vivre au crochet de. Puis il n'y a rien de digne dans ça. Tu ne peux pas construire une fierté dans ça.

Donc, il faut se construire une économie parallèle. Puis une économie parallèle, il faut que ce soit nationalisé. Alors, on nationalise tout ce qu'il y a à nationaliser. Tout, tout, tout. Tout en commun.

Si vous allez à Wendake, tout ce que vous allez voir, posez-vous pas la question, ça appartient à la nation. Tout.

C'est certain qu'il y a des entreprises privées, là, le secteur industriel, on n'a jamais empêché, au contraire, les entrepreneurs privés, eux autres, ils font leurs affaires, puis ils ont

des -- ils ont des -- tu sais, par exemple, on a une entreprise, Prémontex, propriétaire, Normand Sioui, la plus grosse entreprise de fabrication de marches d'escalier au Canada. Compétitionne la Chine. Engage 200 personnes; tu sais.

À chaque matin, il y a 300-400 Québécois qui rentrent dans nos usines, qui viennent travailler chez nous. Puis on a besoin d'eux autres. C'est des bons travailleurs. Puis on ne regarde pas la couleur, nous autres. Bleu, blanc, rouge, vert, jaune -- vient travailler puis soit à l'heure. Puis ne vole pas. Puis tu vas être bien traité.

Puis c'est sûr qu'on a une prédominance -- on a une priorité pour les Premières Nations, tu sais, quels qu'ils soient. Parce qu'on les a formés, il faut maintenant leur trouver de l'ouvrage. Alors, priorité. Mais -- ça fait que -- mais il faut nationaliser aussi, parce qu'il faut se construire une économie parallèle. Puis il faut être capable de s'assurer qu'on ne peut -- tu sais, qu'on peut -- demain matin, s'il arrive n'importe quoi puis on est capable d'avoir un coussin pour être capable de se donner les services dont on a besoin, qualité de vie, alors, de ce côté-là, c'est important d'insister dans -- selon moi, là, dans vos

recommandations, sur la protection de -- d'un vestige qui s'appelle les droits collectifs, parce qu'on s'aperçoit aussi que quand on ne protège pas suffisamment les droits collectifs, supposons qu'on voudrait faire un bingo, par exemple, ou instituer un bingo à Québec -- on est en train de le faire, là -- si ça appartenait à deux, trois individus, quatre individus, le monde n'appuierait pas ça, tu sais. Le monde dirait : « *C'est un droit collectif, tu sais, c'est -- puis ça sert à Pierre, Jean, Jacques, mais pas à la collectivité.* »

Puis quand c'est nationalisé, quand c'est collectif, les gens embarquent, ils sont bien, parce qu'ils disent : « *Eille! Regarde, je vais mettre du gaz, là, de l'essence, là, bien, tu sais, le profit, là, le profit, c'est à moi* », tu sais. Dans l'industrie touristique, dans tout, à la pharmacie, tu sais, n'importe quel secteur, « *Eille! C'est à moi, ça, là, là. C'est -- j'ai une partie de ça, là* », tu sais, là. C'est à nous autres. C'est à nous autres. C'est important, le « *nous* ». Puis je le répète, ce n'est pas au détriment de l'entrepreneur privé, mais -- mais quand on dit, la Commission royale, le premier -- la première recommandation de la Commission royale,

c'est « *nationhood building* ». « *Nationhood building* ». Première sur 420 recommandations, le Juge Dussault, il dit -- puis avec Georges Erasmus, ils disent : « *Eille! Construisons des nations fortes.* » Bien, « *nationhood building* », c'est collectif.

Me KATERI VINCENT :

Peut-être juste pour terminer sur la question des entreprises nationales, aussi, c'est que ces entreprises-là vont encore plus loin, parce que la Nation huronne-wendat a adopté, je pense, une approche, quand il y a du développement sur son territoire coutumier, la nation dit : « *Bien, non seulement j'ai le droit d'être consulté, j'ai le droit d'être accommodé* », donc, les obligations constitutionnelles de la Couronne, la nation dit, « *je participe aussi.* »

Puis la façon de participer à plusieurs projets, bien, c'est en créant des entreprises -- je pense ici à Wendake Construction, qui a été mise en place en 2011, qui est une compagnie, en fait, là, de construction, travaux de génie civil, qui est un partenariat entre la Nation huronne-wendat et Hamel Construction, qui est un entrepreneur, là, qui est dans ce domaine-là depuis plusieurs années,

puis cette entreprise-là, bien, a permis d'avoir un contrat du ministère des Transports du Québec pour le prolongement de la route 175, donc, la route qui passe au travers du territoire coutumier de la nation, mais aussi, ç'a permis de former de la main-d'œuvre.

Donc, ç'a formé de la main-d'œuvre dans le domaine de la construction au niveau administratif, puis ça, bien, c'est des gens qui continuent à travailler encore, puis Wendake Construction, maintenant, bien, va chercher d'autres contrats, puis c'est ça qui amène, aussi, des revenus autonomes, mais qui nous permettent de participer puis former nos gens, puis participer aux développements qui sont sur notre territoire.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

C'est vrai.

Me KATERI VINCENT :

Petit mot sur le Conseil de la Nation huronne-wendat, en fait, qui est l'organe de -- le corps politique, l'organe de gouvernance de la Nation huronne-wendat. Donc, premièrement, le Conseil de la Nation est formé du Grand Chef et de huit chefs familiaux qui représentent chacun des cercles familiaux qui sont présents dans la Nation huronne-

wendat.

Ensuite, il y a un -- notre mode électoral, là, sans rentrer dans les détails, là, ça prévoit, en fait, qu'il y a un représentant par cercle familial qui peut siéger au conseil, donc, je pense qu'on a un Conseil de la Nation qui est vraiment représentatif, là, des membres puis de la population.

Les champs de compétence du conseil, ça couvre principalement les relations avec les différents paliers de gouvernement -- fédéral, provincial, municipal, et Organisation des Premières Nations -- l'affirmation et la défense des droits des Hurons-Wendat, la gestion territoriale du Nionwentsio et des ressources qui s'y trouvent, administration publique, évidemment, patrimoine et culture, santé et services sociaux, travaux publics, habitation, développement économique, éducation et sécurité publique.

Donc, c'est quand même un mandat qui est très large, et je reviens un peu à ce que le Grand Chef disait, là, précédemment, évidemment que ce n'est pas vrai, là, que les conseils peuvent uniquement se fier aux paiements de transfert, là, des différents gouvernements, il y a tellement de

services à donner, tellement de choses à faire, ne serait-ce qu'au niveau de la protection des droits puis de la culture, on doit -- les Premières Nations doivent, là, absolument être à la recherche, je pense, de revenus autonomes, puis c'est ce qui se fait à Wendake.

Aussi, il est intéressant de noter que Wendake est le lieu de prédilection pour des rencontres diplomatiques diverses, notamment en raison du fait, là, qu'elle abrite plusieurs organismes dédiés à la défense et à la protection des droits autochtones.

Ensuite, le conseil s'implique dans différents forums, tant au niveau local, national, pancanadien, international aussi, en plus d'être présent et fort actif sur l'ensemble du Nionwentsio.

Donc, aussi, bien, le conseil, comme je disais, a une fonction de législateur, si on veut. Donc, c'est sûr qu'il adopte parfois, là, des règlements administratifs, là, qui est un pouvoir qui découle de la *Loi sur les Indiens*, mais son pouvoir législatif va beaucoup plus loin que ça. Il découle de son droit inhérent à l'autodétermination, donc, le conseil a sa

constitution, promulgue aussi des lois comme la loi dont je parlais, là, précédemment, sur la construction de camps, là, traditionnels.

Donc, ça, ici, les champs de compétence -- ah! En ce qui concerne la structure administrative du conseil, il y a 225 employés réguliers qui travaillent au conseil, et sur ce nombre-là, il y a 164 employés qui sont des membres de la Nation huronne-wendat.

Donc, ça va sans cesse en augmentant, puis, d'ailleurs, là, le Conseil de la Nation, là, lorsqu'il -- parce que les employés sont syndiqués, et lorsque le conseil, là, négocie ses différentes conventions collectives, il se met toujours un point d'honneur d'insister pour qu'il y ait des clauses, là, de priorité d'embauche pour les membres de la nation, et ensuite, là, pour les membres d'autres Premières Nations, pour vraiment, là, favoriser l'emploi -- l'emploi de la nation.

Donc, les organismes qui découlent du conseil, il y a l'École Wahta', qui est une école primaire. Il y a le Centre de développement et de formation de la main-d'œuvre, là, le CDFM, ça, je pense qu'on en a déjà parlé quand même assez amplement. Il y a le Centre Marie-Paule-Sioui-Vincent et la Résidence

Marcel-Sioui qui sont destinés à nos aînés. Aussi, bien, il y a un projet -- je pense que le Grand Chef peut peut-être en...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

L'industrie touristique, là.

Me KATERI VINCENT :

Oui, l'industrie touristique, maison des jeunes -- il y a un comptoir alimentaire.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

(Inaudible) un ici, là.

Me KATERI VINCENT :

Ici.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Oui. Monsieur le Commissaire, pour poursuivre, peut-être si on regarde le Centre Marie-Paule-Sioui-Vincent, là, il y a un projet qui s'appelle, en wendat, c'est « *Yändia'wich* ». Ça veut dire « *tortue* ». Mais, sans faire de jeux de mots, c'est long.

Je vous réfère à ça parce que c'est important que vous preniez note de ça, c'est que ça fait sept ans que je travaille ce dossier-là avec le conseil. On rencontre monsieur Charest, madame Pauline Marois, monsieur Couillard, monsieur Barrette. Côté fédéral, madame Philpott, dernièrement -- là,

elle a changé, là, puis -- bon. Donc, des gens qui doivent comprendre que n'importe quelle communauté ou nation qui se respecte veut que ses personnes âgées, qui ont tellement donné, puissent terminer leurs jours chez eux, tu sais, et non pas à Lévis, ou bien à Saint-Augustin, ou bien à Beauport, loin de chez eux, abandonnés, souvent, dans des institutions -- bon.

Et on a construit -- la première phase du projet Tortue, ça s'appelle un centre de santé. Il est merveilleux. C'est ce qu'on appelle le Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent. Avec le fédéral tout seul.

Après ça, bien -- ça, ça va s'adresser -- ce qu'on vous dit là, ça va s'adresser à toutes les communautés, là, tout le monde des Premières Nations, tu sais. Ça nous prend un centre de santé pour soigner notre monde. Après ça, ça prend -- parce qu'on a une population vieillissante, ça nous prend des logements supervisés. Quand on prend un certain âge, peut-être que l'infirmière qui passe dans un 3½ pour les personnes seules, puis dans un 4½ pour les personnes ensemble, en couple, prendre la pression, la petite piqûre que ça prend le matin, puis diabète, puis *et caetera*, un peu de

cholestérol, puis, bon, du suivi, là, médical -- les personnes sont encore capables de prendre soin d'elles-mêmes, là. Elles ne sont pas dans un CHSLD, là. Sauf qu'elles ont des besoins particuliers en santé.

Ça, est-ce que monsieur Barrette peut nous aider pour construire des logements supervisés? Monsieur Barrette, il dit : « *Si t'étais, Konrad, un conventionné* » -- donc, un Cri, ou un Naskapi, ou un Inuit -- là, il claque des doigts de même -- « *tu l'aurais direct. Parce que j'ai des obligations vis-à-vis toi, là, t'es un conventionné. Mais, Konrad, t'es un non-conventionné. Alors, va voir le fédéral. Parce que la Société d'habitation du Québec, qui est l'institution paragouvernementale pour t'aider à construire tes infrastructures et à payer les coûts d'opération par la suite* » -- parce qu'il y a des coûts d'opération -- « *mais t'es un Indien, Konrad. T'es un pauvre Indien, puis tu restes sur une réserve. Ça fait que, nous autres, on ne peut pas construire rien sur une réserve indienne. Si tu t'appelais Konrad Tremblay puis si tu restais à Saint-Émile, pas de problème. Mais tu t'appelles Konrad Sioui, t'es un Huron, puis tu restes sur une*

réserve indienne. On ne peut pas rien faire pour toi. Va voir le fédéral. »

Je vais voir le fédéral, le fédéral dit : « Ben, nous autres, on -- ce n'est pas dans nos champs de compétences, c'est une compétence provinciale. Alors, va -- va retourner voir monsieur Barrette. »

Oui, mais en plus de ça, imaginez-vous mais qu'on soit rendu au CHSLD. Parce que des fins de vie, là, ça existe aussi chez nous. Puis un CHSLD, d'habitude, c'est compétence exclusivement provinciale. Alors : « Konrad -- Grand Chef Sioui, on vous le construirait, nous autres, on est prêt, là, regardez, je m'appelle ministre Barrette, là, je suis prêt, là, j'ai les liquidités maintenant, là, mais si je vous le construis puis si je vous le mets en place, votre CHSLD, sur réserve, je vais envoyer la facture au fédéral, parce que t'es un Indien. » Mais le fédéral ne paiera pas.

Alors, je vous amène à comprendre ça de façon -- même, que ça apparaisse en quelque part, parce que ça, là, ça, ce que je vous dis là, là, si les Hurons-Wendat ne passent pas à travers ça, là, il y en a d'autres qui vont avoir pas mal plus de problèmes que nous autres. Parce qu'on est des

pros dans ça. On connaît la 'game', on sait comment se battre dans ça. Puis on est encore 'back to square one', aujourd'hui, après sept ans.

Les gouvernements, là, fédéral, provincial, là, quand on n'est pas conventionné, là, tu sais, la responsabilité est de qui; tu sais? Dans le fond, là, personne ne veut voir arriver ça dans leur cour; tu sais? « *Eille! Sors-moi ça d'icitte. Va voir au fédéral.* » Puis le fédéral retourne ça à la province. C'est d'une tristesse absolue, tu sais.

Puis, pendant ce temps-là, bien, notre monde meurt d'un bord et de l'autre, ils ne sont pas pris en soin, ils sont placés -- sur d'autres planètes, puis pendant ce temps-là, ces institutions-là, elles ne sont pas chez nous.

Puis nos filles qui ont étudié dans le domaine de la santé, nos gars, nos enfants, auraient des belles 'jobs', aussi, chez nous, là. Puis quand grand-maman est au deuxième étage, là, bien, sa petite-fille, elle va la voir pendant son -- son 'shift', elle travaille là. Mais rendu l'autre bord, à Lévis, là, on ne connaît plus personne, là. Puis quand on est en fin de vie, pourquoi pas avoir une belle fin de vie, là, parmi les tiens, dans ta

langue, tu sais, beau petit bec de ta petite-fille, là, qui vient te serrer, là -- on ne l'a pas, ça; tu sais? Ça, c'est triste, parce que c'est des jeux de coulisses de gouvernements qui ne veulent jamais prendre la responsabilité.

Alors, l'autre jour, la semaine passée, je suis avec monsieur -- monsieur Barrette. Il dit : « *Es-tu 'game', Konrad* », il dit, « *on fait une conférence de presse, les deux, puis* », il dit, « *on va forcer le fédéral à payer.* » « *Bien, dans le fond, là, Monsieur Barrette, je comprends votre point, là, mais moi, je vais être le 'scapegoat' dans ça?* » Oui -- ce n'est pas un rôle que j'aime ben gros, là, tu sais, là. Mais c'est comme ça. C'est comme ça, Monsieur le Commissaire. À qui la responsabilité? Qui qui paye?

Regardez l'histoire de -- à Manouane, là, qu'on a vue, là, l'ambulance, après 20 ans, là. Avez-vous vu le reportage, en fin de semaine, de Marie-Michèle Sioui, là, dans *Le Devoir*, là? Elle prend mon exemple chez nous, puis après ça, elle rentre avec -- bien, il ne paiera pas, là. La province ne paiera pas la...

Tu sais, normalement, c'est la province qui va payer ça. Mais il dit : « *Oui, mais eille! Ça,*

là, c'est une réserve indienne. C'est du 9124. Ce n'est pas du 92, ce n'est pas des terres provinciales, ce n'est pas des terres municipalisées. C'est des terres fédérales, des terres de réserve; fédéral, paie la facture. »

Puis le fédéral ne paie jamais. Il ne rembourse jamais rien, le fédéral. On ne se séparera pas pour ça, là, mais ceux qui paient la note, là, c'est nos communautés puis nos nations.

Dans les recommandations, là, il faut encore insister, puis insister tout le temps. Je ne veux pas vous dicter, vous être extrêmement compétent, mais je veux insister sur le fait qu'il ne faut pas oublier ça, parce que c'est un cancer. Puis ça fait baver, là, se faire dire : « *Eille! Es-tu conventionné, toi?* » Non. Non, mais ça fait-tu de moi quelqu'un qui est moins, à cause que je ne suis pas conventionné?

Moi, je ne serai jamais conventionné. Je vous le dis tout de suite, là, j'en ai un traité, on en a parlé tantôt, là. Je n'en ferai jamais un autre; OK? Je vais protéger mes droits ancestraux, là, dans ça, là, puis je n'ai rien à donner; OK? Partager, peut-être, mais rien à donner. Surtout rien à éteindre non plus, ni par voie de certitude,

ni autrement. Ça fait que qu'est-ce qui va arriver, là? Bonne question. Il faut trouver des réponses.

On continue?

Me KATERI VINCENT :

Donc, je vois que le temps semble filer, donc, juste un mot rapide, le mode électoral, c'est un -- c'est Code de représentation de la Nation, donc, le Conseil est élu, là, de la façon coutumière, donc, comme je le disais, des cercles familiaux avec un Grand Chef.

Aussi, on a le cercle des sages, là, qui est constitué, là, de un sage par cercle familial, qui peuvent agir, là, comme conseillers pour les élus, puis qui surveillent aussi un peu l'application, là, du -- des élections -- du code électoral.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Guiding light.

Me KATERI VINCENT :

C'est ça. Donc, en terminant, là, sur les enjeux et défis de la Nation huronne-wendat, donc, faire respecter en tout temps, par tous, ses droits et son traité. Donc...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

OK.

Me KATERI VINCENT :

Donc, ça, je ne sais pas si vous aviez un petit mot à dire...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Ah! Oui. Bien, peut-être -- le fait que le Québec est même prêt à répudier des jugements de Cour suprême, donc, quasiment à proposer une manière, en tout cas, antidémocratique certainement, là, de ne pas respecter ce que la Cour juge par voie de jugement, là, bien, ça ouvre peut-être la porte aussi au fait que s'il n'y a pas de traité au Québec, puis si le seul traité, c'est le Traité de la Baie James, bien, on va tous se lancer dans des revendications territoriales globales, avec la politique fédérale qui prend un temps -- un temps extrêmement long avant de régler.

Ça fait que là, à l'heure actuelle, si je comprends bien, au Québec, rien qu'au Québec, là, les Cris -- puis je respecte tout le monde, là -- les Cris utilisent la politique pour revendiquer un gros morceau de territoire qui, selon ce qu'on s'aperçoit, c'est que c'est -- c'est algonquin, ou c'est de l'autre côté cri, là, mais ça vient affecter d'autres nations.

Les Algonquins, ils revendiquent à leur tour,

si je comprends bien aussi, toute l'île de Montréal, qui vient affecter les Mohawks -- le Grand Chef Norton vous en parlera s'il veut -- puis ils n'aiment pas ça « *pantoute* », là, tu sais, là.

Les Innus, trois communautés innues sur neuf continuent de négocier dans le cadre de la politique, ils viennent de revendiquer le territoire des Hurons, notre territoire.

Les Micmacs, ils ont un '*secondary claim*', ils revendiquent tout ce qui s'appelle malécite, jusqu'à Lévis. Les Abénaquis pareil, donc, tout le monde se revendique, tout le monde veut se manger.

C'est triste de voir ça, parce que ça crée des mauvais sentiments, ça crée des chicanes, ça crée -- ça crée des guerres entre nous autres. On n'aime même pas se regarder, parce que, « *Eille! Mon (inaudible)* », tu sais, puis, « *Là, là, reste chez vous, puis ça, c'est mon territoire* », tu sais, puis la pagaille est pognée, tu sais, à travers ces politiques colonialistes là qu'on devrait rejeter complètement, tu sais. Puis tout ça se fait sur le dos d'un territoire occupé par des millions de personnes -- de Québécois. Ça fait que là, à travers ça, il va y avoir des -- des lois municipales, de l'aménagement du territoire, et

caetera, des lois provinciales, par-dessus ça, des lois ou de la réglementation des nations qui auront négocié final puis que ça n'aura jamais été clair avec les autres comment est-ce que ça va s'ajuster.

Tu sais -- faisons attention à ça. C'est -- c'est un labyrinthe, c'est une tour de Babel folle. On a tous le droit de demeurer ici, tu sais. Demandons aux gouvernements quels qu'ils soient de respecter le fait que chaque nation a droit à son territoire, et qu'on ne peut pas se faire des coups chacun à notre tour, « *Oui, mais moi, parce qu'on m'a éteint beaucoup, bien, je vais aller en éteindre d'autres.* »

Parce que l'objectif, au bout de la ligne, pour le Québec, ils sont bien contents. Parce que plus ils sont capables d'éteindre le titre indien, et le fédéral aussi, mieux ils sont. Alors, c'est triste de voir qu'on est dans un processus comme ça au Québec, qui, soit dit en passant, en l'absence d'un traité, fait que tout le monde « *clame* » tout le monde. Matière à réflexion profonde, parce que ça ne fait pas que des heureux, et il y a des zones grises incroyables dans ça, puis, au bout de la ligne, ce qu'il faut rechercher, c'est le bien commun; tu sais?

Nous autres, ça fait 400 ans qu'on coexiste avec les gens de Québec, à Québec, dans la région de Québec, là. Puis on ne peut pas se permettre de se chicaner avec ce monde-là. On en a besoin. Ils viennent chez nous, ils viennent acheter des milliers, des dizaines de milliers de paires de mocassins, de raquettes, de canots, de 'coats', de mitaines, de chapeaux, de « *high tech* », de toutes sortes de choses. C'est une économie.

C'est pour ça qu'avant d'être un peuple de commerçants, on est un peuple de diplomates. Il faut faire attention, il faut entretenir le feu tout le temps. Alors -- puis on ne peut pas se permettre de partir des guerres avec l'un puis l'autre, tu sais. Les plus grands chefs de guerre hurons-wendat sont ceux qui ont toujours su l'éviter. Mais on a le calumet de paix, puis le 'war club' de l'autre main. Ça, on s'en sert en dernier, mais présentons le calumet de paix avant. D'habitude, ça marche. En tout cas -- espérons.

Me KATERI VINCENT :

Donc, parmi les autres enjeux, évidemment, c'est préserver la culture huronne-wendat, assurer sa transmission, je pense que ça, on a élaboré sur le sujet, là, précédemment.

Ensuite, faire face aux problèmes liés au sous-financement, notamment en se dotant de sources de revenus autonomes -- ça aussi, on a abordé ce point-là -- et assurer son développement, malgré des lois et politiques trop souvent colonialistes, là, donc, on se -- on ne se cachera pas que les communautés autochtones sont encore régies par la *Loi sur les Indiens*, par certaines politiques aussi, fédérales, par exemple, en matière de gestion des terres, donc, ça vient causer, là, des fois, son lot de -- son lot de difficultés, lorsque, par exemple, à Wendake, on a des projets en matière de développement économique, il faut un peu, là, naviguer au travers de ces normes et politiques.

Donc...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Peut-être juste, aussi...

Me KATERI VINCENT :

Oui.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

... enfin, si on est pour conclure, il y a un élément -- une anecdote, Monsieur le Commissaire, là, hier, on -- on débarque de l'avion, puis il faisait « *frette* ». On prend un taxi, puis il nous

amène « *icitte* ». Puis, après ça, on va manger en quelque part dans un restaurant, puis on reprend un autre taxi, puis il nous ramène ici encore. Ça fait que, rentre une Crie, une citoyenne de la Nation crie, une « *kogum* » (ph), une grand-maman, puis le chauffeur de taxi -- qu'est-ce qu'il dit?

Me KATERI VINCENT :

Bien, le chauffeur de taxi la voit marcher, puis -- je -- je trouve ça tellement aberrant que ça vient me toucher, parce que j'ai trois enfants, puis...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Bien, tu pleurais, hier.

Me KATERI VINCENT :

Oui.

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Qu'est-ce qu'il a dit?

Me KATERI VINCENT :

Bien, il l'a vue, puis il -- je pense que vous lui avez demandé : « *Ah! Mon Dieu* » -- il dit -- « *Ah!* » il dit, « *ils boitent tous, eux autres.* » Ça fait que -- je reprends la façon dont il l'a dit. Ça fait que le Grand Chef, il dit : « *Ah! Oui?* » Tu sais, « *Qu'est-ce qui leur est arrivé?* » Juste pour le faire parler. Il dit : « *Ah!* », il dit, « *C'est parce que c'est tous des*

consanguins. »

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

Consanguins.

Me KATERI VINCENT :

Puis -- en tout cas, je n'en revenais pas que, dans une société, en 2017, comme la nôtre -- je m'excuse, là, j'ai des enfants, ça fait que ça vient me chercher, comme mère, puis -- c'est ça. De savoir que nos enfants, tu sais, il y a encore des gens qui ont -- qui ont cette vision-là de nous, tu sais -- puis c'est ce qu'on dit, là, dans -- dans nos -- puis ça venait vraiment confirmer, dans nos attentes de la nation, tu sais, un mandat éducatif, là, la méconnaissance des droits puis des réalités de nos Premières Nations dans les communautés, là, d'où on vient, ce qu'on a traversé aux travers des époques, tu sais, quand tu le sais, là, bien, des fois, ces gens-là, tu les vois comme -- comme -- comme des guerriers puis comme des gens qui ont vraiment une force exceptionnelle pour être encore là aujourd'hui, après -- après tout ce que l'histoire puis -- a apporté, là, puis je pense que ça, cette connaissance-là, c'est important qu'elle soit, autant au niveau politique, gouvernemental, juridique, aussi, comme le Grand Chef disait,

malgré -- malgré un traité, malgré une reconnaissance par la Cour suprême, on a encore plein de dossiers, plein de -- des membres de la nation qui pratiquent des droits, puis là, bien, ils se font intercepter, puis là, ça cause une judiciarisation du dossier, puis, des fois, juste en discutant, par exemple, avec -- avec le procureur de la Couronne, ou encore, avec, des fois, au niveau des agents, bien, là, ils comprennent, bon, il a des droits, ça peut se régler. Mais, des fois, ça va plus loin, puis -- en tout cas, il y a du travail à faire à ce niveau-là, là, au niveau du système gouvernemental, judiciaire, beaucoup d'éducation, puis je pense que ce qui nous est arrivé hier, ça...

GRAND CHEF KONRAD SIOUI :

C'est -- tu sais, c'est -- on ne peut pas donner ce qu'on n'a pas reçu, puis quand on n'a rien reçu, c'était peut-être encore mieux que si on a reçu un paquet de stéréotypes puis un paquet de faussetés, puis -- parce que là, on tombe moins -- au moins, si c'était égal, mais on tombe à moins dix en partant. Puis là, il faut monter ça à plus dix, ça fait que -- c'est ça. C'est là qu'on appelle ça le -- est-ce que c'est systémique ou pas, est-ce que

c'est dans l'appareil?

Moi, je peux vous dire une chose, Monsieur le Commissaire, que, à travers les années que j'ai passées, j'ai beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup trop d'une main, beaucoup trop d'une main pour nommer ou identifier le nombre de politiciens que j'ai connus qui avaient plus qu'un cours primaire en matière autochtone. Cours primaire. Primaire.

Ça fait que, ça, c'est -- mes élus, là, la voix du peuple, puis, je suis là : « Ah! Non. Câlique! Il faut que je lui explique ça? Il faut que je...? Ça ne se peut pas », tu sais? De base. De base. Puis là, je vais perdre mon temps encore. Je vais encore prendre une demi-heure à -- tu sais, j'ai 40 minutes avec, puis je vais passer une demi-heure à expliquer de façon primaire, là, juste pour qu'il soit capable de comprendre un peu, là, lui ou elle, là.

Ça fait que, ça, c'est nos élus, c'est notre élite, c'est ceux qui parlent pour nous autres, nous représentent, ceux qui passent des lois. C'est nos législateurs, tu sais? Puis je ne veux pas les blâmer, parce que ça ne veut pas dire que ce n'est pas du bon monde. Tu sais, tout le monde

est bon. Il n'y a pas personne de méchant. On ne part pas du principe que -- mais, tu sais, des chauffeurs de taxi de même, là, moi, j'en ai vu partout, là, à Sept-Îles, d'un bord et de l'autre, puis -- (inaudible) ceux que j'ai fait parler un peu, j'ai dit : « *Regarde ben ça* », tu sais, « *il va te cracher ça n'a pas sens, c'est inimaginable, tu n'en reviendras pas. Tu vas faire des cauchemars.* » Mais, tu sais, il n'a rien reçu, ce pauvre gars-là, tu sais. Il a été élevé dans les stéréotypes, puis, tu sais -- puis à Québec pareil, là. Je vous dis que ce n'est pas rien que dans les régions, là. C'est dans les centres-villes, puis à Montréal d'un bord et de l'autre, là, tu sais, c'est -- il n'y a pas une place pire que l'autre, là. C'est systémique, c'est généralisé, c'est -- c'est -- puis : « *Ils ne paient pas de taxes, ils ne paient pas ci. Ils ont des chèques, puis* » -- puis, dans le fond, ce n'est pas vrai. Il n'y a rien de ça qui est vrai, mais tout est tellement mal enseigné. Puis, en plus, bien, si on a affaire à savoir qu'est-ce qui se passe, bien, allons voir grand-maman Bouchard, puis allons voir tous les anthropologues de la place, puis les Indiens, de toute façon, écoutons-les pas, ils ne savent pas --

ils ne sont même pas capables de parler, tu sais.
Ça fait qu'on va faire parler des tierces parties,
puis -- ça, c'est triste encore plus, parce qu'on
n'a plus besoin -- on n'est plus dans les années
'70 -- d'entendre ces -- ces vieilles bottes-là
venir parler pour nous autres; tu sais? On est
capable de parler pour nous autres. Il faut qu'on
parle pour nous autres. C'est ça.

LE COMMISSAIRE :

Ça fait le tour?

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

Est-ce que vous avez des questions?

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Non.

LE COMMISSAIRE :

En vous assurant de me laisser un petit -- petit
bout? Des questions, Maître Barry-Gosselin?

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

J'en aurai après, pour -- mais pas pour la
Commission, merci.

LE COMMISSAIRE :

OK. Maître Miller?

Me RAINBOW MILLER :

Non, je n'ai pas de questions.

LE COMMISSAIRE :

Maître Boucher?

Me MARIE-PAULE BOUCHER :

Je n'ai pas de questions.

LE COMMISSAIRE :

Non? Alors, ça termine avec le Grand Chef Sioui?

Alors, Grand Chef et Maître Vincent, je veux vous remercier d'être venus nous rencontrer, de nous avoir exposé votre point de vue. J'ai très bien noté qu'il n'y a pas seulement la Convention de la Baie James, il y a un traité qui remonte à 1760 avec le -- avec Murray, qu'il y a eu des jugements par la suite. Je note tout ça.

J'ai compris que, dans votre communauté, à Wendake, bien, vous avez pris des mesures pour faire du développement collectif des affaires, de façon à améliorer le sort de vos membres et ne pas vous contenter d'attendre la manne, qui ne vient pas toujours, du grand-père fédéral. Je vous en félicite. Je pense que c'est une belle initiative, qui devrait se répandre.

Maintenant, j'ai compris que vous avez certaines préoccupations, même si, au point de vue

économie, vous vous développez : la santé, dont vous n'êtes pas le premier à nous parler des conflits de compétences entre le fédéral et le provincial, puis le syndrome, des fois, de la chaise vide, de la balle de ping-pong qui se promène. Il y a plusieurs chefs et grands chefs qui nous en ont parlé depuis le début des audiences. Nous en sommes conscients.

Et, évidemment, il est question d'éducation. Et je l'ai répété, Maître Barry-Gosselin a souligné que je l'ai déjà dit, je l'ai répété dès le départ, nous sommes tous, à la Commission, très conscients qu'il y a une méconnaissance générale, dans la population, des réalités des Premières Nations. Ça, c'est un fait qui est indéniable, qui -- puis pire qu'une méconnaissance, bien, c'est une mauvaise connaissance. Une connaissance pleine de préjugés, ça, c'est encore pire que ne rien connaître. Puis on en est très conscient.

Et je vois dans votre texte : « *Mandat éducatif* ». Bien, nous sommes conscients que nous avons un mandat d'éducation, parce que les gens des services publics, les relations -- parce que, en fait, le but de -- le mandat de notre commission, c'est les relations entre les services publics et

-- certains services publics et les Autochtones; bien, les gens des services publics ne sortent pas d'une feuille de chou, ils sortent de la population en général. Ce sont des enfants qui sont éduqués, primaire, secondaire, collégial, école professionnelle, université, *et caetera*. Et, bon, jusqu'à quel point ils ont une connaissance des Premières Nations, je pense que -- vous dites vous-mêmes c'est -- je pense qu'on ne se rend pas Autochtones 101, ou au primaire, hein. On est conscient de ça.

On va poser des questions, on va examiner ces choses-là puis essayer de voir comment on va améliorer, parce que pour améliorer le portrait global, il va falloir améliorer la connaissance. Ça va peut-être prendre du temps. Nous, on va essayer de sensibiliser, mais ce que vous venez de nous présenter, puis ce que d'autres ont présenté, on tient à ce que les gens dans la province connaissent mieux les Premières Nations, connaissent qui ils sont, les diverses nations, leurs langues, comment ils vivent, où ils sont répartis. C'est important de savoir ça.

Alors, je n'irai pas beaucoup plus loin, puis je vais vous remercier. Puis je veux féliciter,

encore une fois, Madame Lauzon, qui -- que des enseignants prennent le souci d'aider leurs étudiants, les membres des écoles à connaître mieux les Premières Nations, bien, je pense que c'est un geste qui est louable, Madame, puis je vous félicite encore, puis j'espère que d'autres vont vous imiter.

Il s'agit -- il n'y a pas seulement venir ici, là, il y a des gens partout dans la province. Ils ne peuvent pas tous venir au Conservatoire de Val-d'Or, même si c'est un superbe endroit, mais on a un site de la Commission. Vous allez sur Internet, CERP, *Commission écoute, réconciliation, progrès*, puis si ça ne rentre pas tout de suite, vous pouvez ajouter *.gouv.ca*. Vous arrivez sur le site, vous allez à « *Audiences* », puis vous pouvez réécouter ce que Grand Chef Sioui puis Maître Vincent nous ont dit, ce que les autres leaders autochtones sont venus nous dire, puis ainsi que d'autres personnes. Bon. C'est important que les gens des Premières Nations parlent par eux-mêmes, mais il y a des gens qui nous ont dit des bonnes choses aussi, pour aider. Ça peut être utile, aussi.

Alors, je vous invite à aller écouter ces gens-là, puis le réécouter. Puis ça va être

longtemps sur le site, puis -- alors, je ne sais pas si ça fait le tour, Maître Barry-Gosselin? On va suspendre quelques minutes? Est-ce qu'on a d'autres témoins ce matin?

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

En fait, premièrement, je voudrais déposer sous P-102 la présentation PowerPoint qui avait été présentée aujourd'hui, Monsieur le Commissaire.

LE COMMISSAIRE :

Oui.

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Et je vais vous suggérer une brève pause, en fait, d'une dizaine minutes -- donc, de reprendre à 11 h 40, ce matin, parce que oui, il y a d'autres témoins pour ce matin. Je vais vérifier pour le plan exact, mais ce sera soit des témoins du centre -- de la Régie régionale de la santé du Nunavik, soit de Femmes inuites du Nunavik.

LE COMMISSAIRE :

OK.

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Alors, merci encore.

LA GREFFIÈRE :

Veillez vous lever. La Commission ajourne pour dix minutes.

SUSPENSION

REPRISE

LE COMMISSAIRE :

Alors, bonjour. Maître Denis-Boileau, je comprends que vous prenez la relève pour la Commission?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU,

PROCUREUR :

Absolument. Vous avez compris.

LE COMMISSAIRE :

Alors, bienvenue.

Alors, quel est le programme du reste de l'avant-midi?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Donc, ce matin, on va entendre Madame Annie Baron et Madame Pascale Laneuville de l'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit. Elles sont accompagnées de Maître Jean-François Arteau, et elles vont nous présenter l'association, quelques constats effectués suite à des études qu'elles ont effectuées, puis des recommandations suite à cela.

Donc, on peut commencer peut-être par

assermenter les témoins.

Juste une spécification, madame Pamela Shauk, interprète, va parfois effectuer la traduction, lorsque madame Baron s'exprimera...

LE COMMISSAIRE :

Mais de quelle façon entendez-vous procéder? Est-ce que les gens vont témoigner en même temps, chacun une bribe, ou si quelqu'un témoigne et l'autre ensuite, pour nos gens de la régie, là, simplement pour que ce soit plus facile?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Madame Baron et madame Laneuville, vous voulez dire?

LE COMMISSAIRE :

Oui.

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Donc, on a une présentation à peu près de trois-quarts d'heure, une heure, là, puis -- ça fonctionne? Puis, donc, je vais commencer, Annie va poursuivre, et je vais reprendre. Donc, vraiment, on partage le temps ensemble, puis, ensuite, on va répondre aux questions les deux ensemble aussi.

LE COMMISSAIRE :

Ça va. Maître Arteau?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Monsieur le Commissaire, juste un point de précision. Peut-être que madame Laneuville l'a mentionné. Elle, elle va, évidemment, témoigner en français, et Annie Baron parle trois langues, alors, elle va témoigner, tantôt en français, tantôt en anglais, et aussi en inuktitut.

LE COMMISSAIRE :

Et je comprends qu'il y aura traduction quand c'est en inuktitut?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Oui. On va vous faire cette grâce-là.

LE COMMISSAIRE :

Même si, dans mon ancienne vie, je suis allé quand même assez régulièrement à Kuujjuaq, Kuujjuarapik, j'ai...

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Vous avez perdu votre inuktitut?

LE COMMISSAIRE :

Bien, mon inuktitut est plutôt rudimentaire.

Alors, jusqu'à quelle heure avez-vous l'intention de fonctionner? Il est quand même midi moins dix. Vers quelle heure pensez-vous qu'on prendra une pause sur l'heure du midi?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Ça devrait durer environ 45 minutes, leur présentation. Donc, jusqu'à environ 12 h 35, 12 h 40, là.

LE COMMISSAIRE :

On m'a dit qu'il y avait une activité de l'autre côté de la salle; est-ce que vous êtes au courant?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Ah! Non, je n'ai pas été mise au courant de ça.

LE COMMISSAIRE :

Alors, il faudrait peut-être -- sur l'heure du midi, là, il y avait quelque chose.

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

OK.

LE COMMISSAIRE :

Alors, si, à un moment donné, ça commence à déranger -- c'est une présentation musicale, m'a-t-on dit...

VOIX NON IDENTIFIÉE :

(Inaudible).

LE COMMISSAIRE :

Oui. Pouvez-vous vérifier? Oui. À moins que ça ait été modifié, là. Je ne le sais pas.

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

On aura de la musique pour nous accompagner, là.

LE COMMISSAIRE :

Ah! Oui.

LA GREFFIÈRE :

Monsieur le Commissaire, pendant qu'on attend, est-ce que je peux assermenter la...

LE COMMISSAIRE :

Oui. Bien sûr. Allez-y.

LA GREFFIÈRE :

... traductrice?

LE COMMISSAIRE :

Oui.

LA GREFFIÈRE :

D'accord.

LE COMMISSAIRE :

Bonne idée, Madame la Greffière.

PAMELA SHAIK
Interprète
ASSERMENTÉE

ANNIE BARON
Membre du conseil d'administration de l'Association des
femmes inuites du Nunavik, Saturviit, représentante pour
le Sud du Québec
ASSERMENTÉE

PASCALE LANEUVILLE
Coordonnatrice, Bien-être pour Saturviit
ASSERMENTÉE

LE COMMISSAIRE :

Alors, bienvenue à vous deux. Nous sommes heureux
de vous accueillir.

Alors, je vous laisse procéder, Maître Denis-
Boileau.

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Merci, Monsieur Viens.

Donc, Madame Baron, Madame Laneuville, je vous
remercie à nouveau de vous être déplacées, on est
très content de vous entendre. Je vous invite à
nous faire votre présentation.

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Merci. Donc, je vais débiter avec l'Association,
vous présenter un petit peu l'Association
Saturviit. Donc, c'est un organisme sans but
lucratif qui représente toutes les femmes inuites

du Nunavik âgées de 16 ans et plus. Donc, ç'a été créé en 2006 suite à un rassemblement de femmes dans les -- qui étaient devenues les -- des 14 communautés. Le rassemblement avait pour but de discuter d'enjeux importants dans les communautés, et ils ont formulé des recommandations, ils ont aussi rédigé un manifeste contre la violence. Une des recommandations faites lors du rassemblement, c'était de former Saturviit, l'Association des femmes inuites. Donc, ça fait maintenant 11 ans que ça existe.

Le mandat de Saturviit, c'est de donner une voix aux femmes et aux enfants afin de promouvoir leur intérêt et leur bien-être, et de briser le silence autour de leur expérience -- beaucoup d'expériences de violence et d'abus -- et aussi de soutenir de saines communautés.

Le membership de Saturviit est gratuit, et aujourd'hui, il y a 245 membres, un peu plus de 245 membres enregistrés.

Saturviit est dirigé par un bureau de direction de sept membres élus tous les trois ans, qui représente les 14 communautés, et aussi les centres urbains au sud de la province. Donc, il y a deux représentantes pour chacune des trois

régions du Nunavik, et une représentante pour les femmes qui vivent au sud. Donc, Annie Baron, par exemple, habite à Québec et représente les femmes inuites qui vivent à Québec, beaucoup à Montréal, à d'autres place comme Val-d'Or, donc, ça, ça veut dire que toutes les femmes inuites qui vivent à Montréal sont représentées par Saturviit, et non par Femmes autochtones du Québec. Il n'y a pas d'Inuk sur le bureau de direction de FAQ, et donc, les relations entre FAQ et Saturviit, c'est un peu la collaboration sur des projets spécifiques.

Le financement de Saturviit est assuré en bonne partie, pour son roulement continu, par la Régie de la santé du Nunavik, et par le Secrétariat à la condition féminine. Il y a aussi d'autres sources de financement pour des projets, là, comme Makivik Kiaaji (ph), et différents ministères.

Saturviit, les activités -- pour résumer les activités de Saturviit, notamment, on supporte des activités -- des projets communautaires, sur demande. Quand les gens dans les communautés ont des idées de projets qui vont dans le sens de la mission de Saturviit, on fournit un financement pour les aider. Il y a aussi de promouvoir les activités pour contrer la violence envers les

femmes et les enfants.

Par exemple, on a créé deux DVD qui sont des outils d'intervention, de prévention. Donc, un, c'est fait de témoignages de femmes inuites sur leur expérience liée à la violence familiale et sur l'alcoolisme. Donc, c'est vraiment des outils qui ont été élaborés par les femmes pour intervenir, pour avoir des outils adaptés vraiment à la région. Donc, c'est deux premiers DVD qui ont été créés, là, puis il y a une forte demande partout au Nunavik pour les utiliser, parce que ça n'existe pas encore.

Une autre activité de Saturviit, c'est de fournir des outils aux femmes pour qu'elles s'accomplissent dans leur vie politique, économique et sociale -- par exemple, il y a une formation, actuellement, qui se prend dans les villages, d'une semaine, pour -- qui traite de leadership et de questions financières, et caetera -- défendre les droits des femmes et des enfants, et aussi, représenter les femmes du Nunavik dans les réunions régionales, provinciales, nationales.

Donc, ça, c'est ce que fait Saturviit. Donc, afin de mieux supporter, diriger, guider nos activités, Saturviit a mené deux études dans les

dernières années. Donc, c'est vraiment dans le but d'avoir des données, des informations pour mieux comprendre les enjeux sociaux, pour mieux savoir comment agir pour remplir le mandat de Saturviit.

Donc, par exemple, en 2013, j'ai une copie du rapport qui est la version courte, donc, résumée, dans les trois langues. Il y a aussi une version de 150 pages. Les deux versions sont sur le site Internet. Et puis la version longue est en anglais.

Donc, ça, c'était en 2013, 108 femmes ont été interviewée, et aussi des travailleurs, quelques travailleurs, dans sept communautés du Nord, et à Montréal. Il y a un chapitre complet qui traite des services publics, du système de justice. Donc, si vous êtes intéressés...

Ensuite de ça, en -- bien, l'année passée, on a mené un projet sur les Nunavimmiuts assassinés ou disparus. Donc, ça veut dire les hommes et femmes inuits du Nunavik. Il y a eu un rassemblement -- excusez-moi, j'ai (inaudible) changer ici -- un rassemblement près d'Inukjuak, là, en 2016, où il y avait 18 membres de familles de victimes qui ont partagé leur expérience et leurs besoins, leurs préoccupations, *et caetera*, et il y a aussi des

entrevues qui ont été faites par téléphone avec les travailleurs blancs et inuits.

Donc, le rapport en version courte, dans les trois langues, est ici. J'ai des copies. Donc, j'ai cinq copies disponibles ici -- bien, en fait, six si vous en voulez plus -- puis la version -- encore une fois, la version longue, qui fait, cette fois-ci, 50 pages, est disponible sur notre site Web.

Grosso modo, par rapport à l'expérience des familles de victimes, on a remarqué qu'elles se sentaient souvent jugées, délaissées et mal informées par les représentants de la loi, mal informées au sujet des procédures légales qui s'enclenchent suite à la disparition ou la mort d'un proche.

Elles ont aussi manifesté beaucoup leurs besoins de services de thérapie, de services de soutien psychologique, là, qui sont absents dans les communautés.

Donc, ce qu'on va présenter aujourd'hui vient beaucoup de ces deux études-là, des rapports qu'on a, des témoignages qu'on a recueillis, vient aussi de beaucoup de discussions, de nos expériences, de ce qu'on a entendu ici et là. Puis par rapport au

sujet qui nous intéresse, c'est-à-dire la relation entre les communautés inuites et les services, on peut -- on voudrait décrire un peu comment on croit que ces relations sont conflictuelles -- en bonne parties conflictuelles, il y a beaucoup de tension, il y a des conflits, puis on veut essayer de comprendre pourquoi il y a des conflits, puis décrire un peu ces conflits-là sur le terrain.

Donc, on ne veut pas parler de choses officielles sur le fonctionnement des services, mais vraiment l'expérience qu'on a -- des témoignages des personnes, là, leur expérience sur le terrain.

Donc, les Inuits se méfient beaucoup des travailleurs non inuits. On va essayer de comprendre pourquoi après. On va en parler. Bon, la relation conflictuelle, la méfiance, ça fait que les services sont de moins bonne qualité et moins accessibles. Il va y avoir une réticence à aller chercher de l'aider, à porter des accusations, à se confier. Donc, les Inuits, dans ce contexte-là, peuvent tirer moins facilement avantage des services, et peuvent même en devenir des victimes, du service et des systèmes de justice.

Puis, des fois, ces conflits-là avec les

pourvoyeurs de services, c'est des institutions, ça participe aussi à alimenter les problèmes sociaux, au lieu de les atténuer.

Donc, on est venu ici parler vraiment de cette -- on pense que c'est important de parler de cette relation-là. C'est vraiment un sujet important à discuter pour ramener des améliorations au nord, puis on va partager l'expérience des femmes et notre compréhension de la situation.

Annie va décrire la situation, donner des exemples. On va essayer de décrire la relation en quatre points. Donc, relation conflictuelle, mais, ce que j'entends par là, c'est une relation qui -- où il manque un peu d'ouverture et de collaboration.

Évidemment, on va parler de -- le choc culturel, hein, évidemment, qui est présent.

Donc, en quatre points, on va parler des mauvaises perceptions, des préjugés de part et d'autre, donc, à la fois chez les Inuits et chez les travailleurs qui viennent du sud, la difficulté à se comprendre en raison de la différence de langue et de culture, un rapport inégal -- évidemment, un rapport -- on peut parler de paternalisme, l'imposition d'une culture et de

dévalorisation de l'autre, et aussi, le fait que les travailleurs ne s'intègrent pas assez avec les communautés et ont de la misère, un peu, à communiquer avec elles.

Alors, quand on parle de travailleurs, on parle, évidemment, tous les pourvoyeurs de services, les représentants du système de justice aussi, et ce sont majoritairement des Blancs qui viennent du sud, et qui sont appelés par les Inuits des Qallunaats. Donc, je vais laisser Annie continuer. Merci.

Mme ANNIE BARON :

Bonjour. Merci pour l'invitation. Je suis contente d'être ici. Comme Pascale disait, il y avait des études qui ont été faites. Il y en a une en 2013, et 2016. Je vais parler d'un témoignage qui a été fait par quelqu'un du Nunavik.

« They think that all Inuit are into drinking, or drugging, or neglecting their children. So, right away, they will look at us and treat us as if we are not worth much. »

Exemple d'une femme qui a dit : *« Today, the way social services work, they just take our kids. If there would be better explanation and better communication, there would be less argument. »*

Qallunaat don't know how Inuit think. There are two different ways of thinking, and so, that is why there are conflicts. But we have our own culture too. It would be better if they tried to know Inuit culture. »

C'est une femme de 67 ans qui a dit ça. Elle vient du Nunavik.

Un autre témoignage qu'on a eu, c'est une femme de 46 ans du Nunavik :

« I think legal system is effective to some extent. I think everybody is doing his job, but there is a lot of miscommunication and misunderstanding always along the way between the people being served and the people giving the services. I think there is not enough information about how the services are supposed to work. I think a lot of blame takes place, because there is a lot of misconception about the judicial system, information about the criminal court process. There is not enough understanding or information on the part of the Inuit. At the same time, I witness not very much understanding from the other part either. Not enough exposure to customs and culture on the

part of their judicial system. »

On allait parler de quatre choses. Donc, la première chose, c'est les mauvaises perceptions et préjugés. Les Inuits ont une perception négative des services et des pourvoyeurs de services, parce qu'on a -- mon peuple a vécu beaucoup de traumatismes comme l'école résidentielle. Quand elle était là, ils vivaient des choses qu'on -- qu'on ne veut pas que toi ou ta famille ou tes enfants veulent -- on ne veut pas qu'ils vivent ça.

Quand ils sont devenus sédentaires, ils ont tué les chiens pour qu'ils restent dans la communauté et qu'ils ne vont pas à la chasse.

Ils ont pris les enfants. Comme je -- ma grand-mère, elle vivait à Kuujjuaq, et les enfants ont été pris, ils sont allés Kangiqsualujjuaq, donc, les parents sont devenus sédentaires pour suivre leurs enfants.

Et l'autre, c'est attitude paternaliste et ethnocentrique irrespectueuse qui persiste chez les travailleurs blancs.

Pascale disait tantôt, elle parlait de ça un petit peu, et le sentiment de supériorité culturelle, infantilisation des Inuits, ça, on voit ça beaucoup. L'autre chose, c'est les Inuits

connaissent mal et comprennent mal les services et le système de justice et le rôle des travailleurs. Par exemple, les Inuits connaissent mal les procédures légales lorsque des accusations sont portées ou lorsque quelqu'un est arrêté. Il y avait une rencontre pour les *'Missing and murdered Indigenous women'* à Inukjuak, et les gens de la famille ont dit : « *On n'entend pas -- on ne connaît pas la procédure, on n'a pas de nouvelles qu'est-ce qui se passe.* » Et ça, c'est l'une des choses qu'on devrait aider nos gens pour qu'ils sachent c'est quoi le processus et quoi attendre.

Services sont mal adaptés et inefficaces. Services mal adaptés à la région. Quand on regarde la géographie et la démographie, il manque des ressources.

On est très loin. Pour aller chez nous, c'est juste en avion. C'est très cher pour vivre là-bas. Pour avoir un employé, ça prend des maisons. Ça prend des bureaux. Mais ce n'est pas comme ça -- l'argent ne tombera pas du ciel. Donc, on a besoin de l'argent pour les gens qui veulent travailler dans notre région.

Et l'autre mauvaise perception et un préjugé qu'on voit, c'est l'exemple de perception négative

chez les Inuits. Aucun travailleur ne s'intéresse aux Inuits et n'essaie de connaître leur culture et de s'intégrer aux communautés.

De temps en temps, je verrais un Blanc du sud qui venait au nord, qui essayait d'apprendre la langue, qui essayait d'intégrer avec le peuple, mais ce n'est pas tout le monde qui est comme ça, donc, c'est -- malheureusement, on voit ça comme ça.

Les travailleurs se croient supérieurs aux Inuits. Ils se moquent d'eux. Les travailleurs n'aident pas vraiment les Inuits. Ils viennent dans le Nord pour eux-mêmes et puis ils repartent.

Depuis que je suis jeune jusqu'à maintenant, tout ce que je vois, c'est -- il y a beaucoup de gens dans ma communauté qui restent longtemps, qui travaillent à l'école, qui travaillent au CLSC. Ça, c'est les passionnés. Mais il y a toujours des gens qui sont là pour faire de l'argent, et ils vont repartir quand ils vont avoir assez d'argent pour *make a down payment* pour une maison. Ou ils vont partir quand ils vont être sûrs d'avoir un poste au sud.

Les travailleurs n'aident pas vraiment les Inuits. Ça, c'est vrai, mais -- ce n'est pas pour

tout le monde, mais ça, c'est la réalité qu'on vit avec. Ça, c'est triste. Donc, un enfant à l'école peut avoir beaucoup de professeurs dans l'année, même, des fois. Parce qu'il y a des gens qui vont quitter leur travail.

Les policiers, les infirmières et les enseignants, les travailleurs sociaux et la DPJ, ça, c'est les choses qu'on voit. J'ai fini ça.

Pour les policiers, ils sont des brutes qui cherchent juste les conflits pour arrêter les Inuits. Pour ça, si tu vas arrêter quelqu'un dans la communauté nordique, ils devraient avoir une meilleure manière que de juste, « *OK, c'est le temps de l'arrêter à tout prix.* » Tu peux essayer de parler à ce gens-là. Si tu essaies de me convaincre d'aller à la station de police en me parlant, peut-être je vais dire : « *OK, je vais y aller* », au lieu de dire « *Non, non, non* », et me mettre en plancher pour m'arrêter et je vais essayer de ne pas être pris. Donc, ce serait bon si les policiers avaient des manières plus *smooth* et discuter avec les gens qu'ils essaient d'arrêter.

Ce qui me touche beaucoup, beaucoup, qui me concerne, qui m'attriste, qui me fait triste, c'est

les infirmiers et les docteurs n'aident pas vraiment. Ils ne font que donner des Tylenol au lieu de prendre au sérieux les troubles des Inuits qui viennent les voir, qui ont besoin de voir un médecin, exemple, un cancer avancé.

Quand je dis ça, ma mère est décédée du cancer. Elle allait souvent au CLSC. Quand tu es un âge avancé, tes os commencent à être plus faibles. Elle a cassé un os. Elle prenait des Tylenol -- elle avait beaucoup de médicaments, mais ils auraient dû savoir avant qu'elle avait un cancer. Elle aurait vécu plus longtemps c'est sûr si elle a été traitée plus vite, et elle avait le goût de vivre. Ça, c'est la partie plate. Il y a des gens qui veulent mourir jeune, du suicide, mais elle, elle voulait vivre.

Le système de santé, le gouvernement du Québec, avec leur manière de traiter les gens avec les Tylenol, ça ne marche pas. Parce qu'il y a un autre monsieur dans ma communauté qui est mort du cancer dans le même genre. Ç'aurait été -- ç'aurait été le fun si elle avait été traitée plus vite.

Ce qui est plate, aussi, pour nous, c'est le jour qu'elle a été annoncée qu'elle avait le

cancer, c'est moi qui était interprète. Sa fille. Le docteur a dit : « *Tu as le cancer. C'est très mauvaise nouvelle.* » OK? Il a dit : « *It doesn't look good.* » Et je l'ai dit deux fois parce qu'il l'avait dit deux fois.

Ce que je trouve triste jusqu'à aujourd'hui, c'est elle, elle avait peur de prendre des avions. Et elle allait là pour avoir la chimio pour vivre plus longtemps. Mais le 28 octobre, le docteur a dit : « *Les gens qui ont le même cancer comme toi ne vivent pas plus longtemps que un an.* » Le 10 mai, ils ont dit : « *Tu as le cancer, c'est -- it looks very bad.* » Et l'infirmière juste à côté de lui a dit : « *If we do not believe in this medication, we would not let our people go through it.* » Yes, it looked bad, and then, the nurse gave us hope. C'est sûr qu'elle n'aurait pas été suivre ces chimio si elle savait qu'elle allait mourir moins que un an. Donc, la santé publique, la traduction, les Tylenol, c'est pas correct qu'est-ce qu'ils ont fait avec elle, parce que les Tylenol ne l'ont pas aidée. Elle est morte.

Il y a un autre exemple dans mon -- dans notre région, le monsieur avait tout le temps mal à la tête. Il allait au CLSC depuis cinq ans. Il

commençait à perdre sa vue, et c'est là qu'ils l'ont pris au sérieux. Toutes les autres années, les cinq ans, ils donnaient des Tylenol. C'est-tu -- le remède, ce n'est pas juste les Tylenol, au Nunavik.

Il y a des gens dans ma communauté qui disent : *« Je ne veux pas aller au CLSC. Ils vont juste donner des Tylenol. »*

Et l'autre chose que je voulais parler, c'est les enseignants qui veulent éduquer les enfants à leur façon, sans s'intéresser aux parents. La mauvaise relation avec les parents contribue au décrochage scolaire, car les parents ne poussent pas leurs enfants à aller à l'école, en plus du traumatisme des écoles résidentielles.

Ça, c'est un petit peu trop proche à moi à mon avis aussi, parce que dans ma parenté, il y a des gens qui sont allés à l'école résidentielle, ils sont partis de notre village, ils sont allés à l'extérieur. Ils sont revenus, oui, mais si les jeunes ne veulent pas aller à l'école, ils ne vont pas les pousser. Pourquoi? Parce qu'ils ont vécu les mauvaises expériences. Et, des fois, même aujourd'hui, on voit les professeurs -- *« OK. Je vais vous enseigner. Ça, c'est la meilleure*

manière. Ça, c'est » -- mais ça vient de leur culture, qu'est-ce que leurs parents ont montré quand ils grandissaient. Ce n'est pas -- on n'a pas besoin de quelqu'un pour nous dire : « *Ça c'est la meilleure manière.* » Donc, les profs qui viennent ici, et je pense à une : « *My way or the highway.* »

Les travailleurs sociaux -- ça, c'est une autre histoire triste -- n'aident pas vraiment, ils font juste écouter et n'agissent pas. Sentiment que tout ce que les travailleurs sociaux font, c'est de prendre les enfants sans rien expliquer.

Aujourd'hui, il y a beaucoup de jeunes qui sont pris de leurs parents par la DPJ, et souvent, les parents que les enfants sont pris vont dire : « *Les voleurs d'enfants* ». 2017 -- c'est-tu ça?

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Aujourd'hui -- 2017. C'est correct.

Mme ANNIE BARON :

Je ne sais pas si je devrais dire ça, mais je vais le dire quand même : quand les jeunes sont allés à l'école résidentielle, le gouvernement avait pris ces enfants sans la permission des parents. La DPJ, aujourd'hui, c'est pareil. C'est le même

-- 'legal' de prendre les enfants de chez ses parents si les parents ne vont pas agir et améliorer leur situation de vie, la Cour va pouvoir dire : « *OK. On va faire adopter les jeunes Inuits dans les familles blanches.* » C'est une autre manière de faire sortir les enfants inuits du Nunavik. Donc, quand les autres gens de la Régie vont parler, ils vont être en mesure de parler plus.

La DPJ cherche juste les problèmes afin d'enlever les enfants et ne se soucient pas des parents. Des deux côtés, DPJ et parents doivent comprendre les uns et les autres.

Dans mon autre travail, je travaillais et j'ai vu des choses que -- « *Well, what? Qu'est-ce qui se passe? Et c'est quoi ça?* » Tu sais, des choses, réactions de même de ma part. Il y a des mauvais et les bons côtés, c'est -- je vais vous donner un exemple d'un bon côté. J'ai vu une travailleuse sociale DPJ qui a finalement compris : « *OK. Ce n'est pas la mauvaise volonté de sa mère, c'est la compréhension de moi et elle qui ne fonctionnait pas. J'ai finalement compris pourquoi elle ne me parlait pas.* » Ça peut être de la gêne, ça peut être peut-être cette personne a

besoin d'interprète.

Am I going too far?

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Tu peux continuer. (Inaudible).

Mme ANNIE BARON :

OK. Donc, ça, c'était juste un exemple. Il y a des gens qui ne se comprennent pas. Ils devraient se comprendre, mais ils ne se comprennent pas. DPJ et les parents.

L'autre chose que je voulais parler, c'est mauvaise perception et préjugés, c'est les travailleurs ont une perception négative des Inuits parce qu'ils se limitent à leurs préjugés. La majorité des travailleurs n'ont aucune connaissance sur la culture, l'histoire et la société inuite. Ils ne tentent pas suffisamment de s'intégrer aux communautés.

Je reste à Québec, et j'ai arrêté à un dépanneur, et il y avait un monsieur qui disait : « *Mon fils vient de finir 'police school', il s'en va travailler dans le Grand Nord.* » Le bonhomme n'était pas parti encore, donc, j'ai dit au père de dire à son fils : « *Si tu vas bien réussir, tu vas t'intégrer dans la communauté et faire des activités avec les jeunes* », et ne pas se

limiter dans ces -- « *Okay, I'm the police. I'm the law.* » Parce qu'ils viennent, ils ne connaissent pas notre culture, l'histoire et la société inuite. Et souvent, on voit ces gens-là, ils n'essaient pas de s'intégrer dans notre société.

Un autre exemple de préjugé chez les travailleurs, c'est les Inuits sont tous des alcooliques qui négligent leurs enfants. Les Inuits manquent de volonté à régler leurs problèmes. Les Inuits ont besoin de Blancs pour s'en sortir. Les Inuits n'ont pas de sentiments, d'émotions.

J'ai déjà entendu un homme qui disait : « *Les Inuits boivent tout le temps.* » Et il disait : « *Quand j'étais jeune, je buvais moi aussi, mais j'ai -- j'ai passé par là et j'ai arrêté.* » Comme : « *Ah! Oui?* » Les Inuits boivent de l'alcool. Donc, ça parle de moi, ça parle de Pamela, ça parle de ma mère, aussi. Ils généralisent les Inuits. Ce n'est pas tous les Inuits qui sont comme ça.

La chose que j'aime bien dire, c'est quand je restais à Québec, je restais dans un condo. Il y avait un pédophile chez nous. Il a passé au

journal. Si je veux -- permettez-moi, les gens du sud voient les mauvaises nouvelles, ils pensent : « *Les Inuits* ». Si je veux, je peux dire : « *Les Blancs du sud sont des pédophiles.* » Mais ce n'est pas vrai. Donc, pense à ne pas généraliser. Ça, je vois et j'ai vu, ça arrive souvent, les Inuits sont généralisés.

Si les Inuits n'ont pas d'émotions, alors, les travailleurs croient qu'ils n'ont pas de -- de démontrer d'humanité et de passion.

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Compassion.

Mme ANNIE BARON :

Et de compassion. Oh...

Difficulté à se comprendre en raison de la différence de langue et de culture. La différence dans la façon de s'exprimer dans le langage non verbal dans le cas de langage crée malentendu. La première chose, c'est nuance dans les sens d'une affirmation ou d'une question et difficulté à traduire, exemple, des questions à la forme négative.

Dans mon autre -- j'avais un travail où on travaillait à la cour. Souvent, je voyais des questions « *double negative* ». On parlait de ça,

il y avait -- OK, je vais vous donner un exemple de mon garçon. Quand on était au nord, mes enfants parlaient parfaitement inuktitut et le français. Et mes enfants répondaient « oui » quand ils voulaient dire « oui ». Quand on a déménagé à Québec en 2003, on est revenu à Noël et l'été d'après, et ma tante disait : « *Ah! Il est rendu un petit Français.* » Parce que la manière qu'il répondait quand on restait au Nord, le « *oui* » voulait dire « oui », et la même question, il disait « *non* », parce que c'était « *double* » -- how do you say « *double* »...?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Double négatif.

Mme ANNIE BARON :

Double négatif. On voit ça beaucoup dans les francophones, les anglophones. C'est-tu parce qu'ils essaient de nous '*trick*'? Non, ce n'est pas ça, parce que j'ai la même confusion avec mon conjoint. Mais, malheureusement, c'est utilisé dans les salles de cour par les avocats. Parce que l'anglais ou le français n'est pas notre première langue, donc, n'essaie pas de nous « *confuser* » plus avec ça. Il y aurait moins de '*misunderstanding*'.

Il y a une autre fois, le silence des Inuits est souvent mal interprété par les 'service providers'. Ils comprennent à tort que le silence signifie l'indifférence, l'absence de volonté à coopérer, l'absence de sentiment, le consentement, l'absence d'inquiétude et de questionnement. Pourtant, le silence peut vouloir dire la gêne, la peur d'être jugé, de perdre leur enfant, et d'autres choses, la difficulté à comprendre ce que disent les pourvoyeurs de services ou la difficulté à trouver les mots pour s'exprimer.

Il y avait une maman qui avait été vue par la DPJ, et la travailleuse -- et la mère, elle était gênée. Et elle pensait que : « Ah! Elle ne veut pas. » Mais elle a finalement compris, c'est la gêne, et elle a besoin d'interprète. Donc, ça arrive souvent. Les Blancs pensent qu'on comprend, et ce n'est pas tout le temps le cas. Quand je parlais avec des Blancs, j'ai besoin d'interprète. Je parle de toi.

L'autre chose, c'est expression des émotions, exemple du policier qui croit une femme est intoxiquée, alors qu'elle exprime vivement sa grande souffrance suite à la mort de son fils. Elle se fait donc juger et malmener à cause de ses

émotions.

Dernièrement, quand on est triste ou quand on est blessé, on pleure. Et quand on est fâché, on crie. Quelqu'un de mon village a été triste, blessé. Elle pleurait, elle criait au téléphone. L'autre personne pendait qu'elle était soûle. Ce n'était pas ça. Donc, elle devrait écouter la raison pourquoi elle pleure. Ce n'est pas juste -- ce n'est pas juste -- it's not what you hear and see. There's a reason. She wasn't drunk.

Les travailleurs doivent savoir que les Inuits n'ont pas l'habitude de poser des questions comme le fait les Blancs, et qu'ils n'expriment pas facilement leurs émotions. Il faut prendre le temps d'établir une relation de confiance et le respect et d'écouter les Inuits.

Ça, ça me -- it does not apply to me. Je suis contente que ma mère m'a faite, et je suis contente que j'ai la partie de mon père. Mais ce n'est pas tout le monde qui est comme ça. Le vouloir de comprendre est là, mais il y a des choses qui les arrêtent.

Pour le rapport de forces inégal, les institutions québécoises, services et système de justice et les façons de faire, de penser des

Blancs sont imposées aux Inuits à travers les pratiques quotidiennes et les lois.

La culture inuite -- et donc, les Inuits -- est par le fait même ignorée et dévalorisée. Les Inuits se sentent jugés et non respectés. Ils sentent qu'on ne les prend pas au sérieux.

Ils vivent ainsi une injustice continuelle. Celui qui continue [sic] à leur détresse psychologique et sociale.

Pour dire, les Inuits ont leur propre façon traditionnelle des régler les conflits, éduquer les enfants, de corriger les malfaiteurs. Le rôle des aînés, le dialogue et le respect de l'autre, sont primordiaux.

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Primordiaux.

Mme ANNIE BARON :

Primordiaux? OK.

Dévalorisation de la culture inuites mine l'estime de soi et on connaît le taux de suicide chez les jeunes. Il est important de reconnaître les Inuits, de respecter et valoriser leur identité.

Les travailleurs ne s'intègrent pas et ne communiquent pas suffisamment. Ça, c'est vrai. Le

problème de communication est un problème structurel au sein des services. Comme les gens en couple, les hommes et les femmes, quand ils communiquent, il y a toujours des -- « *Okay, this is* » -- « *C'est ça que je pensais.* » Mais ce n'est pas la -- des fois, ce n'est pas la bonne raison. Ce n'était pas ça que je voulais dire. Mais entre deux cultures différentes, c'est même pire. Les interprètes ne sont pas suffisamment présents quand la police, DPJ, et *caetera* -- parce que les policiers, malheureusement, sont les gens du sud, ils ne parlent pas l'inuktitut. Donc, ils pensent que si quelqu'un parle en anglais un petit peu, ils vont comprendre tout. Ce n'est pas vrai.

La DPJ aussi. C'est pareil. Ils pensent qu'on comprend, mais -- non. Pas tout le temps.

Manque de pratique formelle pour favoriser l'intégration, manque de volonté chez les travailleurs à s'intégrer, roulement élevé de la main-d'œuvre, les travailleurs ne restent pas suffisamment longtemps pour créer un lien.

Souvent, on voit les gens qui arrivent, quand ils ont un petit peu d'expérience, ils vont repartir.

Les travailleurs n'ont aucune obligation qui

les force à s'impliquer, à participer à la vie de la communauté, à développer les liens. Ils devraient aller plus souvent dans les écoles, la radio, par exemple, et organiser des activités pour informer les gens et se faire connaître.

Le manque de confiance envers les travailleurs et la réticence à s'ouvrir à eux viennent aussi du fait que les Inuits savent qu'un travailleur du sud ne reste jamais longtemps. Ils ne voient pas l'intérêt à développer une relation.

J'ai déjà entendu une femme qui disait : « *J'ai* » -- il y avait une infirmière dans la communauté qui était adorée par le monde, mais elle est partie. Donc, la personne que je te parle, c'est -- elle a dit : « *Jamais je ne vais m'approcher pour être proche, pour ne pas être blessée, parce qu'elle va partir elle aussi* », ou lui aussi. Donc, souvent, on voit les gens qui ne restent pas longtemps.

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Merci, Annie.

Donc, je vais essayer de conclure assez rapidement, pour laisser le temps aux questions.

Donc, pour faire un petit résumé de ce qu'on vient de voir, là, c'est un aperçu d'exemples, là,

d'expériences des Inuits et de perceptions. On voit que les mauvaises conceptions, les perceptions négatives, le manque de connaissances des deux côtés, là, créent des attentes, des déceptions, des frustrations, créent des malentendus.

Des fois, il y a deux personnes qui ont une interprétation vraiment différente d'une même situation, là.

On voit que les Inuits ont une réticence à aller vers les services parce qu'ils se sentent discriminés, ils sentent une injustice. On voit que ce sentiment d'être discriminé là est en partie créé par les malentendus. Donc, il faut travailler sur la communication, l'ouverture, le dialogue, l'écoute, et déjà, ça va diminuer la tension, ça va améliorer la collaboration.

Rapidement, là, dans le rapport sur les Nunavimmiuts assassinés ou disparus, je propose une petite réflexion autour du rôle du policier, de son approche, et tout ça, essayer de comprendre la situation, pourquoi -- à quoi s'attendent les Inuits de la part des travailleurs, des policiers, pourquoi, souvent, ils disent : « *Ils n'aident pas bien. Ils aident mal* », ou « *Ils n'aident pas assez.* » Ou bien, pourquoi ils disent que : « *Ah!*

Le policier, ce n'est pas la meilleure personne pour nous aider. Ce travailleur social, ce n'est pas la meilleure personne pour nous aider. » On va essayer de comprendre c'est qui la bonne personne pour les Inuits.

Quand on voit un policier qui a une approche -- particulièrement avec les policiers, c'est problématique -- qui a une approche agressive, irrespectueuse, les Inuits sentent un manque de respect. Les Inuits voient les policiers qui sont jeunes, qui -- ils voient leur approche agressive et irrespectueuse comme un manque de maturité, un manque d'expérience, un manque de connaissances.

Chez les Inuits, la personne qui a le pouvoir, le devoir d'aider, le pouvoir, le devoir de diriger et de guider, ce sont des personnes qui ont de l'expérience de vie, des connaissances pertinentes en société, des personnes qui ont une capacité d'écoute, de respect, qui ont une façon d'utiliser la parole de façon juste et respectueuse et sage. Tout ça fait que les jeunes policiers, travailleurs sociaux, enseignants qui arrivent dans le Nord ne sont pas nécessairement vus comme les meilleures personnes, les plus crédibles pour intervenir. Et quand un policier spécifiquement intervient avec

agressivité et force, parce que c'est souvent ça qu'on leur apprend à l'école, ça ne fonctionne pas dans le Nord. Ça augmente les tensions, les conflits, alors qu'on veut essayer de diminuer les problèmes.

Donc, c'était un petit mot rapidement là-dessus, pour finir.

Évidemment, on a des recommandations qu'on a formulées ici, et puis, donc, ces recommandations-là, vous les avez sûrement déjà entendues souvent, ç'a été formulé par d'autres commissions, par la -- aussi la Consultation régionale de *Kiargee* (ph), le *Parnasimautik*. Donc, on s'attend évidemment que cette commission-là appuie encore ces recommandations-là, incite le gouvernement à agir, et pas seulement consulter, mais, après ça, amener le financement et le soutien à des actions concrètes.

Donc, dans le rapport entre les services publics et les communautés inuites, on s'attend à établir un peu les bases pour une meilleure collaboration, plus de respect, plus de communication.

Donc, on a le point -- donc, mieux informer les Inuits. On a vu que les Inuits sont souvent

mal informés, ont une mauvaise compréhension des services. Donc, il faut continuer à travailler, localement surtout, à mieux informer les Inuits sur le système de justice, leurs droits, les programmes, les services. Ça, c'est vraiment important de le faire dans leur langue et à travers les médias locaux, comme la radio.

Aller dans les écoles, c'est important. Ça va permettre de mieux informer, mais aussi de créer un lien avec les travailleurs, les policiers, les travailleurs sociaux, et caetera.

Donc, on va comme créer des forums locaux, comme Makivik travaille présentement sur des projets de forums sur la justice. Au niveau de la communauté, ça, c'est vraiment important pour créer les liens, informer, dans un contexte décontracté. Si on ajoute le jeu là-dedans, la nourriture, ça permet de diminuer les tensions, tu sais, on fait un contexte d'ouverture et de calme, disons.

Former les travailleurs à travailler avec les Inuits. Donc, ç'a été mentionné souvent de former tous les représentants de la justice, former tous les travailleurs sur la culture, la langue, la société inuite. Ça, c'est vraiment important pour intervenir de façon efficace, avoir un système de

justice qui fonctionne mieux, mais c'est aussi former les travailleurs qui sont sur le terrain, les former à comment travailler dans les communautés avec les Inuits. Donc, ça nécessite de les connaître, de bien communiquer avec eux, de s'intégrer.

Même si un policier qui arrive ne connaît rien sur la culture inuite, en s'intégrant, en montrant une volonté à être dans la communauté, il va apprendre.

Développer le lien avec la communauté, bien, c'est tout ça, là, c'est -- vraiment faire une place, aussi, aux travailleurs inuits, que les Inuits travaillent dans les services. Ça, ça nécessite de les former, de les embaucher, de les retenir en poste. C'est difficile pour eux de travailler dans leur communauté, pour différentes raisons. Notamment, c'est dur d'intervenir avec des gens qu'ils connaissent, mais aussi, ils ont de la misère à travailler dans le cadre qu'on leur impose, les procédures, les règles qu'ils n'endossent pas toujours, c'est -- c'est parce que ce n'est pas leur façon de faire à eux. Donc, il faut soutenir ces travailleurs-là, inuits, puis il faut assouplir les procédures pour vraiment leur

faire une place, tu sais, qu'ils aient quelque chose à apporter.

Ça prend des pratiques formelles dans les services pour encourager les travailleurs à s'impliquer, à communiquer comme il le faut. Communiquer, c'est écouter, poser des questions, valider l'information, tout ça. Prendre en compte le fait que ce n'est pas si simple que ça de se faire comprendre puis de communiquer, il faut faire un peu plus d'effort.

Enfin, je mentionne l'ouverture, la reconnaissance des façons de faire inuites par le pluralisme juridique. Ça veut dire de faire une reconnaissance au niveau de la loi, au niveau des institutions, des façons de faire inuites, des façons de gérer les conflits, des façons d'intervenir. Redonner du pouvoir aux Inuits puis leur permettre de construire leurs propres institutions, aussi, en parallèle avec les services publics, des institutions qui vont faire plus de sens pour eux, qui vont être menées par des Inuits -- par exemple, les comités de justice locaux, la Maison de la famille Qarmaapik, qui intervient auprès des enfants. C'est nouveau. Il va y en avoir d'autres maisons de la famille, comme ça, au

Nunavik, et on a des ententes avec le gouvernement, donc, ça va fonctionner en parallèle avec la DPJ.

On connaît un cas aussi chez les Attikameks d'une DPJ attikamek. Donc, ça, c'est vraiment important, c'est une solution dont il faut mettre plus de l'avant, il faut encourager, et donc, ça, c'est une reconnaissance, un peu, de leur propre système de lois et de façon d'intervenir.

Donc, je vais conclure là-dessus, puis on va pouvoir répondre à vos questions.

Quelque chose à ajouter?

LE COMMISSAIRE :

Est-ce que vous aviez des pièces à déposer, avant que j'offre aux parties à poser des questions?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Oui, je vais avoir, en fait, trois pièces à déposer. Donc, d'abord, le PowerPoint, la présentation PowerPoint. Ensuite, les deux rapports dont madame Laneuville a fait mention, d'abord, le rapport « *Report of the Inquiry into Missing or Murdered Nunavimmiut - Working Together for a Common Purpose* », un rapport de 2016. Et puis un rapport de 2013 qui s'appelle « *Bring Hope and Restore Peace* »; c'est bien cela? C'est le nom du rapport.

LE COMMISSAIRE :

Alors, les numéros de pièces seront?

LA GREFFIÈRE :

Le premier, c'est -- le PowerPoint est le P-103.

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Oui.

LA GREFFIÈRE :

La deuxième, P-104, et la troisième, P-105.

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Parfait. Vous n'aviez pas d'autres rapports?

C'était bien les deux dont vous aviez fait mention?

LE COMMISSAIRE :

Non? Merci.

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Est-ce que vous avez des questions?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Oui, juste une seule question, puisque le temps file un peu, mais juste une question pour madame Baron, peut-être, là, pour faire une petite clarification.

Vous avez parlé, Madame Baron, beaucoup, bon, parfois du manque d'interprètes dans certaines situations, puis, donc, bon, parfois, on n'a pas

d'interprète, puis ça fait qu'il y a un manque de compréhension, mais vous avez parlé aussi de la difficulté de se comprendre, à cause, parfois, de façons différentes et culturelles de voir les choses. Est-ce que -- ma question est : est-ce que les interprètes réussissent à aller au-delà de ces problèmes-là de compréhension? Parfois, malgré les interprètes, à cause des différences culturelles, il demeure quand même des incompréhensions?

Mme ANNIE BARON :

Ils nous disent qu'on est 12 000 Inuits bénéficiaires de JBNQA. Il n'y a pas beaucoup de -- oui, il y en a, mais on n'est pas nombreux qui sont capables de bien traduire. Il y en a, et on les apprécie beaucoup, beaucoup, mais pour que le problème se règle, on a besoin de faire plus de recrutement et donner des formations à ces interprètes. Parce que je ne vois pas le gouvernement commencer à apprendre l'inuktitut pour parler à notre peuple, donc, ils devraient nous former pour être capable de se comprendre comme il le faut entre le 'user' et le service, dans toutes les interventions qu'on doit travailler avec le gouvernement.

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Je peux rajouter quelque chose? Dans le fond, avoir un interprète, ça ne suffit pas à adapter un service; on s'entend? Puis, la traduction, c'est complexe. On ne traduit pas juste de mot à mot, on traduit un sens, on traduit des valeurs, des normes, puis, des fois, c'est compliqué pour un traducteur, aussi, de comprendre le sens des affirmations ou des questions, surtout que les avocats jouent beaucoup avec les mots quand ils posent leurs questions, ou les juges. Des fois, la réponse est mauvaise. Le traducteur fait de son mieux, mais c'est parfois quand même difficile.

Puis, Annie, plus tôt, mentionnait le fait que, déjà, la traduction du travailleur blanc, francophone, qui essaie de parler en anglais, déjà là, il y a une traduction, il y a un sens qui se perd ou qui se traduit de façon incorrecte. Donc, oui, il y a un problème qui va au-delà d'une simple traduction. Les traducteurs ne peuvent pas porter tout le poids de ce problème-là.

LE COMMISSAIRE :

D'autres questions?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Merci beaucoup. Non, c'était ma seule question.

LE COMMISSAIRE :

Non?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Maître Miller?

Me RAINBOW MILLER :

Oui. Maître Miller pour Femmes autochtones du Québec. J'aimerais savoir si ce serait possible de nous donner un peu un topo de c'est quoi les enjeux pour les femmes dans vos communautés, puis ceux qui sont, par exemple, les plus urgents, puis les actions qui devraient être prises immédiatement.

Mme ANNIE BARON :

Peux-tu répéter ta question?

Me RAINBOW MILLER :

OK. Je suis désolée.

LE COMMISSAIRE :

Pouvez-vous, Maître Miller, vous approcher?

Me RAINBOW MILLER :

OK.

LE COMMISSAIRE :

Ça va être plus facile pour le témoin.

Me RAINBOW MILLER :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

Vous pouvez rejoindre Maître Arteau, et je suis certain qu'il va vous faire une place. Ça va être plus facile. Si le témoin se tourne la tête, on n'entend moins dans l'enregistrement, puis on ne veut pas que personne se ramasse avec un torticolis ici.

Me RAINBOW MILLER :

Bon. Bien, je me présentais. Je représente Femmes autochtones du Québec. Tantôt, on n'a pas eu le temps de se présenter, avec la pause, et tout.

Donc, ma question, c'est si vous pourriez nous parler un peu des enjeux que vivent les femmes dans vos communautés, et s'il y en a, par exemple, qui sont plus urgents que d'autres, nous les mettre en -- en ordre de priorité, si possible.

Mme ANNIE BARON :

Si on va avoir une femme en bonne santé physique, mentale, émotionnelle, on a besoin de couvrir qu'elle soit bien émotionnellement, financièrement, avoir en place une maison, pour bien se sentir à la maison. Donc, on a besoin d'emplois, on a besoin des programmes -- am I going in the wrong direction?

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Non. (Inaudible).

Mme ANNIE BARON :

On a besoin des programmes pour aider l'estime de soi, de s'en sortir des choses qu'elle a vécu comme enfant. Ça peut être abus sexuel, violence conjugale, il y a plein d'autres choses qu'on peut -- émotions. Se sentir qu'elle appartient à la communauté. Avoir des supports. De comprendre qu'est-ce qui se passe alentour. Pas juste la guerre, pas juste le hockey, mais comme qu'est-ce qui se passe autour. Ça, c'est un petit plus -- plus loin, mais c'est toujours le fun de recevoir ta paie à chaque deux semaines. Et je le dépense vite, mais -- « Ah! *J'ai eu un salaire.* » Donc, ça, c'est bon pour l'estime de soi. Avoir la famille, les amis, le support pour mes problèmes que j'ai vécus comme enfants, ça, c'est très important de -- to pass the hurdle. Je pense ça, c'est très important pour moi.

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Je peux rajouter quelque chose? On n'était pas préparé à parler d'autres enjeux. Il y a tellement d'enjeux, c'est dur de prioriser. Dans le rapport qu'on a publié en 2015, on parle de beaucoup

d'enjeux, l'expérience des femmes sur ces enjeux-
là, par exemple, le manque de logements,
l'itinérance, les problèmes dans le système
d'éducation, la violence, les abus. On essaie de
prioriser certaines actions. Il y a des
recommandations. C'est sûr que, par rapport au
logement, par rapport à la criminalité, les
programmes de réhabilitation, de tout le système de
justice, il faut travailler là-dessus pour avoir un
système plus adapté aux Inuits. L'éducation,
l'accès aux études postsecondaires, aussi, pour
permettre d'avoir des emplois, de travailler, tout
ça, intervenir au niveau du nombre de placements
d'enfants dans les familles d'accueil. Briser le
silence sur les souffrances; OK?

Ça, la guérison, Annie parlait beaucoup de ça,
dans le fond, la guérison, c'est une priorité, là.
Tu sais, si les gens ne sont pas bien dans leur
maison, dans leur famille, c'est qu'il y a
tellement de souffrance à guérir, puis, pour ça, il
faut parler, il faut des occasions pour parler, les
gens se sentent à l'aise de parler, et valoriser la
culture pour augmenter l'estime de soi.

Donc, ce que les gens aiment, moi, quand je
rencontre des jeunes ou des moins jeunes qui me

disent : « Ah! Moi, quand j'ai été -- mes yeux se sont ouverts, je me suis senti mieux quand j'ai été à telle rencontre où j'ai entendu parler de l'expérience d'écoles résidentielles, j'ai entendu des aînés parler du passé, j'ai réalisé pourquoi on est comme ça. »

Parce que les jeunes, ils ne savent même pas pourquoi ils ont un malaise en eux. Donc, ça va par la revitalisation, par les rencontres sur le territoire, des cercles de guérison, des ateliers, c'est vraiment comme -- il faut partir des blessures, dans le fond. Il faut parler, il faut -- c'est ça.

Les services sont là pour aider, mais pas toujours de la bonne façon. Je pense que, pour les Inuits, c'est entre eux qu'ils vont s'aider, là.

Mme ANNIE BARON :

Et l'autre chose qu'on voit qui est triste, il y a beaucoup d'Inuits qui descendent dans les grandes villes au Canada. On devrait -- on va saisir à aider ces gens-là, mais il faut travailler sur le pourquoi ils partent de leur communauté.

Me RAINBOW MILLER :

C'est tout pour moi. Merci.

LE COMMISSAIRE :

Ça va?

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Maître Boucher, avez-vous des questions?

Me MARIE-PAULE BOUCHER :

Je n'aurai pas de questions, Monsieur le
Commissaire.

LE COMMISSAIRE :

Maître Arteau?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Je n'ai pas de questions, mais j'ai trois
commentaires, peut-être rapidement, là. Je
comprends que le temps nous bouscule.

Peut-être juste expliquer le lien entre
Saturviit et Femmes autochtones du Québec,
justement. Tu l'as mentionné, Pascale, il n'y a
pas de lien formel, c'est-à-dire qu'il y a un lien
de collaboration et d'entraide, mais le lien au
niveau national se fait davantage avec Pauktuutit,
qui est un organisme national qui représente les
Inuits du -- les femmes inuites, pas seulement du
Nunavik, mais du Canada tout entier. Ça, c'est le
premier point que je voulais faire.

L'autre clarification, c'est concernant les double-négatifs dont tu parlais, Annie. On va, par exemple, dire : « *Tu ne viens pas avec moi?* » Nous, on va répondre non -- « *Non, je ne vais pas avec toi* » -- alors qu'un Inuk va répondre oui -- « *Oui, je ne vais pas avec toi* ». Et c'est sûr que, dans une salle de cour, lorsqu'on utilise la double négation : « *N'est-il pas vrai que tu ne viens pas avec moi* », ça devient compliqué, en inuktitut, de traduire tout ça. Alors, bon, ça, c'est l'autre point que je voulais faire.

Et tu as mentionné, aussi, Pascale, Parnasimautik. Juste expliquer rapidement ce que c'est, parce que les gens ici ne sont pas très familiers avec ça.

Parnasimautik, c'est un groupe de travail qui a été mis sur pied par la société Makivik, qui regroupe l'ensemble des organisations du Nunavik, et qui travaille à -- à répondre, bien sûr, au Plan Nord, mais aussi à définir un projet de société à travers le Nunavik pour les prochaines années, et chacune des organisations régionales est présente sur le groupe Parnasimautik.

Voilà. C'est tout pour moi. Merci.

LE COMMISSAIRE :

Alors, je vais vous remercier beaucoup d'être venues nous voir, de nous avoir présenté vos préoccupations, les choses qui blessent. Je remarque qu'il y a des problèmes de langue, entre autres, de traduction souvent pas facile. Il y a des attitudes, il y a beaucoup de gens qui arrivent et qui partent, qui créent des liens et, comme disait Madame Baron, ça crée parfois des blessures, s'il y a des liens qui sont faits et quelqu'un s'en va alors qu'il y a un lien qui s'est créé, bien, ça fait mal. J'ai compris ça. Beaucoup trop de circulation. Des gens vont là en attendant d'aller ailleurs, ce qui est -- pour les services publics, ce qui n'est pas la meilleure motivation.

Mme ANNIE BARON :

On ne veut pas les avoir, mais ils (inaudible)...

LE COMMISSAIRE :

Ah! Et il y a des gens, je le sais, qui ont le -- les Qallunaats, bien, il y a plusieurs façons de prononcer le mot, m'a-t-on déjà dit. Et je pense que ce que vous souhaitez, c'est que les gens s'intègrent à la société inuite, que ce soit dans chacune des 14 communautés où les gens peuvent aller, les villages, dans le fond, parce que, dans

le Nord, ce sont des villages, pas des communautés.

Je comprends que la formation -- que vous souhaiteriez que les jeunes qui arrivent -- et souvent, c'est des gens qui sont dans un premier emploi qui vont aller là comme policier ou autre -- qu'ils ne se rendent pas chez vous sans formation sur les us et coutumes, sur les traditions, sur la culture des Inuits.

D'ailleurs, dans le système de justice, dans la Convention de la Baie James, c'est prévu que les gens qui vont rendre justice -- si je ne me trompe pas, c'est la section 20 de la Convention de la Baie James, qui dit que les juges, les avocats, les greffiers, et autres, doivent être familiers avec les us et coutumes des Inuits. Alors, l'idée, ce n'est pas de se familiariser une fois rendu, c'est d'être -- d'avoir subi une formation -- « *d'avoir subi* » -- d'avoir suivi une formation qui permette de le savoir avant d'y aller, ça aide beaucoup. Alors, je comprends ça.

Je sais qu'il y a des radios communautaires dans les communautés. Je me souviens, dans les années '90, d'être allé présider des procès d'assises avec jurés, et d'être allé avec mes interprètes à la radio communautaire à

Kuujjuarapik, Kuujjuaq, faire une ligne ouverte, répondre aux questions. C'est peut-être des choses qui devraient être faites plus régulièrement, pour aider les gens à mieux comprendre le système. Oui, il y a toutes sortes de choses qui peuvent être faites.

Mais je comprends que vous avez certaines préoccupations, dont la formation, dont la permanence des gens qui y vont. Évidemment, c'est difficile d'attacher les gens, on ne peut pas -- on ne peut pas les attacher, mais ce serait souhaitable.

Je vois qu'il y a des choses qui crient -- je réalise qu'il y a des problèmes qui ne se résorbent pas. Vous avez sans doute déjà lu le livre de madame Mesher, Dorothy Mesher, « *Kuujjuaq, Memories and Musings* ». Je l'ai relu encore dernièrement. Je vois des choses que vous me racontez aujourd'hui qu'elle relate dans son livre -- en espérant un jour que ça change. Je suggère à beaucoup de gens de le lire, ce livre-là. C'est très intéressant, sur -- même si c'est dans les années '90, là, c'est très intéressant de voir ce qui se passe dans les communautés, et -- bien, « *intéressant* » -- ça donne peut-être l'idée de vouloir changer des

choses.

Alors, je vous remercie encore, et je vous souhaite bonne chance dans vos occupations, et soyez assurés qu'on retient ce que vous nous dites.

Alors, bonne journée.

Mme PASCALE LANEUVILLE :

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

Mme ANNIE BARON :

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Nakurmiik. Nakurmiik, hein?

Mme ANNIE BARON :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

À quelle heure est-ce qu'on reprend, Maître Barry-Gosselin -- euh...

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Non, Maître Denis-Boileau.

LE COMMISSAIRE :

... Maître Denis-Boileau?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Mais vous êtes là depuis ce matin. On va reprendre à 13 h 30. On a un changement d'horaire, puisque

la Régie régionale Santé et Services sociaux du Nunavik, Madame Eva Gunn et Madame Elisapi Uitangak ont eu un problème d'avion, donc, c'est elles qu'on entendra à 13 h 30.

LE COMMISSAIRE :

Très bien. Alors, 13 h 30.

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Bon appétit.

LA GREFFIÈRE :

Veillez vous lever. L'audience reprendra à 13 h 30.

SUSPENSION

REPRISE

LE COMMISSAIRE :

Maître Denis-Boileau, what is the program this afternoon?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

So, we will be hearing Madame Eva Gunn and Madame Elisapi Uitangak from the Health and Social Board Service of Nunavik -- actually, sorry, my translation was not good. I will do it again: The Nunavik Regional Board of Health and Social Services.

Just something quick from this morning that I wanted to acknowledge.

Je voudrais seulement remercier le Centre d'amitié autochtone de Montréal, puisqu'ils nous ont permis de faire appel à Madame Pamela Shauk. So, thank you, Madame Shauk, this morning, the translator from the Native Friendship Center of Montreal. I want to thank you for being here and thank you to the Native Center of Montreal. Thank you.

LE COMMISSAIRE :

Maître Arteau?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Oui. Just a preliminary comment, just to make sure that everybody is on the same wavelength. We had prepared a PowerPoint presentation that we tabled to the Commission, but since we made some modifications this morning, Madame Uitangak and Madame Gunn would prefer not to show the PowerPoint on the screen, and they will speak with their own words. Is that okay with the Commission?

LE COMMISSAIRE :

It's okay with me.

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Thank you very much.

ELISAPI UITANGAK
Primary-school Counselor and Chairperson for the NRBHSS
AFFIRMED

EVA GUNN
Executive Management Agent for the Nunavik Regional
Board of Health and Social Services
AFFIRMED

LE COMMISSAIRE :

So, welcome, both of you. I understand we will
proceed the way you wish, without PowerPoint?

Mme EVA GUNN :

Exactly. Yes.

LE COMMISSAIRE :

Okay. I'm listening to you.

Mme ELISAPI UITANGAK :

Do you want to explain how we're going to proceed?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Just another point of clarification, if you allow
me. Elisapi will speak Inuktitut, of course, and
then, she will stop, and Eva will translate into
English, and if there is a need to translate more,
your interpreter will also make some translation or
interpretation. That's the way they prefer to
work.

Mme EVA GUNN :

So, it's going to be English.

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

It's going to be English. That's right. So...

LE COMMISSAIRE :

Okay.

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

English and Inuktitut. Oui.

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Just...

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

So, it's going to be from -- sorry -- from
Inuktitut to English.

LE COMMISSAIRE :

Okay.

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Okay.

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Just one quick question. Excuse me. Because you
just said that you needed maybe our interpreter,
but I thought like Madame Annie Gunn [*sic*] will
make the translation, but do you need our
interpreter to be there as well? Because she is in
the audience, and she...

VOIX NON IDENTIFIÉE :

(Inaudible).

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Yes? Okay. So, maybe we can invite her in.

Sorry. We didn't understand it that way. Just...

(L'interprète s'approche.)

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

So, from what we understood, only if Madame Shauk is being asked to do more translation, then, she will translate.

Thank you very much for being there. We can listen to you.

Mme ELISAPI UITANGAK :

Can we proceed? Okay.

Mme ELISAPI UITANGAK (PAR Mme EVA GUNN) :

So, today -- thank you for having us. We're going to explain to you or make you understand the portrait of challenges of our region.

(Inaudible) introduce herself. She is Elisapi Uitangak, Chairperson of the Regional Health Board.

We are aware that you -- where we come from, we occupy a huge, vast territory of Quebec, so we would like to show the slide number 3, if it could be shown, just for your visual understanding.

The Nunavik Regional Board is the main head

office for the CLSCs, and there's two main hospitals, one located on the Hudson (coupure de l'enregistrement) in Puvirnituk, one located in Kuujjuaq, and each coast is responsible for their own population, meaning Puvirnituk is responsible for Hudson Coast population, and Kuujjuaq Hospital is responsible for Ungava Coast region. Yes.

We are very unique and -- very unique population in our own region and we have a different -- different characteristics distinguish the Nunavimmiut.

Our population is spread over a large territory, very knit social fabric and social connections, very young population with very high demographic growth rate, we have very high growth rate in our region, and the majority of our population is youth, subject to major and rapid changes that we must adapt to according to the world that is evolving us around.

Our challenge is to better adequately adapt our services to the needs of the population and its Inuit characteristics, while ensuring the availability and continuity through various clinical projects and the regional action plan of Public Health.

So, the services we offer, the MSSS give us the responsibility, or they promote programs that should be given to Quebecers, but often, as Inuit, it doesn't -- it's not culturally appropriate, often, what is being given to the rest of Quebec. So, often, we have to modify or change the programs that we're going to -- we have to be very careful how we're going to proceed to the users. It's not the same -- it is not the same as MSSS gave us a project, "*This is what you're going to do to the people you're -- to the region,*" but we must -- often, we have to modify according to what we will understand.

So, it's very -- it makes it very challenging, because we don't have the same culture, we don't have the same way of communicating, and the language is very often difficult -- the barrier.

So, we're going to explain the challenges within the health services, how it's delivered.

The vastness and remoteness of the territory is one of the challenges itself. Yes, like we said earlier, the linguistic -- the language and the culture barrier is one of the -- it's a huge challenge.

One of our challenges is human-resource

turnover we have to non-Natives who come to work in our region, the human-resource turnover is 18 months. So, often, for example, an individual goes -- sees -- if she seeks counselling, or if she wishes to, she will not be counseled by the same person. So, she has to repeat her life history over and over again to receive services, because the personnel changes often.

One of our challenges, and this is a big one too for us, is shortage of housing, not just for our own people, but for the employees as well. The lack of workspace -- we are lacking housing. We have to employ Qallunaat, and they need a place to live, and they need a place to work. We have no houses, we have no office space.

And we have a lack of qualified Inuit human resources, lack of Inuit manpower, with (coupure de l'enregistrement) population with a lot of services to offer.

One of the challenges as well is the absence of postsecondary teaching institutions in the region. We have to fly and live in Montreal if we will pursue education to pursue our college or university degree, because it's not offered in our region. So, we go to school up to Secondary V,

and, "You want to learn more? Go live in a city. And good luck." Yes. That's basically it.

So, the next one we're going to talk about is where we live matters. Where we live matters. Yes.

Overcrowded housing will continue to play a big role in our society and it's the reality we live in today, overcrowded housing, families in one house, like 10, 15 people in (inaudible) houses.

That causes the deterioration of mental health for Nunavimmiut. So, living few families in one dwelling causes like substance abuse, physical and sexual abuse, low academic success, no motivation, violence.

This also causes spreading of tuberculosis. We have a tuberculosis issue in our region, and -- yes.

The issue of overcrowding can also lead to, unfortunately, neglect of children and youth.

Additional issues related to infrastructure. The quality and the age of the equipment or the infrastructure is deteriorating, as it is.

The inadequate bandwidth we have in Nunavik, we are very limited to wi-fi or Internet service. We have one Internet provider, and our bandwidth is

not enough in this Health sector, and it has an impact.

We have the service to use Telehealth, the Telehealth services, but -- it's offered to reduce costs, but we don't use it because the bandwidth we have is too slow. Imagine yourself trying to communicate with your doctor through Telehealth, and it keeps stalling every few seconds. And there is -- what's the use; you know? So, our Internet bandwidth is -- plays a big role when we could be using services that are offered in Quebec, and we cannot, because our bandwidth is -- is no good, is very slow. Yes.

Yes. Because of the -- because we cannot use Telehealth services because of the low bandwidth, we have to fly down, using Quebec payers' money, and it's our -- yes, we have to fly down for a consultation, which could be used in Telehealth. And that causes Quebecers -- that's coming out of tax, I suppose.

Mme ELISAPI UITANGAK :

And it might be only about 10 to 15 minutes consultation.

Mme EVA GUNN :

Yes. It's -- it's an issue. It's a big issue. We

could be using Telehealth services in our CLSCs, but because of the bandwidth, we cannot, so we fly down for 15 minutes -- 10, 15 minutes, and it's a \$3,000 plane ticket, and the meals, and the lodging, so it's like \$5,000 easy just for a 15-minute consultation, which Quebecers pay.

Mme ELISAPI UITANGAK (PAR Mme EVA GUNN) :

Plan Nord. The capacity of our network to meet the needs of new clientele. Our actual infrastructure cannot offer the necessary resources to satisfy the needs for new clientele. We are already overloaded with the needs -- with our population itself. If we were to receive more humans in our region, we don't -- unfortunately, we don't have the services, we don't have the infrastructure to serve the new clientele.

Any development and any increase in the labour pool will require additional healthcare and social services for the new clientele -- new -- yes, new clientele if we have more population within our region. We're already up to our limit. We cannot receive more, if we were to go ahead with the Plan Nord, that's -- Quebec Government has planned for us.

So, we're going to talk about our network.

So, our network is Nunavik Regional Board of Health and Social Services financially, and offers services through Tulattavik Health Center and Inuulitsivik Health Center for both coasts, Puvirnitug meaning Hudson side, Kuujjuaq Tulattavik meaning Ungava side. So, if you could imagine, Health Board, and then, it goes down to our CLSCs.

We also share resources or services that are being offered, let's say some healthcare services, if they are not offered on the Hudson Coast, they can go to our region on Ungava side and use our services, and vice versa. So, we share services that are offered. We share. Yes.

Group homes, for example, there's a few group homes, and if it's not -- if there is no room on the Hudson side and there's a few beds available on Ungava side, so, this child will go to Ungava side because there is a bed available, for a group home, for example. I'm just giving you an example. Yes.

One of our challenges too, and that plays a big impact on the financial aspect as well, is, often, if you are to -- if you are five years old and you need health service, you need an escort. You need a parent to travel with you, or if you are 50 years old and you cannot speak in English, you

need an escort. So, it's double-payment as well.

So, we're going to go to guiding principles under Nunavik Regional Health Board, the organization. Our guiding principles is to promote the dispensation of a full range of services within Nunavik Health and Social Services network. Repatriation, development, consolidation or reorganisation.

The optimization of existing human, financial and fixed-assets resources of the Nunavik Regional Board and the network. Yes. So, one of our principles is to, in planning in accordance with the profile and the needs of Nunavimmiut, "Nunavimmiut" meaning -- "Nunavimmiut" means people of Nunavik -- and develop the autonomy of the Nunavik Health and Social Services, action upstream of problems and reduction of inequalities in the health and wellness.

Mme EVA GUNN :

Yes. It's long, but I already -- I shortened, so...

Mme ELISAPI UITANGAK :

Okay.

Mme ELISAPI UITANGAK (PAR Mme EVA GUNN) :

Our health and social determinants and status.

We're going to go down to it -- and social determinants of Inuit health. Yes. That's a good one too, yes.

So, the social determinants of Inuit health. For us as Inuit, our part of wellbeing as a human being living in Quebec or Canada is -- what we see is important is our food security. What's important to us is housing, mental health, availability of health services compared to the rest of Quebec. Safety and security, income, play a big role in our lives. To be able to have income, to be able to feed and clothe your children, education, our livelihood, our way of being with family, we're very family-oriented, culture and language is very important, and we practise it on a daily basis. Quality of early child development is very important to us.

What's really important, like I said earlier, is food security. We rely a lot on our country food, on our hunters, are the men who go out in the land to hunt, but anybody just cannot go hunt, you need to be able to have a good income, because you will have to purchase these vehicles and guns and hunting gear. And if you are a man and you go out in the land, you don't just feed one family. You

can feed the whole community. And it's -- yes.

And the high cost of living is very -- plays a big impact in our region. We live in a very, very expensive -- expensive -- our grocery bill is very expensive. I'll give you an example: I have a family of four, three boys, easy, \$500-\$600 a week, for example. And I don't have a hunter, so I rely on my family or my neighbours to give me country food. So, that's just giving you an example how expensive it is up there.

And our culture and language, yes, we practise our culture and we do speak our language, but it also causes barriers with non-Natives whom we work with or we interact with in the community, because we don't have the same culture and the language, so that causes a barrier as well. Yes.

One of the realities for families up north is also family income. Often, due to lack of employment in our region, equals no economy for the house, for the family. So, often, families share. There is a lot of sharing food and -- yes.

So, we're going to go to psychosocial issues in our region. The weakening of the social and family structure of Nunavimmiut, causing family values to unravel, resulting in serious social

problems, because compared to 1950's, our -- our parents lived a very different way of life compared to us, so, if -- I would say our values and way of life is not the same compared to our mothers' or grandparents'. It's different, which causes health -- mental health differences, if I may. Yes.

One of the psychosocial issues could be also repeated traumas and losses which lead in many cases to post-traumatic stress, and children are at risk, and this impacts our future generation to come.

With the repeated traumas in our region, we are facing a lot of issues that lead to abuse, and up to -- of murdering people. And this is not our way of -- Inuit, we are new to this world of -- like there is murdering happening in the communities, and we have no services to offer the families. There's no services for families who are experiencing trauma, and there is no healing services. There are services that we -- there are services that come to our community when there is an event happening, if there was a murder, for example, they come to help, and then, they leave, like in a matter of days, and the people who are mourning or are in shock and trauma are left behind

to deal with the issue itself.

So, as parents, we are mourning, and often, the children that are also impacted are left behind and not dealt with, because a mother or a father is dealing with her or his own trauma, and due to lack of services offered.

So, it is evident that the prevalence of several psychosocial problems is increasing in Nunavik, and these problems are all interrelated and aggravating to each other.

For people who are impacted with trauma, often, they are left by themselves to deal with their own issues, and the children are -- are not faced, and the children are left to deal with their trauma itself, because the mother is in shock, and therefore, she cannot -- she cannot really be a counsel to her own children.

So, after talking about the issues, the reality we just talked about in our region, so, we'll go to our future. With all the challenges we face, because we are very resilient and we have hope, and we have a future to look forward to, and she is going to talk about a project of the need of a regional hospital in our region.

Numerous services are not locally available.

Nunavimmiut want to receive care and follow services in our community, same as the rest of Quebec residents. Like we said earlier, having to leave your community to receive certain health services or undergo tests is a major inconvenience, because we've got to fly out. We've got to fly out for a simple appointment, leave our children and our careers behind for a couple of days or weeks. So, that's our -- that causes inconvenience.

All or too many Nunavimmiut must travel south for services that could be provided by one of two existing healthcare centers, in Tulattavik or Inuulitsivik, or eventually, a regional hospital.

There is a facility -- when we go to Montreal for medical services, there is a transit that recently opened called Ullivik. It's located in Dorval. It has been a major improvement, as patients were not at ease -- before, we were based in YMCA in a hardcore downtown area of Montreal. However, dozens of patients have to stay every day in nearby hotels, as Ullivik is already up to a maximum. It's full capacity. It has 143 beds, but it's not enough. It's full every day, and the rest of patients or escorts have to go to nearby hotels. And, of course, government is paying for these.

It's coming out of taxpayers' money.

With Ullivik already with the full capacity, this reflects that our needs are increasing in the context of an aging population, or vary with our high birth rate in our region.

We think, or we believe, where it is, if we were to receive our regional hospital, the benefits would be -- this would increase the level of specialized services in Nunavik. It would also optimize the regional services. It would also optimize the cost of efficiency versus client interventions. More positions available for Inuit human resources. It would also improve the offer of services provided for Inuit by Inuit in Inuktitut, and one of the benefits would be redirecting of SANA -- SANA meaning "*Santé assurée non assurée*", non-insured insured health benefits -- transportation, food, lodging, expenses -- into direct health services in the region.

Also, the benefits of a regional hospital in our region would improve access to specialized services, it would -- the waiting time for a surgery, and follow-ups, and *et cetera*.

More efficiency in facilities, mission, technology and Telehealth, it would reduce services

provided by Module du Nord Québécois, that is also -- it's also our network, it's our organization -- if I would say that operates Ullivik, if you go to Montreal for medical services, you would be administered by Module du Nord Québécois.

Mme EVA GUNN :

So, she wants me to go ahead with the regional action plan for public health in Nunavik. We will deposit these documents to you and you can go more in depth. It's a little bit long, but I think you're going to -- it's self-explanatory and you can go through it. It's Regional Action Plan for Public Health in Nunavik, 2016-2010 [sic]. So, we will let you go through it instead of elaborating on it, if it's okay with you.

Mme ELISAPI UITANGAK (PAR Mme EVA GUNN) :

To conclude, so, we'll talk about the strategic regional plan.

Our strategic regional plan is our current government -- our agreement with the MSSS, we had a -- we had a strategic regional plan with the MSSS, and that was for 2009-2016. It was extended for two years, which will end on March 31, 2018. And to complete the implementation of previous agreement in the fall of 2017, this fall, the start

of the negotiation process is the next strategic regional plan that will be implemented, and an agreement for a five to seven-year period.

Mme ELISAPI UITANGAK :

Nakurmiik. Taakkua (ph).

LE COMMISSAIRE :

Alors -- *nakurmiik*. Would you like to add something else? Or wait for questions?

Mme ELISAPI UITANGAK (PAR Mme EVA GUNN) :

Although we give you this presentation, she invites you to come to our region and meet and experience hands-on how it is for us in Nunavik.

We have a beautiful territory, and our challenges are -- challenging, and she invites you to come to our region for you to see with your own eyes and experience and feel your heart.

LE COMMISSAIRE :

I know it's very nice. I went up there for -- once a year for almost 15 years, at the beginning of the nineties till half part of -- to around 2008.

So, you -- something else?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Juste un point d'information que je voulais vous donner relativement à la discrimination. In English? Okay. Yes. Sorry. Yes.

So, just a point of -- I would like to add something regarding discrimination. It's related to the health sector. I guess we're going to have the opportunity to develop more, when you go up north, if you decide to go up north in Nunavik, I would like to present you with more details, maybe, what the situation is exactly, but I would like to share with you a situation in which the local Inuit employees of the health sectors are, and it makes it very difficult for them -- well, first, to be attracted to the network, to the health network, and then, to work within this network.

As we all know, back in 1975, Quebec, Canada and some other organizations, including the Crees and the Inuit, signed the James Bay and Northern Quebec Agreement. According to this treaty, chapter 15, actually, gave birth to the health sector in Nunavik. According to this chapter, it says that Quebec has to commit itself to encourage and adapt its own regulation to make sure that the Inuit are given employment and that they can be promoted within the employment scale that they have in the health sector. Well, unfortunately, for many reasons -- I'm not putting the blame on anybody here, but for many reasons, for many, many

years, this has not been possible. I'm going to give you just one example of that.

As you know, it's all the collective agreements, because the health sector's employees up north are unionized, just the same as they are in the South. So, the collective agreements are all negotiated centrally speaking, they're all negotiated in Quebec City. So, there is no specific section for Inuit employees, let's say, in the North. They all fall under the same regulation, if you want to call it this way, meaning that there is a rule saying that if you are hired within 50 kilometers of where you work [sic], you don't have benefits, which would be very understandable if you live in Quebec City, in Montreal, or any southern community. But that wouldn't make any sense up north. And I'm going to give you an example, I'm going to use Eve as example to give you.

Eva was hired at the health board, but she was living down south at the time. So, she was given, because she was away from the health board, more than 50 kilometers. She was entitled to all benefits, meaning housing -- and it's not marginal -- housing, and plane tickets. Trips. She is

allowed to go down south three times, for her and her dependants, to visit family, to get treatment, and -- where another Inuk, let's say her sister, she would -- let's say she is in Kuujjuaq, she is hired when she is in Kuujjuaq, well, then, she would not be entitled to the same benefits. She would not get housing and she would not get plane tickets. So, it's an unfortunate situation. I think it has to be said that it's discriminatory, and I think we need to find a way, all together, we need to find a way to stop that and to make sure that they're all treated the same way as anybody else, and even more than that, because, as I said, in the James Bay and Northern Quebec Agreement, they have to be privileged in a way and get the expertise necessary to work for their own people, and to make sure that they understand exactly what's going on in the health sector. And as it is right now, it's unfortunate once again, but it's not really possible for Inuit to work within the health sector when they're employed locally speaking, because, again, they would not get housing, and we know the housing shortage is enormous. We live a housing crisis up north right now, and they're not getting plane tickets as well.

So, it makes it very hard.

So, we would like the Commission to try to work with us to try to find solutions to that, or alternatives to make sure that the Inuit employees are respected, and that they are given privileges to be on these positions within the health sector. Thank you very much.

LE COMMISSAIRE :

I understand they will have to leave the North, and then, be employed, and then, go back up there?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

(Inaudible).

LE COMMISSAIRE :

For how long do they have to leave...

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Well, maybe, Eva, you can answer that one?

LE COMMISSAIRE :

... for being employed and receive benefits?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

It's a very good question. Maybe Eva, you can take your own example?

Mme EVA GUNN :

Could you explain, again, your question, if I...?

LE COMMISSAIRE :

I just want to...

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

How long?

Mme EVA GUNN :

How long?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

You have to be (inaudible).

LE COMMISSAIRE :

Yes. How long do you have to quit the North, get employed...

Mme EVA GUNN :

There is no...

LE COMMISSAIRE :

... and to go back up north and receive benefits?

Mme EVA GUNN :

There is no written rule on that. If I may use myself as an example, I went to Montreal to pursue my education. And, after that, I didn't have -- I wanted to work in Kuujjuaq, because that's where the job opportunities are and I wanted to have a career in health. So, instead of flying myself to Kuujjuaq and find a job locally -- no. I applied from the South. They hired me, I'm flown up with my children, housing provided, furnished, cheap rent, with travel benefits.

Let's say my sister wants to work same

position as me within the same health sector, she is not going to get nothing.

LE COMMISSAIRE :

This is quite special indeed. Do you have...?

Mme EVA GUNN :

Sorry, but this also causes tension among Native and non-Natives in the community. Because a professional, or a social worker, or the Youth Protection worker comes to our region and works, she is given a beautiful -- nice home, trips, compared to some -- compared to a local, who is same as qualified and who speaks the language, and she is not offered the same benefits as the non-Native, which -- it causes tension. It does. Unfortunately.

LE COMMISSAIRE :

Will you have questions, Maître Denis-Boileau?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

No, I don't. This was very interesting, very enlightening. Thank you very much. A very interesting and very strong presentation.

LE COMMISSAIRE :

Maître Miller?

Me RAINBOW MILLER :

No, thank you. I don't have any questions.

LE COMMISSAIRE :

Maître Boucher?

Me MARIE-PAULE BOUCHER :

Moi, je n'aurai pas de questions. Merci.

LE COMMISSAIRE :

Maître Arteau...

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Thank you.

LE COMMISSAIRE :

... do you have something else?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

No, I don't have anything else.

LE COMMISSAIRE :

No?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

Thank you very much.

LE COMMISSAIRE :

So, now, it's time for me to thank you very much to have accepted our invitation to address us, the Commission. So, *nakurmiik*.

We'll suspend -- 15 minutes?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

Yes.

LE COMMISSAIRE :

Is it enough?

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :

And -- yes. And, after that, we will come back with the Grand Chief of Kahnawake Community, Mr. Joseph Tokwiro Norton.

LE COMMISSAIRE :

Okay. Fifteen minutes.

LA GREFFIÈRE :

Veuillez vous lever. La Commission ajourne 15 minutes.

SUSPENSION

REPRISE

LE COMMISSAIRE :

Alors -- good afternoon. Maître Leblanc, I understand you're taking...

Me CHRISTIAN LEBLANC,

PROCUREUR EN CHEF :

I'm taking over.

LE COMMISSAIRE :

... taking over Maître Denis-Boileau.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Yes, I do. That's correct. Before I introduce my next witness, I'm going to take care of -- bien, je vais le faire en français.

Je vais peut-être régler un petit détail au

niveau de la preuve et officiellement déposer le PowerPoint qui vous a été présenté juste avant la pause, celui de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Nunavik, qu'on déposera sous la pièce P-106; c'est exact, Madame la Greffière?

LA GREFFIÈRE :

Oui.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Alors, voilà. C'est réglé.

So, Mr. Commissioner, I would like to welcome Mr. Grand Chief Joseph Tokwiro Norton, Grand Chief of the Kahnawake Community. Mr. Norton is the first leader of the Mohawk Nation to come to our commission, public inquiry commission, so we are very glad to have him with us.

So, we will start with the -- assermentation?

LA GREFFIÈRE :

Oui.

JOSEPH TOKWIRO NORTON
Grand Chief of the Mohawk Council of Kahnawake
AFFIRMED

Me CHRISTIAN LEBLANC :

So, Mr. Norton...

LE COMMISSAIRE :

I will say...

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Yes.

LE COMMISSAIRE :

... you're -- welcome, Grand Chief Norton. It will be a pleasure for us to listen to what you'll have to say to us.

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

No problem.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Okay. So, like I said at the beginning, Grand Chief Norton, it's a good opportunity for us to have you here to tell the Commission, but also the general public, Quebec public, about the Mohawk Nation, about your own community, its aspirations, things that are at stake, challenges and *et cetera*.

So, I'll pass the floor to you right away.

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

Thank you very much.

I am not here to -- or should I say my purpose here is not so much to complain and to cry about bad treatment and things that have made life very -- very difficult for the Kanien'kehá:ka people, or the Mohawk people, as we're referred to in English and in French, it's more to -- I guess advise and talk about the relationship between the people of Quebec and the Kanien'kehá:ka people in Kahnawake.

What I have here is what we refer to as the *Kaswentha dekenidio hade* (ph). This is the two-row wampum.

The two-row wampum represents a relationship between the first visitors to our land, the Europeans, and our people. These two rows represent our two different societies, our two different cultures, our two different ways of life. And it's represented by a river, and these rows represent our vessel, a canoe, and the visitors, the Europeans, their tall ships. Because that's what our ancestors saw. They saw people come here in tall ships. And we always travelled in canoes.

In our canoe, as our ancestors made it clear, in our canoe is all our history, our language, our

culture, our way of life. And we made it that way, we made it to show that this is -- this is our land, this is our territory. And this is the river we travel on. The European has arrived, and in order to welcome the European, we said, "*You will have your special vessel, with all your languages, all your culture, and everything that makes you who you are will be in that vessel. The two vessels will be joined by a chain, a silver chain, and we must polish that chain as a means of talking to each other. If we do not polish that chain, it rusts, it tarnishes, it may break, and there is war.*" And I use -- I always use as an example what happened in 1990, the Oka crisis, the chain almost broke.

So, we travel the river of life together forever, you in your vessel, our people in our canoe, joined and travelling together, and whenever we need to discuss with each other, we polish that chain and we talk.

If we wish to cross into your vessel, we do that by agreement, by understanding, by coming to treaty, by coming to whatever method we use in order for us to come to an understanding. And we go into your vessel and we use all of the things

that you have to our benefit.

On the other hand, if you wish to cross over into our vessel, we go through that chain also, and, by agreement and by arrangement, we allow you to enter into our vessel, our land and our territory, and utilise whatever we have.

This kind of agreement, this kind of two-row, this document, if you want to call it that, this treaty, was made hundreds of years ago with the -- with all of the Europeans that came here -- the Dutch, the French, the British -- and this was the understanding and the relationship and how it began.

Unfortunately, over the course of time, this has been forgotten. But we still believe in this and we hold fast to this. And what that means to us, and should mean to you, is an understanding. It's a very symbolic and simple understanding. Nothing complicated about it. You stay in your vessel, we stay in our vessel. If we have to cross over, we do it by agreement. We do it by treaty, we do it nation to nation. We don't force ourselves on you, you don't force yourself on us.

As I said, unfortunately, that has been forgotten, and over the course of centuries, has

deteriorated, to the point where one nation is imposing on another nation. If we want to call it the Quebec Nation, whatever that may be, has imposed on us. And we have had to defend ourselves and protect ourselves in any way that we can.

Also, this two-row has strings. That means it's endless. For as long as you're here, for as long as we're here, we can add to this. We can continue in the river of life together.

So, our ancestors were -- I would say brilliant in terms of their outlook, their approach. They knew that your -- you know, foreigners had arrived, and they were not going to leave. They were going to stay here. So, we had to create conditions about how that was going to happen. And this is what -- this is where it started. Because they knew, in the future -- and we're the future. We're always the seven generation [*sic*]. There's -- you know, they knew that the conditions would change, and we would have to do -- to protect ourselves, we would have to be reminded about how it all began and the reason why we're here, the reason why we still speak our language, the reason why we still believe in what we believe in and we defend fiercely, to make sure

that we don't lose what we have.

Kahnawake is located 15 minutes from downtown Montreal. And you can imagine living beside a huge metropolitan area like Montreal. But Montreal is geographically in our traditional territory. We lived in Montreal. We called it Hochelaga, at one time, and we lived there, and we always considered Montreal our home. As a matter of fact, we consider Montreal one of our most successful suburbs. We look at it from the other way. Instead of Montreal considering us a suburb, we look at it that they're there, and the -- in any event, we have been affected so much, over the centuries, by the different changes in regimes, I mean, we dealt with the French, then we dealt with the British regime, then, now, we're dealing with the Canadian regime.

And we still hold fast to what we believe in. And it's made it difficult to hang on to those beliefs, because of the fact that in order to do that, then, we had to -- we had to fight. We had to stay at the -- we had to create, we had to do things. And, in fighting back, it wasn't just physical, it was also in terms of development of our economy.

We live in an area where the territory of Kahnawake is like 13 000 square acres. Not very big. There's on or about 8,000 people that live there. So, we have to develop in a very narrow corridor. We have the seaway on one side of us, on the north side, and we now have Highway 30 that encircles us on the south side.

Inside of Kahnawake, we have Hydro-Quebec tower lines, we have highways -- highway 132, highway 138, 207, the old Chateauguay road. We have Mercier Bridge. And there's 100,000 people a day that come back and forth over our territory. And they're not our people, they're somebody else's people. They use our territory as a means of getting somewhere else, for transportation.

Our waterfront was taken away from us, land expropriated by -- by the Canadian Government, way back, 60 years ago. So, the waterfront is taken away from us.

So, all these things have happened over time, and somebody else is making a lot of money off of our territory. And that's just in that area, let alone the -- let alone our traditional territories, which is much broader than just the present Kahnawake location.

So, if we think about all of that and we -- you know, we could have easily given up and just said, "*Well, forget it,*" you know, and become just like everybody else, you know, become a Quebecois, become a Canadian citizen, and all of that. And even in doing so, we're rejected, you know, by the Quebecois, we're rejected by the Canadians, you know, because of prejudice, racism. And we've -- all our lives, for as long as we've had our vessels travelling together over the centuries, we've faced racisms in our own country, in our own backyard. And there are many, many examples of that, you know, too many to go through in just one sitting such as this.

But we've managed to survive, we've managed to stand strong, to the point, now, where we said, you know, "*We have to come to a forum such a this to make people aware of what we are and who we are.*" And I mentioned at the beginning, I'm not here to cry about the situation, I'm just here to lay out to you the relationship. And that's what this is all about. A relationship between our people and the Quebec population in general, and even the Canadian population, if not the North American population, and to make people aware that we still

believe in this, to be very upfront and very direct in terms of what this is about, and the progress we've had to make. And I mean progress.

When I first was elected way back in 1978 -- and I retired in 2004, and I've come back again, you know. So, I understand the business world, and I understand the political world. I understand the two worlds that we live in, because we live in two worlds. We live in our vessel, and we cross over into yours. And we have the best of both worlds. Because we go to your institutions of higher learning and education, we get our education, we bring that back into our canoe so that we can continue to utilize all of the modern things that are there now, because we have to do that. We have to become mindful of what the future holds for us.

We do not have any kind of natural resources. Nothing that we can live off of. We can't live off fishing, we can't live off hunting. We can't simply just make, you know, the honourable things that we've done in the past, which is making baskets, and doing all those things that we sold as souvenirs, and what have you. We can't do that for a living anymore. We can't farm anymore. We don't have enough land. So, we have to do other things.

So, we have to compete with our neighbours. And we do everything.

At one time, we were heavy into -- we still are into the construction industry. Personally, I worked on the -- on the World Trade Center, when it was first being built, many years ago, and I worked on many major projects right across North America, in Montreal, the Olympic Stadium, and so on. And many of our people did that, and that was a major source of our income. But now, the newer generations that are coming up, they no longer want that. They're not always going to be in the construction industry. There's still some that will do it and continue on, but a lot of the people now are looking at technology as a means and a way for the future. And that's where we're going, down the road of technology.

We started 18 years ago when we established our own laws in terms of the gaming industry in Kahnawake. And we had all kinds of opposition against us. Quebec Government said it's illegal, Loto-Quebec said it's illegal, to the degree the US said it's illegal, you know, and they said, it's -- *"You can't do that. You're not allowed. You have to get a license. Permission."* And if you ask

Quebec, Quebec says no. You know, they have exclusivity. It's theirs. Nobody else. The federal government said, "Well, you have to ask Quebec, make an agreement with them -- make an arrangement with them." They said no. So, we said, "Okay. We'll do it ourselves."

We set up our own laws, we created our own gaming commission, and we put in place -- we built our own data service center, servicing the industry, not only just locally, but all across the world.

We had 70% of the gaming industry located in our territory in terms of servicing through -- through servers and all kinds of different Internet and gaming operations.

So, entering into that field, it really opened the door for us to understand that there is technology out there. There's technology that we could utilize in more ways than just gaming. We are now moving into another sector in terms of -- of becoming a center for First Nations right across Canada, a national data center. We're working with very credible companies such as BlackBerry, who have moved from phones to, now, security. We're working with major corporations such as SAS. We're

working with another company from -- Forrest Green from Toronto. And we are going to build an industry that's going to be considered legitimate, finally, by somebody.

It's not that we need anybody's permission, or we're looking for permission, but we do require cooperation. As we've done with our -- in our health services, in a number of other areas.

We have a hospital in the community. We employ a lot of our own people, as well as people from outside of Kahnawake, to work in that hospital. And we have an arrangement with the Quebec Government. We sat down and we looked at -- we utilized this, taking -- taking the technology, taking all the -- what's out there in terms of health services, bringing it into our canoe. And we said, "*We'll do that, by arrangement, by relationship.*"

Personally, I signed the hospital agreement with the late René Lévesque. He and I signed that agreement way back when, to allow for a new hospital to be constructed in Kahnawake, but under our terms and conditions. But we didn't rewrite the hospital -- the health -- the -- what would you call it? The -- you know, the book on health, how

to perform operations, how to do all that. We didn't have to do that, we just borrowed from somebody else.

And, you know, I'm moving around here very quickly, only because there is so much that needs to be discussed, that needs to be touched on.

On most occasions, and it's not just a label that's placed on our people, it's right across the board, all over the country, that we are a burden to the taxpayer, that we live off the taxpayer. It's the taxpayer that provides our -- the money for our health services, our education, and all those kinds of things. And, you know, we're -- and we're doing illegal things. We sell tobacco, we're doing illegal gaming operations, all those kinds of things. But people don't realize that -- and I use a very conservative figure here, every time I speak to people and make a presentation. We employ or contract on or about 1,000 people per day, coming into our community every morning, nurses, doctors, people that work in the gaming industry, non-Native people, the white people coming to our community, and they earn a living full-time in our communities, plus contractors, all kinds of contractors for construction -- buildings, homes --

and doing all those things.

We don't have enough people to do all of that. So, what we do is we bring people in from outside, professionals, and they work in our -- they work in all the different industries that we have going.

So, as far as I'm concerned, that term, we're a burden on the population: We are not. We actually provide a lot of employment to a lot of non-Native people that come to our territory. The services that have to come into our territory, from -- to service all of these industries, the -- and these are all voters, they go back into their municipalities, they vote in those elections, and they pay their taxes into those municipalities, as well as they pay their provincial taxes, they vote in those elections, they vote in federal elections, and they pay their federal taxes. So, they're not getting away with anything, as people talk about.

They are good citizens of Canada, of Quebec, in whichever community they're living in, yet, they work in Kahnawake. And they earn a living there. And they will continue to do that, for as long as they're able to. And when our industries begin to grow, there's going to be even more of them. So, what we're trying to say and get a picture to the

Quebec Government, to the Quebec population that condemns us and creates problems for us, *"Look at what we're doing. Look at what we're providing."* And it's all part of the two-row. We allow your people to come into our vessel, to come with their skills, their knowledge, their abilities, and work in our industries. Imagine that. We are contributors. We're not takers. So, I really detest and hate that label that that's what we are. Because we don't. And, at some point in time in the future, we are going to be able to take care of ourselves, provide for ourselves. And provide for others too, in terms of being contributors to the economy of Quebec, to the economy in the Montérégie that we live in, and to the economy of North America. Because I know we can do that. And that's what we strive for.

So, instead of coming here and just talking about all the problems we've had in the past, we pushed that aside, we talked about this, and we talk about where we're going into the future. Because there's no other way around this for us but to do this. And we expect Quebec, Canada, to recognize this and to work with us, to acknowledge that we can do this. Don't try to impose all kinds

of laws on us. Because we'll create our own laws. We'll structure. We'll set up. We're prepared to do that. We have no doubt in our mind that we can do this. But we don't need interference. What we need is recognition and support. That's what we need.

And some of the laws that are out there that prevent us from doing that, or some of the things that we need to do, with Quebec and, on occasions, with Canada, we find that they obstruct us. They stop us. They prevent us.

You know, we've seen our people apply for licenses for various activities and industries, it gets denied. And, you know, I didn't bring that with me today, but I can -- I can find the people and talk to them that can show you proof of that. When they say, *"Well, what you're doing is illegal; why don't you do it legally?"* So, we try to do it legally, and we get rejected. And I believe it's because we're Mohawks. We're Kanien'kehá:ka. We're from Kahnawake. As soon as you say, *"Kahnawake,"* oh -- people back off right away. And they find a way of prolonging the applications that you make for various things, or, in the end, denying them.

I know a man that waited one year for a license to do -- for a tobacco development that he was doing. He was told, "*Give us all your information,*" everything like that. He gave the information, they sat on it, they sat on it for a long time, and finally, in the end, when he came in to get his license, they threw an assessment in front of him. Instead of a license, they said, "*You owe us a couple of million dollars.*" He wasn't even in business.

What do you do with that? Is there any kind of way that you can -- you can turn around and go back after the government for that? These are officials sitting in Montreal, you know. They don't care. And they think they can get away with anything. So, that's why we have to start developing our own systems. And we're doing that now.

As I mentioned to you, in the gaming industry, we've developed that. Eighteen years -- going on 19 years now. And we're not going to back away from that. We're going to continue on. And we're going to expand that even more.

We -- it's ironic, because I'm here sitting, talking about the problems we had, but we've been

approached by Loto-Quebec to have some sort of partnership with them in a specific area where they're -- where they're having problems. Because we have the experience and we have the expertise. Finally, there's a recognition in one specific area.

And there's so many other things that we can do in so many other areas, if only people would open up their minds, open up their hearts, and have a willingness to sit down with us and view what we're doing, to understand that we're not taking anything away from anybody. What we are doing is providing. Providing alternatives and opportunity.

I mentioned earlier on about 100,000 people a day passing through our community. We have no natural resources. The only natural resource we have is those 100,000 people that pass through our community. They're the ones who come, they're our clients, they buy our products, our illegal products, as the government likes to say. They can get punished too if they buy from us. They can find themselves in situations that are -- that are prejudicial to them too, because they deal with Mohawks. So, you deal with Mohawks, you have to be careful. Because you may find yourself being

heavily fined, or even get yourself thrown in jail; you know? And there's all kinds of things that the ordinary Quebec citizen, the Montrealer, or people in the region, are -- are condemned with, or warned about, or even someone who comes into the community and leaves has a truck, the SQ is there to stop them and look in, "*What have you got?*" If you've got cigarettes, well, you've got a fine, or you go to jail. That's happening right now. And that's the truth, that's what's happening. Government will deny it, but that's what's happening.

They have people coming into the community who are undercover, watching where, taking notes, see what's going on. That happens. It happens continuously.

And then, on top of that, one of the worst things is taxation. If non-Native people come into our community and buy products from us, or enjoy a meal or something -- because we have some very superior restaurants in our community that people talk about, so, it attracts a lot of people. But also, we don't charge them tax. Very bluntly, we don't. And we've said this to Revenue Canada, that we're not -- uh... Revenue Quebec, "*We're not collecting taxes for you.*" They want us to collect

taxes, and -- from the non-Native people who come to our community for anything, and then, remit it to them, and it will give some of it back to us. How ridiculous is that? We do all the work, and then, in turn, we give it, they'll give something back to us. Maybe that's common practice outside of Kahnawake, anywhere else, but it's not common practice for us, and we refuse to do that. One nation does not impose its regulations on another nation. And we've taken that stand continuously.

Again, it's part of the two-row understanding that we have between -- if we're going to accept a taxation regime, then, we're going to do it through the two-row. And I know we're not going to accept -- we've already said no, and it's going to continue.

And I come here also to make you aware about that fact that there are -- there are situations and things that we stand firm on. If it's going to be detrimental to us, we are not going to allow it to happen, you know, and we've -- we've provided top-level service in terms of policing. We have our own police force, unlike any other police force anywhere. They're recognized federally, provincially. They carry out Canadian law, they

can carry out Quebec law, and they can carry out Mohawk law. We pass laws of our own -- of our own choosing, and they can carry that out too.

They're like any normal police force you'll find anywhere. They have relations with the FBI, with police in the United States. They're able to exchange information and find out things that are going on. They deal with -- with the CBSA, Canadian Border Services, you know, so, they're not a junior police force, as they were once pictured as. They are full-fledged. And they come under our authority in our jurisdiction.

That all began way back in the seventies, when one of our young men, and I'll say it this way, was murdered by the SQ, right in his front yard. And we were attached with the -- with the Amerindian police force here in Quebec. And we said, "*This is no good. This is not going to work.*" So, we developed our own police force. We are not going to allow that to happen again. The SQ, the RCMP, can no longer come back into our community without -- without permission from our police force.

Very strict, very hard rules that have to be followed, but that's what we had to do to enforce and make sure our people are serviced by our own

police force. Police that understand our culture, understand the uniqueness of Kahnawake.

I'm not here to declare sovereignty, okay, but I'm also not here -- but I'm also here to make sure there is an understanding that what we do is based on the two-row, and what we have, what we've established, and what we wish to do in the future, is under autonomy -- under our autonomy. And we want to work with everybody. We're not going to run and hide from our responsibilities to have to talk to the provincial government, talk to the various provincial ministries that we have to talk. And we have many problems. And we have -- we're running up against bureaucracy. We're running up against -- it's more than just laws we're running against. We're running up against policies. Policies of bureaucrats. Bureaucrats who do not want to change. Bureaucrats do not want to recognize what's happening over there. They're saying, "No. *This is the law, this is the policy, this is what you have to follow*"; you know? And I can give you examples in our health services, in our ambulatory services, in our emergency preparedness, in our emergency sector, where we have -- where we do have qualified people that --

in our police departments, in our fire department, who have a reciprocal arrangement with fire departments around us, you know. And yet, the Quebec Government finds reasons why not to be cooperative in order for the certificates that are required to move to the next level in terms of the relationship and the newer methods that are coming about.

You know, there's a lot of detail into that, so I won't go into that, but I'm just explaining you on the surface, the resistance. And that's what it is. The resistance on the part of Quebec officials to acknowledge that, you know, this is what we do, and we not do it the same as Quebec, but certainly the outcome equals or exceeds what Quebec has in place in terms of how we train our people, where we send them to get quality -- to get the quality they require to be able to service not only our people, but those 100,000 people a day that come through our community. We have to take care of them too. Because there's nobody else out there that does that, we do that. We provide them with emergency services, provide them with ambulance services, fire services if it's required. We do that. We have the authority over it and

responsibility over it.

So, you know, in our -- in our growth in terms of that kind of service, we require cooperation with Quebec, the very specific services that I just outlined to you. And we do that through the two-row, but yet, one side is refusing, for bureaucratic reasons.

So, we have to work hard to be able to get through all of that. And, believe me, it's not easy. Because we -- when I began, at one point in time in 1978 when I was first elected, somebody else ran everything in our community. Federal government, some involvement of provincial government. We had very little say. But, gradually, over time, I said, *"You know, this has got to stop. And we'll take over and we'll begin to do what we have to do."* Take over the education system, health services, all the things that a government would do, that it has responsibilities for. And that's what we did. That's what we did. And, if you will, we literally kicked out the Government of Canada and Quebec. We pushed them back and said, *"This is our way. We know best what -- we know better for what our people's needs are, because what you're providing is not adequate."*

And we made them pay for it too, on top of that.

So, it wasn't an easy task, and gradually, now, we're at a stage where we need to go beyond that. We've secured what's in the community. We need to now go out and start a massive movement in terms of economic development. And economic development, I gave you -- I gave you a little bit of what we're doing in the technology field. Economic development, also, our revenue being generated in the community, also goes towards the Hydro-Quebec installations. We're negotiating with them now. Before, they didn't want to give us anything. They just took the land, they said it's theirs, you know, they paid a few hundred dollars, you know, 100 years ago, or whatever it was, they said, "*It's ours now.*" And there's billions of dollars that flow through our territory, to the State of Vermont, New York State, and elsewhere. Nothing that, really, we -- we benefit from. So, we said, "*Enough is enough.*"

They threatened to move their towers and all that stuff, and we said, "*Go ahead. Move it. We don't care.*" You know, the land -- the land is -- we can't use the land now with all those towers on there. There's five grids that come through the

community; you know? And it's tying up territory that is very valuable to us, where we could be using it for other things. But, no, there's big huge towers. And they didn't want to pay anything for it. So, we're forcing them to pay.

You have the international seaway that passes, they took away all the waterfront. I talked about that earlier on.

We don't know what the figure is, but I'm assuming it's in the billions of dollars that pass through our territory in terms of the seaway, and the kind of -- the kind of money that's made by all the different companies that ship their goods back and forth from the Great Lakes into the Atlantic Ocean.

But also comes with that is danger. Because they have attempted to ship nuclear energy waste to our territory on those ships. And we've said no. We rallied with all the communities, all the way up the Saint-Lawrence River, to the Great Lakes, you know, Chalk River, and said, *"No, you're not coming through our territory."*

Why is it that we're considered a -- we're -- hazardous waste is allowed to be transported through Kahnawake, on trucks, on vehicles, when

they don't allow that anywhere else, or, at least, there is minimal. But yet, for us, they allow that. So, there's corridors that need to be looked at in terms of -- not only from an economic point of view, but, you know, the environment point of view. Because we're heavily into looking at the environment that not only affects us, but affects everybody, right across the -- right across the board, in other words. And what affects us is going to affect everybody else. So, we are environmentalists to begin with. We care for the land. Because the land -- the land takes care of us, so we should take care of the land too.

And we remind ourselves and remind other people that if we're going to go into industries, we should be going into industries that are non-polluting, that are not detrimental to the wellbeing and the health of everybody. Everybody, not just ourselves.

We have CN/CP that comes through our community. Just about every day, we see those -- those oil tankers that come through. I think there's the ones that went right to Lake Megantic came through Kahnawake, you know, when the disaster happened out there. The same disaster could happen

in our community, either on an elevated rail -- rail line. So, if it goes over, it lands right in the community, right on our people.

And, also, there's millions of -- billions of dollars that are made by the industry to ship all sorts of products back and forth. We get nothing out of that. There is nothing that comes back to us. So, we've got to start sitting down and we've got to start renewing this arrangement and this understanding. And anywhere and everywhere that we can, we have to talk to people about this.

So, I guess there is much more I could say, probably forgot a lot about -- but I wanted to touch the main -- the main reason why I was here, and that is to talk relationship.

One of the things that I found, and recently, we had a meeting with the Premier, and the Minister of Native Affairs, Geoff Kelley. We sat with them, and there was a number -- it wasn't just myself. Grand Chief Konrad Sioui, myself, along with Ghislain Picard, and we -- who is the Regional Vice-Chief for the Assembly of First Nations of Quebec. And we talked to the Premier, and I'll be honest with you, we weren't happy. And we were very, very direct and blunt about our discussions,

and made it clear about our dissatisfaction with the behaviour of the Quebec Government and the lack of willingness to change things, to make things a lot better between our relationships.

We said to the Premier, *"You know, you've said nothing about the United Nations' Declaration on Indigenous People,"* which has been about and all over the place. And he said, *"Oh, yes,"* he says, *"I even talked"* -- and we said, *"No, you haven't. You haven't accepted that. You will not accept that, because -- and as far as I know, you're still part of Canada, you haven't left Canada, so you have to accept."*

The Prime Minister, a week, two weeks ago, was at the United Nations and got up and talked about that, the tenth anniversary of UNDRIP. And he spoke about, you know, right from the beginning, the terrible things and the situations that happened.

Now, is the Premier listening to that? Does it make any kind of sense to him or does it have any effect on him? I don't know. I have to say no, because I haven't seen evidence of that. And anything that's -- if there's been any comments to that, it's been lip service. That's it. Nothing,

nothing, nothing major, and no major shift in terms of trying to find ways of working with the -- with the Indigenous People in Quebec.

And I am no longer going to use "*First Nations*," it's "*Indigenous People*." Because that takes on a very important context in terms of internationally. That's why it was put into the declaration itself, "*Indigenous Peoples*." Because that's what we are. We're indigenous to this territory. The first ones here. And we will remain here. Even without this. That'll still be in our minds and in our hearts, but we can display it all we want, unless people are willing to embrace it and take it as a potent part of our history, our relationship together, then, it becomes meaningless to one side.

So, those are the comments I have to make. I guess there's many more that could be said, as I -- I'm repeating myself here. But I do hope that -- and I appreciate the opportunity to come before this -- for this Commission, to be able to present what's been on my mind for quite some time, and it is always important to acknowledge the territory that we're in, the Algonquin Nation territory, and pay our respects to them for allowing us to be here

also. *Niá:wen*. Thank you.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Grand Chief Norton, thank you very much. If I may, I know that your community is very much involved and has developed programs and involvement in actually all the services that are covered by our mandate. I would like to ask you in particular, let's say in the scope of justice, how does it work with your community in terms of justice, the services, where, physically, or geographically, do your people receive this service, and how does it work? And I am going to ask you maybe the same question about youth protection and education that you mentioned rapidly.

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

Yes. In the area of justice, we're on a mission to expand our justice system beyond where it stands right now. We're not happy, we're not satisfied with the way it is. In other words, we've been in discussion with Quebec, and we've been saying to them that we need to take over more of these services. Because there is -- and there is also a need for -- and it's two ways. One is federal, the federal government, to realize and understand that, you know, we need more than justices of the peace

in the community. Because we do have that. We have court, we have a court in the community, and we need to expand that much more, we need to get more appointments, because it's only through the *Indian Act*, at this point in time, that we appoint our justices of the peace, and the -- I guess the offences that they handle are not -- you know, usually are the ones that are handled in the Quebec courts. So, we're not at that stage yet. And what we need to see happen, more or less, is that we put -- and we have put in place a Justice Act, and begin to work on that, expand it, make it bigger, make it stronger, but we need -- through the two-row, we need two sources to recognize that: The Quebec Government, as well as the federal government, you know, that we can appoint our own judges -- not just justices of the peace, but judges -- and then, after that, to begin to pass laws and enforce those laws that are normally -- that are normally the domain of the province and the courts in Quebec, and for the court in Quebec to respect that that's what -- these judgments in Kahnawake.

It doesn't mean that -- and we're looking at an appeals -- appeals process. So, we're looking

at the whole, overall procedures itself that need to happen. And -- so, it's -- it's a task, but it's not something that we shy away from. It's something that we want to do.

As far as Youth Protection is concerned, it's a sad situation, because we've got all the components put together now. We've got an understanding with Quebec we're going to do this, the federal government is recognizing we have our own Youth Protection system in place, plus the director, and all of that, and we've signed off on doing this, but we keep getting this mindboggling attitude that, *"Well, who's going to pay for it?"* The Quebec Government says, *"Well, maybe the federal government should pay for it. Not us. You're under federal."* Then, why are you hanging on to us, then, if it's federal?

And then, the federal government says, *"Well, Quebec, you should pay for it, you know, because this is an arrangement you made with Quebec now, to take over their services and bring it into Kahnawake, and you run your own Youth Protection Act and your own system and all of that."*

And it's not a lot of money we're talking about. We're not talking about millions, you know.

We're talking about a drop in a bucket in comparison to the Quebec justice system, the federal justice system, and what it costs them to operate.

So, I don't understand. I don't understand what the circumstances are. So, it's been a couple of years, now, it's not just a few months. A couple of years we're waiting for somebody. Finally, we said, "Okay. Well, we'll do what we can, you know, with what resources we have, to enact it on our own." Because, obviously, there is no desire, even though we've done all this, there's no desire to go beyond paper and words.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

And in the scope of education? And that will be my last question.

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

Education, I would say that we have 99% of the jurisdiction in education. Because we have a number of different sectors of the education that we've taken over and are able to operate under our own system. And that was done many years ago, and it's grown ever since, it's had to alter, it had to change, with time, but it is a -- it is a work in progress, is -- that's all I can say, because we

know we need to evolve. But it's under our authority.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Okay, but I mean the -- the schooling as far as it's concerned, it goes from kindergarten to, what, the high school, all the community?

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

It goes from daycare, all the way up to -- up to high school.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Okay.

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

There is thought, at one time, we may have our own cegep-type facility, and perhaps maybe even some sort of higher-learning education, you know, system in place, meaning a university or something like that. Possibilities are there.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

So, it completes...

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

Just one other thing I want to say, though.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Yes.

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

We -- and I wasn't on the council at the time, but

the council, then, at that time, applied to Hydro-Quebec for -- Hydro-Quebec has a specific program, an energy program for First Nations, or Indigenous People. And it's to -- it started to develop your own energy, energy source that could be through wind energy, it could be -- anything, anyway. It could be a dam, what have you, and they'll buy the -- they'll buy the power from you and put it into their grid.

So, we decided, you know, we're going to go into that -- it's a long story, but I'll make it short -- and we started a project -- attempted to start a project in a place called Saint-Cyprien, which is southeast of Kahnawake, it's not far from the Kahnawake territory. And the problems we went through is incredible. And I'm raising this only because it's all about racism.

The farmers, the people that own the land were more than happy to lease their land out so we could put up these -- these huge wind-energy -- they call it windmills.

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Yes.

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

And there was already some that exist and it's not

more than 20 kilometers away, there's -- I forget how many that were there. So, we decided we're going to do that, and we're going into this business. We went through all the BAPE hearing, and everything went, you know, and it took years, and in the end, I'll put it this way, what I saw from the Premier on down was a -- they did not have the heart, they did not have the fortitude to battle against people who were against the project. And people were saying, "*Oh, we're against that,*" but really, they were against the Mohawks. And all the evidence is there, all the surveys that were done in the region point the finger at people -- and not necessarily people from that region. Because the people in that area were -- were okay with it. The Town of Saint-Cyprien would have made some money from it, you know, and the farmers who lease the land would have made money, you know, and there is a maintenance project, and all that kind of stuff. And there was money to be made, and there was -- environmentally, it was -- it was -- environmentally, it was safe, as far as all the studies (inaudible).

In the end, what happened was social acceptability. And the Quebec Government would not

tell us what that is. Geoff Kelley, the Minister of Indian Affairs, couldn't tell us what that is. Social acceptability. To me, that's racism. That's what it simply is.

So, I just wanted to tell you that short story in terms of, you remember, I mentioned, earlier on, when you go by the book to do proposals outside of your community, and they say, "*This is the way you do it, this is how you do it*"? Well, it doesn't work for us. So, we have to turn inwardly, and do what we have to do inside our own community. And there is an example.

I mean, the Premier will basically say, "Oh" -- whatever it is he is going to say, and whoever else, but they cannot -- they have no definition for social acceptability. And that's what they told us, in the end, prevented it.

The Minister of Environment, everyone that had a role in it said, "*It's not acceptable socially.*" So, why is it, 20 kilometers down the road, it's acceptable? Explain that to me, you know? Give me a rational explanation for that. There is none. Sorry.

LE COMMISSAIRE :

Something else?

Me CHRISTIAN LEBLANC :

It's complete for me, Commissioner.

LE COMMISSAIRE :

Okay. Maître Miller?

Me RAINBOW MILLER :

No, thank you. I don't have any questions.

LE COMMISSAIRE :

Maître Boucher?

Me MARIE-PAULE BOUCHER :

Je n'aurai pas de questions. Merci.

LE COMMISSAIRE :

Maître Arteau?

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

I don't have any question either. Thanks.

LE COMMISSAIRE :

No? So, I think it's time for me to thank you very much for having accepted our invitation to address the Commission. As you know, we will have -- I will have, at the end, to make recommendations, suggestions to government to improve the relations -- yes, I notice, I looked at you all the way long. I won't forget that. Be sure of that. But I will have to make recommendations at the end concerning public services covered by our mandate, and you know how to join us, if you or somebody in your

community could forward to us recommendations, suggestions that we may consider, it will be very helpful.

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

I will definitely advise that we have someone else come before the Commission who can really get into the issues and explain and describe what goes on in any particular area. For me, I'm politically motivated; okay? And this is one thing that I wanted everybody to understand and to see. I hope I didn't disappoint you.

LE COMMISSAIRE :

No, I think you made the point. We listened to you, and I understand very well what you are meaning, but I will have to be a bit more specific...

GRAND CHEF JOSEPH TOKWIRO NORTON :

I understand.

LE COMMISSAIRE :

... in recommendations. Okay? So, I thank you again. We will...

Me CHRISTIAN LEBLANC :

If I may add something, Mr. Commissioner -- of course, this presentation, as we discussed, was intended as a general presentation of the nation

and the situation of your community, and all that. Of course, we will -- we are interested in going into more detail in each one of those scopes, either problems that need to be addressed, or it could also be in the scope of good practise that -- things that are done in some community that may inspire others and -- so, of course, we will stay in touch with your community, and maybe we've said it before, but the fact that you came here today doesn't disqualify you from coming back as -- as many times as necessary to talk about what is the scope of our mandate.

LE COMMISSAIRE :

Yes, you are very well welcome. Okay?

So, we'll adjourn till tomorrow morning?

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Tomorrow morning.

LE COMMISSAIRE :

Nine thirty?

Me CHRISTIAN LEBLANC :

Nine thirty.

LE COMMISSAIRE :

Okay. So, thank you again.

LA GREFFIÈRE :

Veillez vous lever. La Commission ajourne à

demain matin, 9 h 30.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Je soussignée, **LOUISE ANNE CEGELSKI**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle, au meilleur de mes connaissances et de mon jugement, de mes notes recueillies au moyen de l'enregistrement numérique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi.

=====

I, the undersigned, **LOUISE ANNE CEGELSKI**, Official Court Reporter, hereby certify that the foregoing pages are and contain a true and accurate transcript, to the best of my skill, ability and understanding, of the digital recording taken outside my control, and according to the quality of said recording, the whole in the manner and form as required by law.

Et j'ai signé / And I have signed,

Louise Anne Cegelski

LOUISE ANNE CEGELSKI

Sténographe officielle n° 284087-1

Official Court Reporter # 284087-1